Des maladies des Créoles en Europe, avec la manière de les traiter, et des observations sur celles des gens de mer, et sur quelques autres plus fréquemment observées dans les climats chauds / [Joseph Jacques de Gardane].

Contributors

Gardane, Joseph Jacques de, active 18th century.

Publication/Creation

Paris : Valade, 1784.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/br62px9q

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

Dernière vente le 24 Vendémiaire an 4. 60#
23,979/B

GARDANNE, J. J. de

DES MALADIES DES CRÉOLES EN EUROPE,

AVEC LA MANIERE DE LES TRAITER,

ET

Des obſervations ſur celles des Gens de Mer, & ſur quelques autres plus fréquemment obſervées dans les climats chauds.

Par J. J. DE GARDANNE, Docteur-Régent de la Faculté, Médecin de Montpellier, Cenſeur Royal, Aſſocié & Correſpondant des Académies & Sociétés Royales de Nancy, de Dijon, de Montpellier & de Marſeille.

A PARIS,
Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers.

M. DCC. LXXXIV.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

312888

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONSEIGNEUR
LE MARÉCHAL
DE CASTRIES,
MINISTRE DE LA MARINE.

MONSEIGNEUR,

L'Ouvrage qui réunit aux recherches sur le traitement des Maladies des Créoles en Europe, des observations sur celles

qui ſont les plus communes dans les deux Indes, ou qui attaquent les Gens de Mer dans les longs voyages, a d'autant plus de droit à votre protection, que ſon objet eſt de conſerver la ſanté de la portion des Sujets du Roi, ſpécialement attachée au département de la Marine : c'eſt en l'enviſageant de cette maniere, que j'ai oſé vous l'offrir ; daignez en accepter l'hommage comme un tribut que tout Citoyen doit à la ſageſſe de vos vues, & au patriotiſme de vos opérations.

Je ſuis avec reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

DE GARDANNE.

AVERTISSEMENT.

J'AVOIS consulté les Auteurs qui ont écrit sur les Maladies des Habitans des deux Indes, lorsque je conçus le plan de cet Ouvrage ; mais l'expérience me manquoit encore, & quoique j'eusse déja pris soin de la santé de quelques Créoles, j'étois encore loin de posséder les nombreuses observations que m'a fourni la pratique, depuis qu'établi dans cette Capitale, j'ai eu des occasions plus fréquentes de les connoître & de les suivre dans leurs diverses affections. C'est d'après ces faits multipliés que je me détermine à les mettre au jour, afin que les Habitans des climats chauds qui passeront en Europe, soient instruits des moyens de se garantir des effets de la traversée, & du changement de température, & que les personnes de l'art, auxquelles ils s'adresseront, connoissant mieux leur tempérament, puissent les soigner avec plus d'avantage.

Quoique ce soit là l'objet principal de mes recherches, ceux qui passent les mers y trou-

veront encore des conſeils particuliers ſur la maniere de ſe conduire pendant leurs voyages, & même en arrivant dans les pays ſitués entre les deux Tropiques.

Je me ſuis également permis des réflexions ſur quelques Maladies obſervées plus communément dans les climats chauds ; mais on ne doit regarder ce premier travail que comme le préliminaire d'un plus grand ouvrage ſur l'hiſtoire de celles qui regnent le plus communément dans les contrées brûlantes, dont les matériaux déja raſſemblés, ont mérité l'attention du Gouvernement.

Sans doute on ne s'attend pas à voir les Créoles ſujets dans nos climats à des Maladies bien particulieres ; il ſeroit en effet extraordinaire qu'un ciel auſſi doux que le nôtre, pût nuire eſſentiellement aux hommes placés auparavant ſous une zône brûlante, ſur-tout lorſqu'il eſt reconnu que les Créoles viennent en Europe pour y rétablir leur ſanté, & que les Européens qui ſont long-tems malades dans les pays chauds, n'ont pas de meilleur parti à prendre que de regagner leur patrie, quand les forces leur permettent encore de le tenter.

Auſſi mon but n'eſt-il que de déterminer mieux qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent, la nature de leur tempérament, d'examiner juſqu'à quel point le changement de climat exige des précautions de leur part; de ſavoir ſurtout ſi les Maladies qu'ils apportent en Europe, ou celles qu'ils y contractent, méritent une attention particuliere.

Les premiers Voyageurs ont obſervé que les peuples du Nord, entraînés par la paſſion des richeſſes, à la ſuite des Eſpagnols & des Portugais, réſiſtoient beaucoup moins que ces derniers à la chaleur exceſſive qui s'y fait ſentir. Il a été également reconnu, que plus les contrées d'où ces peuples ſortoient, étoient voiſines du pôle, moins ils pouvoient ſoutenir les effets de celles du midi, comme on a vu dans un voyage fait tout récemment dans les Indes orientales, ſur un vaiſſeau armé à Livourne, les Italiens ſupporter mieux la traverſée & l'acclimatement.

L'on peut donc ſuppoſer avec vraiſemblance, que ceux qui paſſent du midi au ſeptentrion, doivent éprouver des révolutions ſenſibles, en ſens contraire; c'eſt l'avis

de tous les Auteurs qui ſe ſont occupés de ce genre de Médecine. Suivant Rouppe & Deſperrieres, les Matelots qui, des pays méridionaux abordent dans des pays froids, ſont expoſés à des rhumatiſmes, à des diarrhées, à la pleuréſie, à la peripneumonie. Il en eſt du changement de climat, pour les Voyageurs, comme du changement des ſaiſons, & des variations journalieres du ciel pour tous les hommes; ſi les exemples de ces derniers accidens nous paroiſſent moins fréquens, c'eſt qu'en général on paſſe dans le Nord d'une maniere moins rapide & preſque toujours graduée, que l'on ſupporte auſſi plus aiſément le froid que le chaud, qu'enfin, le commerce y conduit rarement les Indiens, ou plus rarement encore la fortune y appelle les hommes; tandis que toutes les vues des Européens ſont dirigées vers ces régions fécondes, dans leſquelles, en peu d'années, l'induſtrie & le travail peuvent enrichir le plus indigent.

Cette vérité ſera, je crois, portée juſqu'à l'évidence dans cet Ouvrage; on y verra juſqu'à quel point les Créoles irritables &

bilieux ſont affectés par la mutation d'atmoſphere ; combien ils ont beſoin de ſe précautionner contre les cauſes de Maladies que leur inſouciance leur prépare, comment enfin, en les traitant, on doit avoir égard à leur tempérament primitif, qui, ſemblable à l'accent de province, les ſuit par-tout, & les décele même dans les affections les plus compliquées.

Pour mettre quelque ordre dans ce travail, j'ai commencé par expoſer le tempérament des Créoles ; delà je les ai ſuivis dans leur traverſée juſqu'en Europe, au milieu des cauſes de Maladies qui affectent ſi ſouvent les Marins, & ſur leſquelles je me ſuis permis, en paſſant, quelques obſervations qui m'ont paru aſſez importantes.

J'y ai rendu avec autant de juſtice que de ſatisfaction, le tribut d'éloge dû aux travaux de M. Poiſſonnier & de M. Deſperrieres, ſon frere ; & ſi quelquefois j'ai paru m'écarter de leurs principes ſur la nature & le traitement de certaines Maladies de Gens de mer, je l'ai

fait avec les égards dûs à leurs lumieres & à leur zele.

L'arrivée & le ſéjour des Créoles en France, m'a particulierement occupé ; c'étoit le but principal de mon ouvrage ; je m'y ſuis étendu ſur leurs maladies, principalement ſur l'affection dartreuſe, à laquelle pluſieurs d'entr'eux ſont ſujets, & qui les menace tous. Je deſire qu'ils ſe pénétrent de mes conſeils, ſur la maniere de vivre, & contre la facilité avec laquelle ils prennent des médicamens de toute eſpece; j'oſe les aſſurer que c'eſt après avoir étudié avec attention leur tempérament, que je me ſuis permis de les éclairer ſur les moyens de ſanté qu'ils avoient à ſuivre : peu de remedes, beaucoup de lavages & de bains, ſur-tout de la diſſipation modérée, voilà qu'elle doit être leur médecine. Une fibre iraſcible, & des humeurs faciles à s'enflammer, n'en exigent pas d'autre, nonobſtant ce qu'en peuvent dire les diſtributeurs de remedes ſecrets, & ceux qui les aiment.

Les Notes qui terminent cet Ouvrage,

tendent à combattre d'autres préjugés non moins nuiſibles aux Créoles, mais qui les regardent plus particuliérement dans leurs climats. C'eſt un eſſai que j'ai voulu faire du jugement des perſonnes inſtruites dans ce genre de médecine ; leurs éloges & leur critique me ſeront également utiles, ſoit en m'encourageant dans mon entrepriſe, ſoit en en rectifiant le projet.

Né dans un port de mer, & naturellement initié à la connoiſſance de l'art du Navigateur, tant par un long ſéjour dans les places maritimes, que par l'habitude de vivre au milieu des perſonnes qui ont embraſſé cet état, je n'ai rien négligé d'ailleurs pour m'inſtruire à fond de ce qui pouvoit avoir rapport à mon ſujet, ſoit en méditant les Auteurs qui m'ont devancé dans la carriere, ſoit par des conférences aſſidues avec des perſonnes très-éclairées ſur ce ſujet.

J'invite les Créoles à ſuivre les conſeils que je leur donne dans cet Ouvrage, & ſur-tout

à ne ſe laiſſer ſéduire ni par les promeſſes faſtueuſes des Charlatans, ni par les éloges pompeux qu'en font ceux qui les protegent. Les grandes Villes fourmillent de ces êtres mépriſables, nés pour le malheur de l'humanité, qui n'ayant que l'intérêt pour guide, s'ingerent d'y exercer la Médecine ſans avoir fait aucune preuve publique de leurs connoiſſances & de leurs talens, ou qui y débitent impunément des préparations ſecrettes deſquelles ils ignorent eux-mêmes la propriété, & dont le moindre inconvénient eſt de ſuſpendre l'adminiſtration de ſecours plus utiles, ſi toutefois des effets meurtriers n'accélerent les jours du malade. Que de reproches n'ont pas à ſe faire ceux qui ne ſe défiant point aſſez d'un faux zele, propoſent officieuſement de pareilles gens; & combien ne ſont pas puniſſables ces êtres inſidieux, qui, à la faveur de la figure, & d'un peu de jargon, oſent exercer un art qu'ils ignorent, & ſe jouer ainſi de la facilité avec laquelle les Citoyens leur confient leur ſanté! Il importe d'autant plus aux Créoles de connoître ces peſtes publiques & l'abus qui ré-

ſulte de leur tolérance, qu'il en eſt dans ce cas d'une réputation uſurpée & paſſagere, comme de modes, & qu'un étranger, toujours avide des uſages & des nouveautés, ne ſe méfie point aſſez de tout ce qu'on lui raconte de merveilleux à ce ſujet.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES.

DÉDICACE.
AVERTISSEMENT.

PREMIERE PARTIE.

De la Nature & du Tempérament des Créoles, pag. 1
SECTION I. *Du Tempérament des Créoles dans l'état de ſanté*, ibid.
SECTION II. *Du Tempérament des Créoles dans leurs Maladies aiguës*, 10
SECTION III. *Du Tempérament des Créoles dans leurs Maladies chroniques*, 31

SECONDE PARTIE.

De l'effet du paſſage en Europe, ſur les Créoles, & des moyens de le prévenir & d'y remédier, 41
SECTION. I. *De l'effet du paſſage des Créoles en Europe*, ibid
SECTION. II. *Des moyens de prévenir ou de combattre les effets de la traverſée*, 53

TROISIEME PARTIE.

De la Santé des Créoles arrivés en Europe, & des moyens de la conſerver ou de la rétablir, 75

SECTION I. *Des Maladies des Créoles, en Europe,* pag. 75

SECTION. II. *Des Maladies des Créoles en Europe, & des moyens d'y remédier,* 99

FORMULES DE QUELQUES MÉDICAMENS CONSEILLÉS DANS CET OUVRAGE.

Décoction blanche, 152
Tisane de Vinache, 153
de Callac, 154
Portugaise, 156
Pilules toniques de Bacher, 158
mercurielles, 165

NOTES.

N°. I. *Résumé d'un voyage dans les deux Indes,* 167
N°. II. *Sur le Mal de mâchoire,* 175
N°. III. *Sur la Rage,* 188
N°. IV. *Sur la prétendue nouveauté de certaines Maladies,* 193
N°. V. *Sur le Sublimé corrosif,* 201
N°. VI. *Sur le Ver de Guinée,* 207
MÉMOIRE de M. Bruce, *Voyageur Anglois, sur le Ver nommé* Vena Medina. 209

Fin de la Table.

FAUTES A CORRIGER.

PAGE 1, ligne 9, dans les deux Indes, *lisez* dans les pays situés entre les deux Tropiques.
Page 19, ligne 19, confondu, *lisez* confondue.
Page 41, ligne 5, du l'effet, *lisez* de l'effet.
Page 47, ligne 15, Lind, prétend que le défaut de végétaux, qui en est le principal défenseur, *lisez* Lind qui en est le principal défenseur, prétend que le défaut de végétaux.
Ibid. ligne 23, avança, *lisez* avance.
Page 49, ligne 20, endure, *lisez* éprouve.
Page 6 , ligne 2, dans les, *supprimez* dans.
Page 67, ligne 17, acidulée, *lisez* acidule.
Page 76, ligne 11, subsistantes, *lisez* subintrantes.
Page 87, ligne 17, jusqu'alors, *lisez* jusques-là.
Page 93, ligne 20, en être délivrées, *lisez* être délivrées de leurs douleurs.
Page 94, ligne 6, répercussion, *lisez* reflux.
Page 99, ligne 2, en France, *lisez* en Europe.
Page 107, ligne 26, fortes, *lisez* forts.
Page 109, ligne 24, dégagement, *lisez* dégorgement.
Page 110, ligne 9, propriété, *ajoutez* apéritive.
Page 118, ligne 26, déterfée, *lisez* détergée.
Page 136, ligne 19, elles, *lisez* ces parties.
Page 141, ligne 1, scabareus, *lisez* scarabeus.
Page 143, ligne 8, en faveur, *supprimez* en faveur de.
Page 174, ligne 17, tellement la, *lisez* tellement les muscles de la.
Page 189, ligne 2, les sueurs plus, *lisez* que les sueurs sont plus.
Page 193, ligne 7, on en a, *lisez* on a.
Ibid. ligne 17, sauvages des habitans, *lisez* sauvages habitans.
Page 197, ligne 16, fait, *lisez* satisfait.

DES

DES MALADIES DES CRÉOLES EN EUROPE,

ET LA MANIERE DE LES TRAITER,

AVEC

Des Obſervations ſur les Maladies des Gens de Mer, & ſur quelques-unes de celles qui regnent le plus communément dans les deux Indes. Voyez l'errata.

PREMIERE PARTIE.

De la nature du tempérament des Créoles.

SECTION PREMIERE.

Du tempérament des Créoles dans l'état de ſanté.

I. SI les productions végétales different entre elles ſuivant les climats, & ſi tranſplantées ſur d'autres ſols, elles y conſervent toujours

plus ou moins l'empreinte du lieu qui les vît naître, à combien plus forte raiſon doit-on obſerver ce phénomene ſur les êtres animés. La conſtitution phyſique & morale de l'homme dépend de cette diverſité. Les Voyageurs, & après eux les Philoſophes, ont parfaitement ſuivi cette différence, qui leur a fait connoître l'origine des uſages & des mœurs des différens Peuples, & ſans laquelle il ſeroit difficile aux Médecins de prendre une idée générale du tempérament, des exercices, du régime, de la ſanté & des maladies des Habitans de ce globe.

II. Il importeroit pourtant de déterminer mieux qu'on ne l'a fait, le degré de tenſion des ſolides, la conſiſtance des fluides, leur action réciproque ſous tous ces rapports. Ce travail fait avec exactitude, ſerviroit de guide aux perſonnes de l'Art qui entreprennent de longs voyages, & qui trop étrangers à la maniere de vivre d'hommes qu'ils n'ont jamais connu que par des relations tronquées ou peu exactes, ne ſont pas moins embarraſſés du choix des moyens de les ſoigner dans leurs affections, que d'en connoître la véritable cauſe.

III. Une recherche non moins intéreſſante ſeroit celle de l'état du tiſſu cellulaire, cet organe général du corps animal qui lui ſert d'enve-

loppe, & qui en entoure indiſtinctement toutes les parties, au point de les ſuivre juſqu'à la derniere diviſion de la fibre. C'eſt principalement à l'impreſſion que reçoit ce tiſſu que ſont dues les affections du corps. N'eſt-ce point dans ce même tiſſu qu'eſt placé le ſiége des catharres, de cette fluxion glaireuſe qui les accompagne, & de l'horripilation qui les précede, & qui en commence toujours les accès? Le friſſon de la fievre & l'inquiétude générale qui preſque toujours en ſont l'avant-coureur, ne dépendent-ils pas auſſi de la même cauſe ? Il eſt aſſez vraiſemblable que c'eſt de l'altération de la ſubſtance muqueuſe & du défaut d'équilibre du tiſſu qui la contient, que dérivent la plupart des maladies ; comme il eſt bien prouvé que les cellules de ce corps ſervent de réſervoir à la graiſſe qui doit ſoutenir l'animal dans les longues abſtinences, & dans les fievres aiguës qui ne ſont véritablement bien jugées, que quand l'embonpoint du malade a diſparu.

IV. Le tiſſu cellulaire eſt encore le lieu où aboutiſſent les extrémités les plus fines des vaiſſeaux ſanguins, lymphatiques, même des nerfs. Leur expanſion difficile à ſuivre, ſemble n'éluder les recherches de l'Anatomiſte qu'en ſe perdant pour ainſi dire

dans cette eſpece d'éponge, trop inſenſible en apparence pour exciter leur curioſité, mais trop active dans le fait, pour ne pas les forcer à reconnoître cette communication.

V. Sans doute, c'eſt principalement par cet organe que les différens Peuples reçoivent l'impreſſion du climat ſous lequel ils ont pris naiſſance; & comme on a vu des Naturaliſtes chercher dans le corps muqueux la cauſe de la diverſité de la couleur de la peau, de même on ſeroit fondé à le regarder comme une des principales cauſes de la différence des tempéramens, à raiſon de ſa molleſſe ou de ſa denſité, par cela même qu'il devient le véritable ſiége des maladies, ſuivant l'altération que l'abus des choſes non naturelles, & principalement l'intempérie des climats & des ſaiſons lui font ſubir.

Appliquons ces principes aux Habitans des climats chauds.

VI. L'homme né dans les pays compris entre les deux tropiques, eſt doué d'une imagination vive, & joint à l'élévation de l'ame, une fierté de caractere qu'il tient de la beauté du ciel, des riches produits de ſes habitations, & de l'autorité qu'il exerce ſur des peuplades entieres de Negres.

En général les Créoles ont la fibre extrême-

ment ſenſible, ils s'enflamment aiſément; mais à cette premiere étincelle de vivacité qui s'éteint bientôt, ſuccede une bonté peu commune & une généroſité qui tient de la magnificence. Ils ſont encore hoſpitaliers, & par leur penchant à croire aux choſes extraordinaires & les frais qu'ils font pour plaire au beau ſexe, ils paroiſſent tenir au goût de l'ancienne Chevalerie, beaucoup trop dédaigné de nos jours. Précoces dans la faculté de ſe reproduire, impatiens de jouir, & impétueux dans leurs plaiſirs, ils donnent aiſément dans les excès. On les voit ſe porter avec empreſſement vers les beaux-arts, redouter & fuir les ſciences abſtraites, mais ſe livrer avec paſſion à tout ce qui récrée l'eſprit, exceller ſur-tout dans les jeux d'exercice par la ſoupleſſe de leur corps & par une agilité peu commune.

VII. Les femmes Créoles mieux partagées que les hommes pour la beauté, joignent à la nobleſſe du maintien, une nonchalance faſtueuſe qui a beaucoup de rapport avec l'indolence & le luxe des Peuples Aſiatiques. C'eſt ſur-tout dans celles de nos Iſles qu'il faut chercher ces belles formes, & cette régularité de traits que l'œil aime à contempler. Entraînées comme les hommes vers les arts agréables, moins inconſtantes, mais auſſi précoces, elles ſubiſſent

les mêmes révolutions. Leur imagination extrêmement romaneſque les rend très-ſenſibles, & quelquefois un peu crédules, quoi qu'avec de la fineſſe dans l'eſprit. Malgré ces qualités qui ſemblent tenir de la foibleſſe, on les voit conduire les affaires avec autant de ſuite que d'intelligence, oppoſer ſur-tout aux événemens divers, un courage qui les éleve au-deſſus de leur ſexe.

VIII. On préſume déja par cette eſquiſſe que les Créoles doivent avoir le genre nerveux extrêmement irritable, & que leur tempérament eſt compoſé du ſanguin & du bilieux. Cette préſomption ſe change en certitude en réfléchiſſant ſur l'effet de la chaleur qui les environne. En général plus l'atmoſphere eſt chaude, & plus la fibre acquiert de tenſion, le foie de volume, & la bile d'activité. Ce n'eſt point dans le cours d'une vie paiſible, & ſous un ciel tempéré que ſe forme le tempérament colérique : on verra qu'il ne ſe développe qu'après de grandes contrariétés, des veilles aſſidues, l'abus des alimens & des boiſſons échauffantes, & des exercices violens ſous un ciel plus ou moins ardent. Alors l'éréthiſme de la fibre va juſqu'à l'emportement ; la moindre impreſſion excite des ſurſauts, des ſpaſmes, des agitations convulſives, & de cet incendie

phyſique & moral réſultent une vivacité d'imagination, & une irritabilité du diaphragme qui conduiroient à la paraphrénéſie, ſi le repos, la raiſon & les remedes adouciſſans n'en réprimoient bientôt l'effet. Conſtamment dans des cas pareils, le foie ſe met de la partie, non qu'il préſente une inflammation décidée, ni aucune obſtruction remarquable, mais pour étonner l'obſervateur par ſon aggrandiſſement quelquefois monſtrueux.

IX. Comment la chaleur portée à un ſi haut degré peut-elle agir ſi fortement ſur cet organe? Sans doute la contraction bien fréquente & preſqu'habituelle du diaphragme & des hypocondres, l'y diſpoſe; auſſi le ſang extrémement raréfié ſurchargeant ce viſcere, contribue-t-il à ſon aggrandiſſement, comme il cauſe quelquefois les groſſes rattes. Ajoutons encore que le ſang privé ſans ceſſe de ſa partie acqueuſe par l'abondance des ſueurs, & par cela même plus rapproché de la nature de celui qui ſert à la préparation de la bile, doit en favoriſer davantage la ſecrétion. Les Créoles en ce cas ſont naturellement ſujets à ce que l'on obſerve ſur les nouveaux nés & ſur les poulmoniques.

X. L'enfant expoſé pendant neuf mois dans le ſein de ſa mere, à une chaleur plus forte que celle de l'atmoſphere, privé de l'uſage de la

reſpiration, & nourri d'un ſang épais, vient toujours au monde avec un foie énorme ; il eſt quelquefois ſujet à la jauniſſe, & ſes déjections, juſqu'à ce que ce volume ſoit diminué, ſont ſinguliérement bilieuſes. Le poulmonique a le foie extrêmement gros, & s'il reſpire, les mouvemens de ſon diaphragme ſont gênés, fréquens, preſque convulſifs. D'ailleurs, la chaleur de la fievre l'emportant toujours de beaucoup ſur la fraîcheur de l'air qu'il reſpire, le prive en partie des avantages de cette fonction. Le ſang qui coule dans ſes veines eſt épaiſſi par la déperdition journaliere qu'occaſionnent les ſueurs & les crachats, & le troiſieme période de la maladie eſt marqué par un dévoiement d'abord bilieux qui le ſoulage, mais auquel il ne peut réſiſter, lorſque la matiere de la ſuppuration s'y eſt jointe. De même le Créole ne reſpirant que dans une atmoſphere chaude, & forcé de vivre d'un régime incendiaire, n'éprouve qu'un foible avantage de ſes poulmons comme ventilateurs ; les ſueurs habituelles épaiſſiſſent ſon ſang, l'irritabilité de la fibre ſerre ſes hypocondres, en même tems qu'elle criſpe ſon diaphragme ; & ſon foie également volumineux, ne ſe dégorge avec ſuccès que lorſqu'il paſſe comme le nouveau-né, d'un climat de feu dans une température plus douce.

Un troiſieme point de comparaiſon, c'eſt la facilité avec laquelle le corps muqueux ſe prête aux fluxions dans les Créoles, les enfans & les poitrinaires ; & l'inconſtance des premiers dans leur application, des ſeconds dans leurs amuſemens, & des troiſiemes dans leur ſéjour & leurs projets de guériſon.

Tout ceci ſera plus amplement prouvé par les exemples que va me fournir le rapprochement des ſymptômes de leurs maladies tant aiguës que chroniques.

SECTION II.

Du tempérament des Créoles dans leurs maladies aiguës.

I. QUOIQU'AU premier aſpect les Créoles paroiſſent bien conformés, en général au rapport de Deſportes, ils ont la poitrine étroite, le cou long, les épaules élevées plus ou moins en avant, un ton de voix foible qui indique le penchant à la pulmonie. Ce ne ſont point ces anciens peuples, que les conquérans du Nouveau-Monde y combattirent autrefois ; leur conſtitution, au rapport de Piſon, étoit robuſte, ils avoient la poitrine large, la voix forte, & leurs membres exercés par le travail & par une vie vagabonde, conſervoient cette vigueur héréditaire que nos Créoles deſireroient envain. Semblables aux plantes exotiques, que le changement de climat frappe toujours, ils ſont iſſus de parens étrangers à celui qu'ils habitent, & qui n'ayant pu ſoutenir cette tranſplantation ſans que leur conſtitution, déja dépravée par le luxe & l'abus des plaiſirs, ne reçût une altération profonde, l'ont tranſmiſe à leurs deſcendans.

II. Une maladie exceſſivement commune entre les deux tropiques, démontre mieux encore

cette irritabilité de la fibre. Je veux parler du ſpaſme, d'autant plus redoutable dans ces climats, qu'il attaque indiſtinctement les perſonnes de tous les âges, & plus encore les enfans, leſquels, toutes choſes égales, d'ailleurs ſont par-tout beaucoup plus ſujets aux convulſions que les adultes (2). Bontius conſidérant que le ſpaſme n'étoit pas commun dans le Nord, & frappé de l'obſerver ſi fréquemment dans les grandes Indes, l'a regardé comme endémique à ces dernieres contrées. Guillaume Piſon eſt du même avis dans ſon Hiſtoire des Maladies des Indes occidentales, & dans la relation particuliere de celles du Bréſil. Bajon, Chirurgien du Roi, à Cayenne, a cru devoir en faire l'objet d'un Mémoire particulier dans ſes recherches ſur cette Iſle & ſur la Guiane Françoiſe. Le ſpaſme a également fixé l'attention de Barrere, dans un autre Ouvrage intitulé, *la France Equinoxiale*; ainſi que Chamvalon dans ſes Obſervations ſur la Martinique. Poupé Deſportes & Chevalier, tous deux Médecins à Saint-Domingue, ont à leur tour obſervé le même accident dans cette Colonie. Ce phénomene n'a point échappé non plus aux recherches des Médecins & Chirurgiens Anglois; tous ont remarqué que le ſpaſme pouvoit ſe manifeſter ſpontanément & indépendam-

ment d'autres maladies, & que s'il ſe déclaroit à la ſuite des piquures, des bleſſures & des morſures, ce qui le rend plus commun parmi les Negres, qui preſque toujours vont pieds nuds, que ſi par la même raiſon il accompagnoit les opérations chirurgicales, il n'en compliquoit pas moins les maladies aiguës, qu'il rendoit périlleuſe & mortelle l'iſſue des unes & des autres, & que dans tous les cas il dépendoit d'une irritabilité de la fibre due à l'influence du ciel.

III. Effrayés par la violence de ce ſymptôme, les Auteurs cités l'ont regardé comme infiniment redoutable ; l'un d'eux va même juſqu'à le croire preſque auſſi terrible à Saint-Domingue, que la rage l'eſt en Europe (3). Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'indépendamment des cauſes énoncées, tous en recherchent le principe dans le ſaiſiſſement que produit ſur le corps le paſſage ſubit du chaud au froid : nouvelle preuve de la ſenſibilité exquiſe des nerfs des habitans de ces contrées brûlantes.

IV. L'irritation dont l'eſtomach, le foie & les entrailles des Créoles ſont ſuſceptibles, confirme l'exiſtence de cette ſenſibilité, & fait mieux connoître leur tempérament. Les ſuites d'une indigeſtion ſont ſouvent mortelles dans nos Antilles. Deſportes remarque judi-

cieuſement que, *tel eſt dans ce pays l'empire des fonctions du foie, de la rate & du pancréas, que les dérangemens de ces viſceres ſont l'origine & la cauſe des maux qui regnent ſous la Zone-Torride.* En parcourant l'Hiſtoire des Maladies des pays chauds, on voit tous les Auteurs y comprendre l'inflammation du foie, celle de l'eſtomach & des inteſtins ; par-tout il eſt queſtion de vomiſſemens bilieux, de dévoiemens pareils, de coliques hépatiques, de déplacemens fréquens d'humeur, de dépôts fuſant dans les lames du tiſſu cellulaire, & menaçant toutes les parties ; mais ſe fixant particuliérement à la ſurface interne ou externe du grand lobe du foie ; enfin de jauniſſes & d'embarras de ce viſcere, ſe manifeſtant preſque toujours dans les maladies aiguës, ou à leur ſuite. Ainſi tout démontre que l'épigaſtre & les hypocondres ſont eſſentiellement agacés, que les autres organes du bas-ventre éprouvent par contre-coup le même effet ; qu'enfin des irradiations ſpaſmodiques inégalement diſtribuées, criſpant tantôt une partie, tantôt l'autre, y attirent des dépôts de différente nature, ſouvent bilieux, & toujours plus ou moins conſidérables, ſuivant le degré d'étranglement qui s'oppoſe au paſſage de l'humeur & qui la fixe. Il eſt encore eſſentiel de remarquer que, comme cette humeur,

ſur-tout la bilieuſe, ſurabonde dans l'eſtomach & dans les inteſtins, les dépôts de bile doivent ſe former principalement ſur le viſcere qui la prépare, c'eſt-à-dire, que c'eſt dans cette partie & dans l'eſtomach que ſemblent ſe concentrer l'irritation & la congeſtion.

V. De ces réflexions ſur la marche & le foyer de ces ſymptômes, des maladies aiguës des Créoles, il réſulte que l'aſſemblage énorme des nerfs qui de toutes les parties du corps ſe réuniſſent directement ou indirectement en faiſceaux derriere l'eſtomach, & qui de-là ſe ſoudiviſent en autant de plexus particuliers à ce viſcere, au foie & à la rate, ſont exceſſivement mis en jeu par une cauſe irritante quelconque, à-peu-près comme la choſe arrive à la ſuite des grandes paſſions ; que le creux de l'eſtomach doit alors ſe criſper, les hypocondres s'élever, & les organes placés dans ces régions partager cette contraction ſpaſmodique & ces irradiations convulſives, d'où viennent les étranglemens fréquens & les accidens qui en ſont la ſuite.

VI. Cette diſpoſition générale a été preſſentie & même indiquée, quoique dans un cas particulier, par M. Poiſſonnier Deſperrieres, dans ſon Traité des Fievres de Saint-Domingue. Après avoir expoſé comment les humeurs des

Européens ; *devenoient acrimonieuſes & la bile alkaleſcente, par l'excès de la chaleur du climat*, ce Médecin eſtime que le fluide qui parcourt les nerfs du plexus gaſtrique, participant de l'acrimonie générale des humeurs, doit irriter les tuniques de l'eſtomach, & donner lieu à des nauſées & à des vomiſſemens.

VII. La ſenſibilité nerveuſe des Créoles une fois déterminée, & ſon influence ſur leurs maladies mieux connue, on ne ſera plus étonné de voir, ſuivant la remarque des Médecins de nos Antilles, les Européens nouvellement émigrés, quelquefois même ceux qui paroiſſent faits au climat, tomber malades, ou le devenir davantage en ſe livrant à la terreur qui les pourſuit ; & les habitans des Provinces de France, dont l'imagination vive peut facilement s'exalter, les Provençaux ſur-tout & les Bretons qui ſont ſi ſuſceptibles de la maladie du pays, avoir été dans les premiers tems, plus que les autres, la victime de la fievre de Saint-Domingue. La diſtance où ils ſe voyoient de leur patrie, la crainte dans laquelle ils avoient entrepris le voyage, la mort de pluſieurs de leurs camarades, tout leur imprimoit cette inquiétude profonde qui criſpe l'eſtomach, & que le peuple appelle *le cœur ſerré*. Alors le ſpaſme agitant les nerfs

dont le rendez-vous général eſt placé ſi près de de ce viſcere, la fievre inflammatoire à laquelle la traverſée & la chaleur exceſſive du climat les avoient diſpoſés, s'allumoit avec force, & prenoit chaque jour l'accroiſſement indomptable, qui les conduiſoit au tombeau.

VIII. Pour achever de démontrer l'exceſſive mobilité des nerfs des Créoles, & combien l'affection de ces organes agit dans leurs maladies aiguës, il ſuffit de faire attention à la grande utilité des bains, lorſqu'après avoir déſempli ſuffiſamment les vaiſſeaux par des ſaignées modérées, & évacué la bile ſtagnante dans l'eſtomach, on a recours à l'immerſion dans l'eau tiede, avec la précaution de bien eſſuyer & couvrir le malade quand il en ſort. Les Médecins de nos Antilles n'ont qu'une voix là-deſſus. Cette tendance à l'irritation a paru ſi grande à M. Deſperrieres, qu'il a cru devoir exclure les vomitifs du traitement des fievres de Saint-Domingue. Le conſeil donné par Deſportes, d'appliquer des cataplaſmes émolliens ſur le bas-ventre, ajoute à cette preuve, renforcée d'ailleurs par la néceſſité de modérer les évacuations inférieures, lorſque l'agacement des inteſtins eſt tel qu'on voit ces organes ſe ſoulever, même contre les purgatifs les plus doux.

IX.

XI. L'intempérance dans le régime & dans tous les genres de plaiſir, augmentant ſans ceſſe cette criſpation dangereuſe, ajoute à la nature du tempérament des Créoles, & fournit un ſurcroit de preuves en faveur de ce qui vient d'être établi. On ſait que les veilles, l'abus des vins & des liqueurs, l'uſage immodéré du café & du ſucre, les alimens de haut goût & la débauche avec les femmes, tendent la fibre, la deſſéchent, criſpent l'épigaſtre, & font élever les hypocondres, même dans les climats les plus froids; ce fait eſt atteſté par l'état de douleur & de mélancolie qu'éprouvent tous ceux qui ſe ſont livrés long-tems à des excès. D'après cela que l'on juge de la maniere dont toutes ces cauſes réunies doivent opérer ſur des corps placés ſous une Zone de feu, & dont la fibre naturellement irritable & facile à ſe deſſécher, eſt ſi fort diſpoſée à recevoir ces impreſſions dangereuſes.

X. C'eſt cette cauſe trop réelle qui, favoriſée par la nature du tempérament des Créoles, les conduit plus ou moins rapidement à la profonde mélancolie dans laquelle on les voit tomber vers la troiſieme époque de la vie, & quelquefois plutôt, lorſqu'emportés par la jouiſſance, il ont accéléré ce triſte moment.

XI. Ici s'éleve une queſtion. Les Créoles avec

la fibre ſi irritable, ont cependant la chair molle, & ne paroiſſent pas auſſi forts qu'on l'auroit d'abord préſumé ; ſouvent avec une vigueur apparente, ils ſuccombent, même à des travaux qui ne ſont pas violens : qu'elle en peut être la cauſe ? Ce problême peut s'expliquer à ce que je crois, par ce que l'on obſerve chez les femmes ſujettes aux affections des nerfs. Voyez combien elles ſont foibles ! Leur fibre motrice eſt en apparence lâche & preſqu'inerte ; mais les nerfs toujours très-irritables la font entrer en convulſion au moindre choc. Quelques Phyſiologiſtes ont penſé que cet état convulſif venoit du ſentiment interne de l'animal ſur la débilité de ſon exiſtence : d'autres conſidérant que dans les grandes déperditions, les mouvemens violens étoient l'effet de l'extrême affoibliſſement qui s'enſuit, ont cru reconnoître la même cauſe dans la maigreur du plus grand nombre des perſonnes vaporeuſes, parce qu'ils obſervoient le même effet. En réuniſſant ces deux explications, la queſtion ſemble répondue, puiſqu'il eſt vrai que les Créoles ayant naturellement la fibre nerveuſe déliée & tendue, joignent à cette premiere diſpoſition, un apauvriſſement exceſſif & journalier par la voie des ſueurs. J'indiquerai une troiſieme cauſe dépendant du méchaniſme des muſcles, relativement au tiſſu

cellulaire qui les entoure, lorſqu'il s'agira de la fonte du corps muqueux.

XII. De l'examen de l'état des ſolides, ſi nous paſſons aux cauſes humorales des maladies des Créoles, l'acrimonie & l'excès de la bile ſont les premieres qui ſe préſentent. Déja on a dû le préſumer en voyant cette humeur compliquer toujours par ſa ſurabondance, ou par ſon altération, les accidens ſpaſmodiques remarqués. En cela les Créoles reſſemblent parfaitement aux Habitans de nos Provinces Méridionales, & plus encore à ceux qui vivent dans les Iſles de l'Archipel, & ſur le ſable brûlant de l'Afrique. Les maladies de ces Peuples ont un intime rapport avec celles dont il s'agit. Le ſpaſme y eſt très-commun, ſur-tout parmi les enfans ; & l'on obſerve auſſi le *cauſos*, en tout ſemblable à la fievre ardente de Saint-Domingue, mal à propos confondue avec le *mal de Siam* (4).

XIII. Proſper Alpin, traitant des maladies parculieres à l'Egypte, fait à-peu-près l'énumération de celles de la Zone Torride. On y voit les ophtalmies ; les fievres ardentes, & la phrénéſie qui emportent les malades en deux ou trois jours ; les maladies de peau, telles que les dartres, la lepre, l'éléphantiaſis, les fievres tierces & quartes, les affec-

tions du foie & de la rate & autres ſemblables, qui, ſelon la remarque de cet Auteur, quoiqu'obſervées dans tous les pays, ſemblent appartenir plus particuliérement aux climats chauds. Telle eſt en effet la marche de la nature dans la répartition des tempéramens, que par une progreſſion croiſſante, plus on approche de la ligne, plus les peuples ſont indolens, légers, bilieux, iraſcibles, & ſujets aux maladies inflammatoires, tandis que plus on revient vers les poles, plus les hommes ſont pituiteux, phlegmatiques, forts de conſtitution, & fermes dans leur réſolution. *Propoſiti tenaces.*

XIV. En ſuivant la gradation de ces maladies, on n'eſt plus étonné de voir les Créoles auſſi bilieux; il y a même lieu de préſumer que, par leur fréquence & leur continuité, le ſang que les ſueurs abondantes privent journellement de ſa ſéroſité, devenu plus riche à proportion en partie colorante, fournit davantage à la ſécrétion de la bile, puiſqu'il eſt vrai que dans l'ordre naturel des fonctions, ce fluide n'arrive au foie, pour y ſéparer cette humeur qu'après s'être dépouillé dans les différens couloirs d'une grande partie de ſa portion la plus liquide. Cette donnée ſi vraiſemblable une fois reçue, il ne paroîtra plus extraordinaire que l'eſtomach ſoit ſouvent ſurchargé de bile; qu'à

raiſon de l'extrême chaleur, & de la ſiccité du ſang, cette bile devienne plus âcre, plus mordante, qu'elle produiſe enfin ſur ce viſcere les effets d'un véritable empoiſonnement, manifeſté par des irritations, des ſpaſmes & des courans d'humeur qui, formant des dépôts dans les parties du corps les plus étranglées, rendent la fievre inflammatoire d'autant plus aiguë, que l'état de l'atmoſphere ajoute à ſon intenſité.

XV. Le tempérament primitif des Créoles eſt donc ſanguin & bilieux, & non pituiteux mélancolique, ou pituiteux bilieux, comme on l'a avancé de nos jours. Leur ſang eſt épais à raiſon de la diſſipation qu'ils font des parties ſéreuſes, & du peu de fluide qu'ils y verſent, dans leur régime preſque toujours incendiaire. La prédomination de la bile y eſt ſi marquée, que pour rien & dans la meilleure ſanté, leur peau prend une teinte jaune. *Ils mâchent la bile*, leurs enfans même en ſont frappés d'une maniere très-ſenſible. Eh comment les choſes pourroient-elles ſe paſſer autrement! Nous participons tous plus ou moins du tempérament de nos peres; ſouvent même nous avons avec eux la plus exacte reſſemblance. Or quelle a été & quelle eſt encore la conſtitution des Européens qui vont s'établir entre les deux Tropi-

ques ? Ils ne s'acclimatent qu'en devenant exceſſivement bilieux ; il eſt rare que le foie revienne en entier de l'impreſſion reçue dans la fievre d'émigration , ſur-tout quand celui qui a été ainſi affecté , continue de vivre ſous le climat qui en fut la cauſe. Le moindre des accidens qui menace alors ce viſcere , c'eſt de reſter beaucoup trop volumineux , & de ſéparer toujours plus de bile.

XVI. Le motif qui a donné lieu à l'erreur que je viens de combattre, eſt fondé ſur la fréquence des fluxions chez les Créoles , & ſur ce que la fibre , en ne s'arrêtant qu'à l'indolence apparente de leur caractere , ne paroît point aſſez active. Toujours cracher & moucher , comme l'éprouvent beaucoup d'entr'eux, étoit une raiſon aſſez ſpécieuſe pour s'y méprendre ; c'eſt ſans doute ce qui a ſéduit Deſportes, pour n'avoir pas aſſez diſtingué l'état fluxionnaire , de l'état pituiteux qui tient eſſentiellement à la nature du ſang , à la foibleſſe des viſceres , & à la conſtitution originaire de la fibre. C'eſt peut-être encore ce même motif qui a fait dire à Proſper Alpin que les Egyptiens qui vivent ſous un climat dont la température les expoſe , comme les Créoles , aux viciſſitudes imprévues du froid & du chaud (*a*),

(*a*) *Hincque nullum eſt morbi genus ex capitis diſtillatione....*

avoient le tempérament ou ſanguin, ou pituiteux. Plus heureux pourtant que le précédent, ce dernier Médecin détruit enſuite ſa théorie par le fait, en avouant que le tempérament pituiteux convient plus particuliérement aux femmes & aux Eunuques, ou tout au plus à quelques Habitans des villes, mais point du tout aux Maures & aux Arabes, qui, s'exerçant à des travaux pénibles, ou toujours errans dans les campagnes, ont la fibre ſeche, tendue, & ſont décidément *ſanguins & bilieux*.

XVII. La néceſſité apparente des ſaignées dans les climats chauds, & les hémorragies de toutes eſpeces, démontrent également la pléthore chez les Créoles, de l'aveu même de ceux qui different d'opinion ſur la nature de leur tempérament.

XVIII. Il faut pourtant convenir qu'indépendamment de la ſurabondance réelle du ſang, il en eſt une relative aux vaiſſeaux qui le contiennent, plus ſenſible que la premiere dans les maladies aiguës, & qui provient de l'extrême expanſion de ce fluide expoſé à une chaleur du double de la nôtre. J'avoue encore que

---

Quod illi populi non patiantur. Ce langage eſt à-peu-près celui de tous les Auteurs qui ont écrit ſur les maladies des climats chauds.

dans cette raréfaction continuelle, le ſang doit, avec l'âge, ſe rapprocher d'une diſſolution plus ou moins forte, ſur-tout après les fréquentes ſaignées qu'on a coutume de faire dans la fievre d'acclimatement, & plus encore ſi cet état eſt augmenté par la répercuſſion des ſueurs qui, malgré l'épuiſement où elles jettent les nouveaux arrivés, & même les Créoles, leur deviennent également indiſpenſables.

XIX. C'eſt ſans doute pour obvier à cette déperdition, qu'on les voit uſer avec une ſorte d'intempérance des vins & des liqueurs, & ſurtout balancer l'effet des productions rafraîchiſſantes de leurs pays, par tout ce qu'il y a de plus piquant & de plus ſalé dans les aſſaiſonnemens. L'inconvénient qui doit réſulter dans la ſuite de ce régime deſtructeur, eſt hors de doute. On a remarqué que la vie moyenne des Habitans de Saint-Domingue, n'alloit gueres au-delà de ſoixante ans. Mais un plus grand encore ſeroit peut-être de ſe laiſſer anéantir à force de tranſpirations. Les alimens forts & les boiſſons ſemblables jettant plus de molécules actives dans le corps ſans le trop nourrir, peuvent donc être regardés comme autant de cordiaux qui raniment journellement leurs forces, & les défendent au moins pour quel-

que tems contre une inanition qui ſeroit inévitable, ſi, ſous le prétexte de ſe rafraîchir, les Créoles ſe livroient excluſivement au régime délayant. Delà vient ſans doute que ce goût pour les alimens ſalés, épicés, les vins généreux & les liqueurs ardentes, eſt univerſellement répandu chez les Peuples placés entre les deux tropiques, comme Bontius, Piſon, & pluſieurs autres Ecrivains l'avoient remarqué, & comme on l'obſerve de nos jours.

XX. Les Auteurs que je viens de citer, & tous ceux qui ont écrit depuis ſur le même ſujet, rapprochant le caractere des maladies des Créoles, de celles qui regnent dans les climats où Hypocrate exerça la Médecine, ont conſidéré, d'après la doctrine de ce grand Maître, les abſcès ſurvenus dans le mal de Siam, & dans les fievres ardentes, double-tierces, ou autres aiguës, comme des efforts critiques de la nature, dont ils ont calculé la bonne & la mauvaiſe iſſue, à raiſon des jours où les dépôts ſe manifeſtoient. Quelque fondée que paroiſſe leur obſervation, je ne craindrai pas de dire ma façon d'enviſager la cauſe du développement de ces ſymptômes. Au rapport de ces mêmes Auteurs, au milieu d'une maladie aiguë, la veine que l'on avoit d'abord ouverte pour la ſaignée, & qui s'étoit fermée

en apparence, ſe rouvre d'elle-même ; la plaie devient légérement douloureuſe, ou ne l'eſt pas du tout, & il ſe forme dans l'interſtice des muſcles, & ſuivant la direction du vaiſſeau, des fuſées de matiere muqueuſe, en maniere de dépôt prolongé, ſans élancement préliminaire, ſans même aucun des ſignes qui indiquent la formation de l'abſcès. Ainſi d'un côté l'on voit le ſang ſe raréfier davantage, & s'échapper par toutes les voies, à-peu-près comme on l'obſerve après la morſure du ſerpent hemmorrous, & de l'autre la matiere muqueuſe s'en ſéparer, ſe former en maſſe, & ſe figer par filons dans les vaiſſeaux & dans les lames du tiſſu cellulaire, comme l'éprouvent ceux qui ont été mordus par une autre eſpece de ſerpent appellé Boïcininga, ou ſerpent à ſonnettes.

XXI. On a donc lieu de préſumer qu'en même tems que la chaleur exceſſive des climats, ſitués entre les deux Tropiques, raréfie le ſang, elle tient le corps graiſſeux dans un état de ramoliſſement qui lui laiſſe à peine la plus légere conſiſtance ; & que donnant une énergie plus forte à la bile, elle produit ſur les Créoles, & plus encore ſur les étrangers, le double effet de la morſure des bêtes venimeuſes. Alors on explique comment les rou-

geurs, les érésipeles, & plusieurs sortes de maladies éruptives de la classe des aiguës, les crampes, les engourdissemens des membres & les spasmes peuvent avoir lieu (car on sait qu'il est de la nature des poisons qui affectent l'épigastre, sur-tout de ceux que fournit le regne animal, de les produire); comment cette matiere graisseuse muqueuse séparée du sang, & d'abord en fonte, peut errer dans le tissu cellulaire, fuser dans les lames des différentes cellules qui occupent l'intervalle des muscles, ou qui entourent les arteres & les veines, & y former des congestions qui prennent bientôt un caractere gangréneux, tant par la stagnation & par l'âcreté de cette matiere, que par l'excessive chaleur de l'atmosphere; comment enfin appellée plus particuliérement vers le foie essentiellement irrité, elle s'y joint souvent aux dépôts bilieux, ou s'épanche seule dans les intestins sous la forme d'une pulpe blanchâtre, qui, exprimée ensuite par le fondement, a été regardée par quelques Auteurs comme un symptôme de lienterie, & par d'autres, avec encore moins de vraisemblance, comme l'expression violente & mortelle de la sérosité du pancréas, & des glandes du mésentere.

XXII. Du peu de consistance de cette substan-

ce dépend auſſi en partie la foibleſſe de la fibre des Créoles. Une corde qui vacille ſans ceſſe dans ſes directions, ne rend point l'effet de celle que l'on ſoutient par une couliſſe ou par quelqu'autre moyen ſemblable ; autrement elle exige un degré de tenſion infiniment plus fort qu'il n'eût été néceſſaire avec ces précautions. Ce que l'on voit dans les machines ordinaires, s'opere de même dans notre corps ; les tendons ſont enfermés dans des gaines, ils gliſſent dans des couliſſes ; & les muſcles compoſés d'un aſſemblage de faiſceaux & enfermés dans un ſac membraneux, qui en renforce le tiſſu, ſont entrelardés & entourés de graiſſe, autant pour les humecter dans les grands frottemens, que pour les matelaſſer. Chacune des fibres qui les compoſent, a ſa gaine particuliere pour le même effet. Mais ſi l'extrême moleſſe & la fuſion de la ſubſtance graiſſeuſe diminue l'efficacité de ces moyens, ce changement ne peut avoir lieu ſans la diminution des forces, ou ſans une augmentation de puiſſance qui devient alors pénible & convulſive.

XXIII. La fréquence des catharres ſous la zone Torride, ſur-tout dans les climats où le chaud & le froid ſe ſuccedent pluſieurs fois dans la journée, ſemble venir auſſi de cette fonte dont

l'influence, ainſi que celle du ſerrement de l'épigaſtre dans les maladies aiguës de tous les pays, mérite infiniment d'attention. Qu'il me ſoit encore permis de m'y arrêrer un inſtant: l'eſtomach étant regardé depuis long-tems comme le point central de toutes nos fonctions, & de toutes nos ſenſations, c'eſt de ce centre commun que doivent partir toutes les irradiations ſymptomatiques & critiques, tant des maladies aiguës que des chroniques; quoiqu'elles ſoient quelquefois moins remarquables dans ces dernieres. L'action des remedes ſuivra donc auſſi cette marche, delà vient que le vomiſſement excité à propos, a tant de ſuccès ſur-tout dans les maladies catharales & les éruptives, où la nature dirigeant plus particuliérement ſes efforts vers les parties ſupérieures, eſt ſecondée par les ſecouſſes que reçoit le diaphragme, à bon droit regardé comme le balancier du corps. C'eſt de cette ſecouſſe naturelle ou excitée par l'art, que le tiſſu cellulaire, trop généralement répandu pour n'être pas une partie très-eſſentielle de notre machine, reçoit l'impreſſion qui l'agite; c'eſt encore de cette impreſſion une fois reçue, que ſe forment ſucceſſivement les courans d'humeur muqueuſe, dont les effets varient à raiſon des organes qu'ils atta-

quent, & de la maniere plus ou moins vive avec laquelle l'humeur y eſt attirée ou pouſſée: je dis attirée, parce qu'indépendamment de l'impulſion dont il s'agit, chaque viſcere jouiſſant d'une vie & d'une action particuliere, a la faculté aujourd'hui mieux reconnue d'appeller la fluxion dans ſon département.

SECTION III.

Du tempérament des Créoles, dans leurs Maladies chroniques.

I. APRÈS avoir exposé d'une maniere plus positive la nature du tempérament des Créoles, tant par l'état de leur santé que par le tableau des maladies aiguës, dans lesquelles la violence des symptômes a fourni de si grands moyens de le déterminer, il me reste à voir comment il est altéré par les maladies de langueur.

II. Quelques soins qu'aient pris les Européens, arrivés pour la premiere fois dans les deux Indes, pour y défricher le sol dont ils entrerent en possession, ce défrichement n'a pu se faire qu'avec le tems. Dans l'origine nos Colonies n'offroient que des terreins incultes couverts de bois, & des marais remplis d'herbes sauvages & d'insectes, qui périssant & se reproduisant sans cesse, en rendoient le voisinage incommode & mal sain. Aujourd'hui même, malgré les travaux assidus des Colons, une grande partie de nos possessions d'outre-mer est encore exposée aux vapeurs pernicieuses de ces foyers de mort, que l'industrie humaine n'a pu entiérement détruire. Delà

ſont venus les fievres malignes peſtilentielles, la double-tierce, le tein pâle & bilieux, la cachexie, les obſtructions du foie, les groſſes rates, le ſcorbut, les dartres, la lepre, l'éléphantiaſis, le pian, & pluſieurs autres maladies de la peau toutes opiniâtres.

III. Cependant ces affections ne ſont point particulieres aux Créoles, ni eſſentiellement attachées aux Colonies: il eſt arrivé aux premiers Colons, & il arrive à ceux qui ſont expoſés aux mêmes cauſes, ce qui ſe paſſoit autrefois en Europe, & ſur-tout en France, lorſque les campagnes, couvertes de bois & d'eaux ſtagnantes, exhaloient le méphitiſme des différentes contagions qui affligeoient ſi fréquemment ce Royaume: ce qui arrive encore ſur les bords maritimes de la Provence, depuis Toulon juſqu'à Antibes, & le long des étangs de Languedoc, où des marais abandonnés par la mer, remplis de plantes ſauvages, & également infectés par les couſins & par les crabes, préſentent dans nos climats une image aſſez exacte des *eſſeters* de Saint-Domingue: ce qu'éprouvent enfin ceux qui vivent le long des plages marécageuſes de l'Italie, les habitans des Iſles de l'Archipel, & ceux des rives méditéranées de l'Aſie & de l'Afrique, ſur leſquelles regnent perpétuelle-

ment

ment des fievres de mauvais caractere, notamment la fievre peſtilentielle, qui des bouches du Nil ſe répand trop ſouvent dans les pays qui commercent avec l'Egypte.

IV. Mais ſi cette influence tant générale que particuliere de l'air & des émanations qui en alterent la pureté, peut agir ſeule ſi fortement, combien ſon activité ne doit-elle pas s'accroître lorſque le ſang de ceux qui l'éprouvent toujours plus ou moins épais, ou diſſous, (l'un & l'autre extrême pouvant ſucceſſivement avoir lieu) ne trouve qu'un foible moyen de réparation dans le corps graiſſeux peu conſiſtant & ſouvent altéré; que des ſueurs exceſſives l'appauvriſſent journellement, & que le régime le plus contraire, loin de réparer cette perte, la favoriſe. Le danger paroîtra bien plus grand, en conſidérant que le premier effet des émanations méphitiques ſe manifeſte toujours ſur les nerfs.

V. Auſſi les maladies de langueur ſont-elles très-fréquentes & très-meurtrieres dans les climats chauds. Il eſt rare en effet de s'y rétablir parfaitement des maladies aiguës; le tableau de leur ſuites tracé par les Médecins & les Voyageurs, a quelque choſe d'effrayant. La jauniſſe, les diarrhées de différens genres, les dartres du plus mauvais caractere, & ſur-tout les groſſes rates, le

dépériſſement, l'enflure des jambes, l'hydropiſie enfin, s'y manifeſtent ſans ceſſe. Delà vient que la vie des Créoles n'eſt pas longue ; ainſi que je l'ai déja remarqué. Il en eſt de l'homme comme des autres productions de la nature : les fruits précoces, & tous ceux dont l'art devance la ſaiſon dans les ſerres chaudes, paſſent promptement, ſi la chaleur hâtive qui les a produit, continue d'en précipiter la maturité. Leur diſparition eſt bien plus prompte encore lorſque l'humidité & la trop grande odeur du fumier en précipite la corruption.

VI. Dans le nombre de ces maladies, le ſcorbut paroît prédominer. Selon quelques Auteurs, il a pour principal ſymptôme le gonflement de la rate, affection remarquable à laquelle peut-être les anciens ont trop accordé, mais que quelques modernes ſemblent avoir trop dédaigné. Deſportes croit qu'il n'y en a point qui caractériſe mieux le ſcorbut dans les pays chauds. Peut-être a-t-il pouſſé trop loin les choſes, en enviſageant la rate ainſi gonflée, comme le ſiége principal des maladies chroniques ; toujours eſt-il vrai qu'en pareil cas, ce viſcere, conjointement avec le foie, ſe gonfle, s'aggrandit & s'obſtrue, au point d'occuper un grand eſpace dans le côté gauche du bas ventre,

& de paroître au toucher d'une dureté qui étonne.

VII. Le même Auteur ajoute avoir obſervé que les tempéramens bilieux étoient plus ſujets au ſcorbut que les autres ; il avoit également remarqué que le foie de ces malades étoit toujours engorgé, & que par contre-coup la rate acquiéroit un volume conſidérable : conſultez d'ailleurs les Obſervateurs, tous vous fourniront des exemples nombreux de l'embarras de ces deux viſceres dans cette maladie ; enſorte que ſi d'autres cauſes la produiſent, du moins la ſtagnation de la bile, ſa corruption, & le gonflement du foie & de la rate doivent concourir infiniment au développement du ſcorbut, comme ils en ſont l'effet inévitable, quand d'autres principes y donnent lieu.

VIII. Je trouve avec plaiſir cette opinion appuyée par le témoignage des Médecins Anglois, & ſur-tout par une note intéreſſante que M. de Villiers, mon confrere, a ajouté à ſa traduction de la Médecine pratique de Londres. Après avoir obſervé que le foie peut éprouver un aggrandiſſement chronique, comme il en eſt un aigu bien reconnu par ces mêmes Praticiens, il remarque que ce viſcere & la rate peuvent à la fois ſe gonfler, même en Europe. La fievre maligne peſtilentielle de l'Armée

Françoiſe dans l'Electorat d'Hanovre, en 1757 & 1758, avoit ſon ſiége particulier dans la rate, qui, toute pourrie qu'elle étoit, peſoit quelquefois trois ou quatre livres. Il ajoute, en faveur de Deſportes, que l'aggrandiſſement de ces deux viſceres eſt le ſiége de pluſieurs autres maladies, qui en ſont les ſymptômes, ou les ſuites, comme de la maladie noire, des vomiſſemens chroniques, de l'hydropiſie, des hémorragies internes & externes, des varices, & *d'un ſcorbut ſans ceſſe renaiſſant, &c.*; indépendamment de ces premieres preuves, Rouppe en fournit de bien plus ſenſibles, par l'ouverture du corps des Matelots morts ſcorbutiques. Par-tout on voit le foie & la rate engorgés, ce dernier viſcere ſouvent putréfié, & la veſſicule du fiel toujours pleine d'une bile jaune, foncée & verdâtre. Lind enfin qui, écrivant ſur le ſcorbut, ſemble avoir dédaigné l'état de ces deux viſceres, atteſte encore leur engorgement, puiſque, même en diſconvenant d'un côté de l'enflure ſenſible de la rate, il avoue de l'autre que ce viſcere eſt preſque généralement noir ou putréfié, & plus conſidérable que dans l'état naturel.

IX. De ce qui vient d'être dit, il réſulte qu'en obſervant la génération des maladies chroniques chez les Créoles, on les voit ſuivre la

marche des aiguës ; que le foie , ce viſcere ſi ſuſceptible d'altération , & pourtant ſi eſſentiel à la ſanté , que ſon dérangement occaſionne ou aggrave toutes les affections inflammatoires , commence encore ici la tragédie ; que c'eſt de ſa redoutable influence ſur les fonctions de l'économie animale, que viennent le trouble des digeſtions , la coction vicieuſe du chyle , l'inertie & le dépériſſement réſultant d'une nourriture qui , loin de réparer les pertes , ne ſert qu'à corrompre davantage ce qui n'étoit pas encore altéré ; que c'eſt auſſi à l'embarras de ce viſcere , au reflux de la bile , à ſon défaut , ou à ſa ſurabondance dans les premieres voies, à ſa foibleſſe, ou à ſon excès d'énergie , enfin à ſon épanchement plus ou moins conſidérable , & à l'altération des fluides qui en réſulte , qu'il faut attribuer tous les maux auxquels les Créoles ſont ſujets. Qu'alors les hypocondres s'élevent , les digeſtions ſe dérangent , & le dévoiement ſurvient ; que le ſang qui , amené des divers endroits du bas-ventre au foie , ne pouvant en ſortir avec la même facilité , reflue néceſſairement vers les ſacs hémorroïdaires , ou s'accumule dans ce viſcere & dans la rate deſtinée à ſervir dans le beſoin de réſervoir à ſon ſuperflu ; & que de-là découlent tous les maux qui accablent pour

ainſi dire les Créoles dans leurs climats incendiaires.

X. Ne ſoyons donc plus ſurpris ſi, lorſque leur ſanté altérée les force de venir en Europe, on les voit arriver dans un état ſi pitoyable; j'en ai connu qui, atteints du ſcorbut à un point effrayant, réſiſtoient long-tems à tous les remedes &conſervoient enſuite un embarras dans les viſceres, une tendance à la boufiſſure & un tein ſi pâle, ſi plombé, qu'on eût déſeſpéré de leur rétabliſſement, ſi l'air de France n'étoit pas pour eux le ſpécifique le plus ſalutaire. Qu'on ne croie pas pourtant que le tiſſu cellulaire & les réſervoirs de la lymphe ſoient exempts des effets d'un climat embraſé; comme on a vu qu'il étoit impoſſible que le corps muqueux eût, même dans l'état de ſanté, la conſiſtance qu'il conſerve dans les climats Européens, par la même raiſon il eſt plus diſpoſé à s'altérer dans les maladies, & à recevoir l'impreſſion de la bile qui infecte également la ſéroſité lymphatique. Delà vient cet aſſemblage effrayant de vices de peau qui, malgré l'extrême propreté des Créoles, les menacent de toutes parts, & que l'on voit arriver à un ſi haut degré de complication & d'intenſité quand ils les attaquent; delà encore les enflures ſubites des jambes & de tout le corps, qui tenant plus du météoriſme & de l'éréſipele que d'une véri-

table infiltration, paroiſſent ne dépendre que de la décompoſition rapide de la ſubſtance muco-ſo-graiſſeuſe.

XI. Ces ſymptômes reſſemblent aſſez à ceux que l'on obſerve en Europe à la ſuite des rougeoles, des fievres rouges, miliaires, ſcarlatines, éréſipélateuſes, & de toutes les autres maladies éruptives. Communément elles s'y manifeſtent dans les grandes chaleurs, ou dans le paſſage de cette température à une plus ou moins froide; l'épuiſement de l'eſtomach, l'irritation de l'épigaſtre & des hypocondres, les torrens de bile que les malades rendent par haut & par bas, tout indique la prédomination de cette humeur, comme dans les climats chauds. La conſtitution de cette année 1783 en a fourni la preuve : après des éruptions de toute eſpece, on a vu ce genre de bouffiſſure ſe manifeſter & durer avec une obſtination quelquefois inquiétante; les Créoles qui étoient à Paris n'en ont pas été exempts; pluſieurs d'entr'eux ont langui pendant quelque tems à la ſuite de ces maladies.

XII. Ainſi toutes les opérations de la Nature; & tous les dérangemens que les Créoles éprouvent dans leurs maladies chroniques, comme dans les aiguës, démontrent l'extrême irritabilité de leur fibre, & l'abondance & l'âcreté des humeurs qui, ne ceſſant de l'agacer, ajoutent

à ſa ſenſibilité. Tout enfin tend à confirmer que le foie eſt le point central de leurs affections ; que l'humeur qui s'y prépare domine toujours chez eux ; & que c'eſt de ſa qualité & de ſa ſurabondance, jointe à la tenſion extrême des nerfs, & ſur-tout de ceux du diaphragme, que réſultent tous les accidens dont ils ſont plus ou moins menacés.

SECONDE PARTIE.

De l'effet du paſſage en Europe ſur les Créoles ; & des moyens de le prévenir & d'y remédier.

SECTION PREMIERE.

De l'effet du paſſage en Europe ſur les Créoles.

I. APRÉS avoir recherché la conſtitution primitive des Créoles dans leurs propres foyers, je vais les ſuivre dans leur paſſage en Europe, & déterminer l'impreſſion que fait ſur eux la traverſée. Sans doute les Habitans des pays chauds ne peuvent que gagner en venant vivre ſous une température plus douce, ſur-tout lorſqu'embarqués ſur un vaiſſeau qui leur fournit toutes les commodités néceſſaires, ils ont le bonheur de faire une traverſée courte & paiſible, & qu'à l'exception du tempérament qu'ils ne peuvent changer, ils quittent leurs pays exempts de fievre, de ſcorbut, de dartres & d'autres maladies de cette nature.

II. Mais ſi la traverſée eſt orageuſe & longue, ſi par cette même raiſon ou par toute autre cauſe, difficile à prévoir, le manque de vivres

ſe joint à l'incommodité du ſéjour dans les vaiſſeaux ; enfin ſi le ſang diſſout ou prêt à ſe diſſoudre, loin de réſiſter à l'impreſſion de toutes les cauſes, n'en eſt que plus diſpoſé à la recevoir, alors, au lieu d'être à l'abri du danger, ce voyage peut devenir funeſte. En effet les Créoles ayant le ſang tantôt trop épais, tantôt rarefié, habitués d'ailleurs à des ſueurs abondantes, & ces deux manieres conſtitutives ſe trouvant ſouvent compliquées avec l'acrimonie des fluides, il n'eſt pas douteux que le changement d'atmoſphere, le reſſerrement de la peau, & la diminution de la tranſpiration qui en réſultent, ne faſſent ſur eux une impreſſion qu'il importe d'éviter. Ces craintes ne ſont point éxagérées; j'ai vu des paſſagers tomber dans l'hydropyſie preſqu'au moment de leur arrivée ; & d'autres qui en étoient menacés en s'embarquant, le devenir tout à fait. Un exemple bien frappant de l'impreſſion de la traverſée ſur les Créoles, & qui fait connoître en même tems juſqu'où peut aller le courage des femmes Créoles, c'eſt celui d'une Dame de Saint-Domingue, qui eſſuya les horreurs de la tempête, de la faim & de la ſoif ſur un navire de la flotte que M. le Comte d'Eſtain ramenoit en France dans cette derniere guerre, lorſqu'elle fut accueillie à la hauteur des Bermudes par le

terrible coup de vent qui la diſperſa. Celui ſur lequel étoit cette Dame, au lieu d'arriver en Europe, fut battu long-tems par la tempête & repouſſé à New-London chez les Inſurgens; delà s'étant embarquée ſur un autre vaiſſeau pour repaſſer en France, cette femme intrépide eſſuya un véritable naufrage aux attérages, & fut obligée de gagner la terre à pied au milieu des eaux : le ſcorbut avoit fait chez elle de ſi grands progrès, qu'une portion de l'apophyſe montante de l'os maxillaire gauche, s'en eſt détachée ; elle avoit ſoutenu l'effroi du danger avec une fermeté inconcevable, quoiqu'elle eût dû être ſans ceſſe attendrie par la préſence d'un enfant jeuneencore, menacé de périr dans ſes bras. Cette Dame vient de repartir pour Saint-Domingue.

III. La préſence du lait ſi ſouvent funeſte aux femmes d'Europe, nuit beaucoup plus encore aux Créoles, ſur-tout dans la traverſée. Cette ſubſtance facile à s'aigrir, & même à rancir, errant long-tems dans les feuillets du tiſſu cellulaire, attaque indiſtinctement tous les organes, principalement celui de la tranſpiration, dans lequel ſa dépravation & ſon ſéjour occaſionnent des maladies de peau graves & rebelles, ſur-tout quand le vice ſcorbutique ou tout autre de nature différente a déja infecté

les réſervoirs de la limphe & de la graiſſe, & que la bile épanchée, a vicié ces deux ſubſtances, tant par ſa couleur que par ſon âcreté. Le corps graiſſeux, ainſi dégénéré, portant l'infection dans tous les replis de la machine, les os même n'en ſont pas exempts & le mal devient d'autant plus difficile à combattre, qu'il eſt plus profondément enraciné : tel étoit l'état de la Dame dont je viens de parler. Les femmes Créoles ont encore beaucoup à craindre des pertes & des ſuppreſſions auxquelles elles ſont plus ſujettes dans la traverſée ; de là viennent les maux de nerfs, les pâles-couleurs, le dérangement d'eſtomac, & la jauniſſe. Ces ſuites de l'excès ou de l'interruption du flux menſtruel, ſont faciles à preſſentir, puiſqu'il eſt vrai qu'une perte aſſez forte, compliquée avec l'impreſſion de la traverſée doit accélérer l'appauvriſſement du ſang & ſa diſſolution ; comme l'état oppoſé ne ſauroit avoir lieu, ſans devenir le principe de l'embarras des viſceres.

IV. A l'approche du tropique, & ſur-tout lorſqu'on l'a paſſé, la différence du climat devenant plus ſenſible, manifeſte mieux ſes effets ſur le corps des Créoles; auſſi deviennent-ils lourds, ils ont la tête peſante ; en général, les paſſagers plus que les autres, éprouvent un aſſoupiſſement qui atteſte l'impreſſion d'un air plus doux &

moins chaud, & la ſuperfluité de l'humeur preſpiratoire qui s'exhale bien moins qu'auparavant: & quoique leur logement ſéparé & diſtinct de celui des matelots, ſemble les garantir de la fievre de priſon & du ſcorbut, qui ſouvent affectent l'équipage, cette plénitude d'humeur les y diſpoſe tellement, qu'ils en ſeroient également atteints, s'ils ne prenoient pas des précautions pour les éviter.

V. Heureuſement pour eux les vaiſſeaux qui les conduiſent en France vont toujours reconnoître les côtes de l'Amérique Septentrionale; ce qui non-ſeulement tempere la chaleur qui rendroit les maladies plus faciles à ſe répandre, mais encore ménage un air qui rafraîchit l'intérieur de leur logement.

VI. Cependant ce changement ſi avantageux, ſeroit nuiſible d'une autre maniere, par la ſurpriſe du froid, ſi les Créoles n'avoient la ſage précaution d'embarquer avec eux des vêtemens de flanelle avec leſquels ils s'en garantiſſent alors. Eloignés de l'air infect que l'on reſpire dans les entre-ponts, ſe nourriſſant d'alimens plus doux & plus légers que ceux de l'équipage, & ſur-tout ayant aſſez de hardes & de linge pour prévenir la mal-propreté, & ſe garantir de l'air humide, ils trouvent encore dans cette maniere de vivre des moyens de ne pas craindre les émanations qui

pourroient s'élever des entre-ponts : & ſi, contre l'expérience, le ſcorbut étoit contagieux, ils y ſeroient également moins expoſés, puiſqu'il eſt vrai qu'ils n'ont aucune communication avec l'équipage. Trop ſouvent pourtant les habitans des climats chauds ne paſſent en Europe que pour y rétablir leur ſanté délabrée, l'épuiſement des viſceres, la cachexie les y accompagnent ; plus ſouvent encore l'abus des remedes mercuriels a déchauſſé leurs dents & gonflé leurs gencives ; quelquefois même ils ſont ſujets à des échauffemens dartreux de la bouche & du goſier qui peuvent aiſément prendre un caractere ſcorbutique ; enfin il leur arrive auſſi d'avoir réellement le ſcorbut avant que de s'embarquer. N'oublions pas que naturellement indolens, & plus portés au repos par l'ennui & les déſagrémens de la traverſée, pour peu que le tems ſoit mauvais, il ſe retirent dans leur chambre où, livrés à l'inertie, ils favoriſent ſans le ſavoir, le développement ou l'augmentation de ce genre de maladie, qu'accélerent encore l'uſage & l'abus des liqueurs & des ſalaiſons, dont les Créoles ſont en général très avides.

VIII. J'ai parlé dans la premiere partie d'un ſymptôme de ſcorbut connu ſous le nom de groſſes rates : on a vu que les Créoles y étoient fort ſujets dans leur pays, où même ils

perſiſte long-tems après que les autres ſignes ſcorbutiques ſont diſſipés, ce qui fait que pluſieurs y ſont encore ſujets dans la traverſée, & même après leur arrivée en Europe. Cet accident mérite beaucoup d'attention, parce qu'il peut donner lieu au retour du ſcorbut, & à la maladie noire, dont l'iſſue eſt ſouvent funeſte.

IX. L'affection ſcorbutique eſt alors d'autant plus à craindre, qu'on a vu combien le gonflement des viſceres & ſur-tout celui du foie pouvoient y contribuer. A la vérité loin d'avoir égard à ces appréhenſions, dans le ſentiment le plus généralement adopté ſur cette maladie, on en borne la cauſe à l'humidité & au froid; Lind prétend que le défaut de végétaux qui en eſt le principal défenſeur, n'y fait pas grand choſe; qu'on peut même en guérir dans l'air infect de l'entre-pont. Mais ces idées ſyſtématiques ne doivent point prévaloir ſur celles que l'expérience avoit auparavant accréditées. Le ſcorbut eſt cauſé par l'air chaud & humide, comme Pringle l'avoit penſé; & tout ce que Lind avance pour établir une opinion oppoſée, ſera combattu d'une maniere victorieuſe, dans un eſſai ſur les maladies de gens de mer qui ſuivra de près cet ouvrage. On y verra que le ſcorbut étant fréquent & meurtrier ſous la ligne & dans toute l'étendue de

pays compriſe entre les deux Tropiques, les inductions que cet Auteur tire de l'exiſtence de cette maladie, & de ſon intenſité dans le Nord, ne ſauroient favoriſer ſon ſyſtême ; & que ſi elle exerce de ſi cruels ravages dans les climats froids, c'eſt que les hommes y ſont contraints par la rigueur de la ſaiſon, à s'enfermer la moitié de l'année dans des lieux bas & humides, plus ou moins échauffés tant par le feu qu'ils y entretiennent, que par leurs haleines ; & que la vie inactive qu'ils ſont alors forcés de mener, favoriſe de plus en plus ces deux principes de corruption. C'eſt par une ſuite de ces principes, que l'uſage des ſalaiſons & des liqueurs augmente les ſymptômes ſcorbutiques, ſoit en agaçant davantage des entrailles déja irritées, ſoit en ajoutant à la ſéchereſſe de leur parois, & viciant les digeſtions, qui, par la nature même des alimens ne fourniſſent plus ce fluide réparateur connu ſous le nom d'air principe, dont l'utilité contre le ſcorbut eſt aujourd'hui mieux connue.

X. Le tangage du vaiſſeau, l'odeur de mer, celle du ſucre ſur-tout, incommodent beaucoup les Créoles ; toutes ces cauſes, chacune par une action différente agacent leurs nerfs, & les portent quelquefois au vomiſſement, ſans toutefois avoir des ſuites bien fâcheuſes. Une odeur

plus

plus forte encore eſt celle de la couleur : ils en ſont d'autant plus affectés que, vivant ordinairement avec les officiers, ils habitent comme eux des chambres peintes. Il réſulte quelquefois de cette infection une eſpece de colique, dans laquelle les malades éprouvent des accidens qui caractériſent celles des peintres, tels que la conſtipation forte & obſtinée, la rétraction du nombril, la douleur poignante dans les entrailles, les vomiſſemens d'une matiere noirâtre, la crampe & la paralyſie des extrémités.

XI. On a attribué tous ces ſymptômes, à l'excès d'une bile âcre ; mais j'ai prouvé dans un Mémoire lu à la ſéance publique de la Faculté de Médecine, que telle âcre que puiſſe être cette humeur, elle ne cauſe que des accidens inflammatoires, caractériſés par des douleurs aiguës & l'irritation la plus vive, ſur-tout quand on comprime le bas-ventre ; tandis que dans la colique des peintres, le malade ~~endure~~ éprouve une ſorte de ſtupeur, ne ſe plaint que ſourdement, & ſe trouve ſoulagé quand on comprime cette capacité : il eſt donc plus raiſonnable de courir à la cauſe qui produit la colique des peintres.

XII. Je me ſuis arrêté à cette idée, parce que dans tout autre lieu l'odeur de la peinture donne cette eſpece de colique ; qu'elle attaque auſſi

ceux qui emploient le plomb ou ſes préparations dans leurs ouvrages; que les coliques appellées bilieuſes, juſqu'à préſent mieux ſuivies, ont paru dépendre de cette cauſe; & qu'enfin, par l'examen de la maniere d'agir des ſubſtances, tant végétales que minérales, le plomb ſeul & ſes préparations ont paru produire les ſymptômes dont il s'agit. Ces conjectures ont été confirmées par la ſingularité avec laquelle cette maladie attaque l'état major des vaiſſeaux plutôt que l'équipage; puiſqu'il eſt vrai que les demeures des officiers ſont toujours peintes à neuf au commencement de la campagne, tandis que le ſecond entrepont, où couche l'équipage, ne l'eſt pas.

XIII. Quoique la conſtipation ſoit regardée comme un ſymptôme eſſentiel de la colique des Peintres, il arrive pourtant quelquefois que les malades éprouvent l'effet contraire; il en eſt de même dans celle dont il s'agit. Cette variété mérite d'autant plus d'attention, que la liberté du ventre peut-être confondue avec d'autres dévoiemens, & induire en erreur les gens de l'art ſur la maniere de la traiter.

XIV. On eſt encore ſujet ſur les vaiſſeaux, à un accident plus redoutable que ceux dont il a été queſtion juſqu'à préſent. C'eſt l'aſphyxie. On a donne ce nom à l'état de mort apparente & ſubite qui ſurvient aux perſonnes tombées dans

l'eau, ou ſurpriſes par la vapeur du charbon, & celle des lieux dans leſquels ont croupi des ſubſtances ſuſceptibles de fermentation. Il ſe dégage dans leur altération une vapeur appellée moffette, qui ſaiſit ceux qui en approchent, & ſuſpend tout-à-coup les fonctions de la vie. Cette derniere cauſe ſe manifeſte principalement à la ſurface de l'eau qui ſtagne dans la ſentine & dans toutes les parties de la cale ou autres lieux profonds & renfermés du vaiſſeau, mais principalement quand on remue cette eau infecte. Ce dernier genre d'aſphyxie eſt celui qu'on connoiſſoit autrefois ſous le nom de ſuffocation, parce que l'on croyoit que les malades avoient été ſuffoqués par un air trop épais. Celle qui arrive en tombant dans l'eau ou par immerſion, conſerve le nom d'aſphyxie des noyés. Je les ai diſtinguées l'une de l'autre, quoiqu'elles dépendent également du ſaiſiſſement des nerfs, & que l'action des différentes cauſes qui les produiſent ſoit la même, parce que cette diſtinction devenoit eſſentielle pour l'adminiſtration des ſecours.

XV. On peut rapporter à la premiere claſſe de ces moffettes, celle qui ſe forme par le concours de la reſpiration de pluſieurs perſonnes, dans un lieu où l'air n'eſt pas renouvellé. Ce genre de

méphitiſme peut nuire aux entre-ponts lorſque le mauvais tems force de tenir les ſabords fermés, & permet à peine de laiſſer les écoutilles entr'ouvertes. Il devient plus ſenſible encore dans les chambres des Officiers, autant à cauſe du nombre des perſonnes qui s'y raſſemblent, que par la quantité des bougies qu'ils ont coutume d'y tenir allumées, ſur-tout en hiver, pour ſuppléer au feu qu'il ne leur eſt pas permis d'avoir à bord du vaiſſeau.

XVI. Les gens de mer, les paſſagers ſur-tout, deſcendent volontiers à terre quand le vaiſſeau eſt au mouillage, quelquefois ils débarquent ſur des côtes peu fréquentées: je ne dois donc point terminer ce que j'avois à dire ſur les mauvais effets des moffettes, ſans les prévenir de ne pas ſe coucher ſur des terreins bas & humides, quelqu'agréable que le ſite puiſſe leur paroître, parce qu'il peut s'y élever un méphitiſme capable de les ſuffoquer; il faut également uſer de précaution pour viſiter des grottes & des ſouterreins; il eſt plus prudent de n'y entrer qu'en s'y faiſant précéder d'une lumiere, afin d'être averti du méphitiſme par la vacillation de la flamme, qui devient alors bleuâtre, s'allonge & s'éteint. On trouvera des détails ſur tous ces moyens, dans mon *Catéchiſme ſur les Aſphyxies*, imprimé à Paris, chez Valade.

SECTION II.

Des moyens de prévenir & de combattre les effets de la traverſée.

I. L'EXAMEN des cauſes des maladies des Créoles en paſſant les mers, conduit naturellement à la maniere de les prévenir & de les combattre. C'eſt s'expoſer ſans doute à des redites, que d'entreprendre de donner des conſeils, après ceux de MM. Pringle, Lind, Rouppe, Poiſſonnier, Deſperrieres, & le réſultat des Voyages du célebre Cook. Mais comme les paſſagers pour qui mon travail eſt ſpécialement deſtiné, n'ont pas toujours ſous les yeux tout ce qu'on a écrit là-deſſus, & que d'ailleurs il eſt poſſible de moiſſonner encore quelques épis dans un champ auſſi vaſte, ces Auteurs me pardonneront ſi j'oſe le parcourir.

II. Le choix du vaiſſeau n'eſt pas indifférent. On eſt moins expoſé ſur ceux dont l'équipage eſt peu conſidérable, aux maladies qui réſultent de la réunion d'un trop grand nombre d'hommes. Un navire marchand eſt donc préférable au vaiſſeau de guerre, lorſqu'il réunit les mêmes avantages & la même ſûreté, à moins

qu'armé en courſe & en marchandiſes, ou ſervant de tranſport pour les troupes, le nombre des hommes néceſſairement augmenté, ne l'aſſimile au vaiſſeau de guerre pour ces inconvéniens.

III. Si les Capitaines de navires étoient plus attentifs à la conſervation des hommes, on pourroit conſeiller aux Créoles d'exiger qu'il y eût des Ventilateurs dans celui ſur lequel ils paſſent. Mais puiſqu'il a été ſouvent impoſſible de l'obtenir, même dans nos ports, malgré les inſtances des gens de l'Art, ainſi que l'atteſte M. de Courcelles, premier Médecin de la Marine à Breſt, dans une lettre à M. Deſperrieres; ſi la voix impoſante des Miniſtres de ſanté n'a pas pu ramener les eſprits, que pourroit celle des paſſagers, ſur-tout dans des pays où la difficulté de ſe procurer ces machines, ſemble juſtifier cette négligence.

IV. On dit qu'une compagnie de Négocians de Bordeaux avoit propoſé de ſe charger du paſſage dans les Antilles, & du retour, ſur des paquebots ou bateaux de poſte, qu'elle offroit d'entretenir à cet effet. Quelle que puiſſe être la raiſon qui a ſuſpendu l'exécution de ce projet, il ſemble que de pareils navires conſtruits ſur un échantillon aſſez fort pour ſe défendre contre l'ennemi, & coupés pour être bons voiliers, n'ayant d'ailleurs qu'un équipage

peu nombreux, ne portant aucune marchandiſe capable d'incommoder les paſſagers par ſon odeur, & où au contraire la diſtribution des chambres ménageroit des logemens plus commodes & plus ſains, ſeroient infiniment recherchés. L'Etat y trouveroit auſſi l'avantage de faire plus promptement paſſer les dépêches en tems de guerre, & ces navires partant à des ſaiſons déterminées, aſſureroient une correſpondance exacte, telle peut-être qu'on eſt encore à la deſirer.

V. En attendant que cette entrepriſe utile puiſſe être généralement exécutée (*a*), les Créoles doivent diminuer les inconvéniens attachés aux embarquemens ordinaires. Pour cet effet, ils ſortiront journellement de leurs chambres, & viendront dans les tems froids, comme dans les chauds, reſpirer l'air ſur les gaillards le plus long-tems qu'il leur ſera poſſible, quand même ils ſeroient expoſés à la pluie & aux vagues. La facilité qu'ils ont de changer de hardes, les garantit de l'inconvénient de les ſécher ſur eux, & avec la précaution

(*a*) Le Gouvernement vient de l'autoriſer, mais elle n'eſt pas encore générale. Les paquebots ne ſont deſtinés que pour le paſſage de France à l'Amérique Septentrionale. On doit ce bienfait au Miniſtre éclairé qui préſide au Département de la Marine.

caution de bien s'eſſuyer, il vaut mieux encore braver les injures du tems dans un air ſalubre, que de ſe mettre à couvert dans un air chaud, épais, & preſque méphitique.

VI. Si le choix & les commodités du navire ſont importans, la qualité de la nourriture n'eſt pas moins eſſentielle à la ſanté des paſſagers. Ils doivent, en s'embarquant, ſe munir en abondance de proviſions végétales, de celles ſur-tout qui ayant un goût acidule, & pouvant ſe conſerver ſans que la fermentation en ſoit trop pouſſée, fourniſſent à-la-fois un aliment léger & un puiſſant anti-ſcorbutique. De ce nombre ſont les oignons, le choucroute, les cornichons, l'ozeille & autres légumes ſemblables, confits au vinaigre; les pommes-de-terre, ſur-tout, le ris, que les Créoles peuvent ſe procurer ſi facilement; les boiſſons végétales gâſeuſes, c'eſt-à-dire, plus ou moins chargées d'air fixe, telles que le vin de Bordeaux & celui de Champagne, le cidre, la bière, particuliérement celles qui eſt faite avec la décoction du bois de ſapin du Nord, appellée pour cela ſapinette; les oranges & les limons en nature, ainſi que leurs ſucs plus ou moins épaiſſis, & généralement reconnus par tous les voyageurs comme les plus puiſſans anti-ſcorbutiques. On peut y joindre

encore l'eau accidulée avec le vinaigre, le ſel d'ozeille, la crême de tartre, la limonade concrete de Faſciot. Ce genre de vie ſobre & frugal, ne paroîtra peut-être pas aſſez nourriſſant pour les Créoles, accoutumés à la bonne chere. Dans ce cas ils peuvent y joindre les volailles, le poiſſon, & même le bœuf & le mouton frais; mais ce doit être avec ſobriété. Au défaut de ces derniers alimens, la prudence exige de préférer aux viandes ſalées des tablettes végéto-animales, faites avec la gelée de viandes blanches, & la décoction concentrée des plantes anti-ſcorbutiques. On peut aiſément s'en procurer dans les ports de mer, en ſuivant les recettes qu'en ont publiées les Auteurs, ou tel autre procédé qu'il plaira d'employer, pourvu que les conditions preſcrites ſoient obſervées.

VII. On a découvert que la limonade concrete, qui ne doit ſa concrétion qu'au ſel d'ozeille, contenoit de l'acide vitriolique. A la rigueur, ce mélange qui eſt moins de l'invention du ſieur Faſciot, que de ceux qui préparent le ſel d'ozeille en grand, ne peut pas nuire à l'homme ſain, ni dans les maladies aiguës, puiſqu'on emploie avec ſuccès les acides minéraux à petites doſes, pour rendre les boiſſons plus rafraîchiſſantes. Mais je ne ſais pas ſi l'uſage en eſt ſûr dans les maladies chroni-

ques. Il paroît, par le témoignage de pluſieurs Médecins Anglois, que la crudité & la dureté des acides minéraux nuit aux ſcorbutiques ; & tout ce qu'a conſeillé M. Deſperrieres, pour les adoucir, confirme & juſtifie cette appréhenſion.

VIII. On a vu que le ſcorbut étoit une véritable colliquation des humeurs, & l'expérience a prouvé que ce genre de maladie étoit combattue avec avantage par des ſubſtances acides & gâſeuſes, c'eſt-à-dire, par tout ce qui offroit dans la décompoſition des alimens en digeſtion, une plus grande quantité d'air fixe acidulé. L'on ſait que ce gas eſt le lien intime des corps, & qu'il ſe dégage des ſubſtances par le ramolliſſement & la corruption du mucilage animal. On ne ſera donc plus étonné de le voir efficacement remplacé dans le ſcorbut, par celles qui peuvent redonner ce principe conſervateur, comme l'ont complétement démontré les ingénieuſes expériences de Mac-Bride. A ce ſujet, je me permettrai une derniere réflexion, contre le ſentiment de ceux qui ont diſtingué deux eſpeces de ſcorbut, l'un acide & l'autre alkalin, à cauſe de la différence apparente des plantes qui concourent également à la guériſon de cette maladie. Le goût âcre du creſſon & des autres végétaux de la même famille, per-

ſuadoit alors que cette claſſe de plantes étoit toute alkaline, & de ſes ſuccès dans le ſcorbut, découloit néceſſairement la ſuppoſition que celui qu'elles combattoient devoit être acide. Mais depuis que Cartheuſer & d'autres Chimiſtes ont prouvé que le piquant des cruciferes ne venoit que d'un acide extrêmement concentré, la diſtinction de deux eſpeces de ſcorbut s'eſt évanouie, & l'on a reconnu que les remedes indiqués ne renfermoient qu'un ſeul principe, comme ils ne produiſent qu'un même effet, en ayant toutefois égard dans leur adminiſtration, au degré de la maladie & aux circonſtances relatives à l'état du malade, à cauſe de leur plus ou moins grande activité.

IX. Ce que j'ai dit des effets de l'atmoſphere ſur les Créoles, à meſure qu'ils quittent les climats brûlans où ils tranſpirent & ſuent d'avantage, pour paſſer ſous des latitudes dont la température tend de plus en plus à diminuer cette évacuation, exige qu'au choix des alimens on en joigne auſſi la modération. Les réparations doivent être proportionnées aux pertes : l'excès de nourriture détruiſant l'équilibre du corps ſain, cauſe néceſſairement la maladie ; c'eſt ce qui m'a fait inſiſter ſur l'importance du régime végétal.

X. Ce n'eſt pas ici le lieu de diſcuter ſi le

Matelot occupé de la manœuvre a beſoin d'une nourriture plus groſſiere. J'obſerverai ſeulement que les paſſagers riches, tels que le ſont la plupart des Créoles, étant preſque toujours dans l'inaction, ne doivent pas craindre la ſévérité du régime à meſure qu'il paſſent ſous un ciel moins chaud. Sans trop m'écarter de mon ſujet, je remarquerai que ceux qui vont dans les deux Indes feroient également bien de s'en tenir à cette façon de ſe nourrir, en s'y accoutumant peu-à-peu, autant pour éviter les inconvéniens ordinaires de la traverſée, que pour diminuer la maſſe du ſang ſans l'appauvrir, & prêter moins à la maladie d'acclimatement. Le Docteur Chevalier avoit préparé ſon arrivée à Saint-Domingue en ſe faiſant ſaigner à la Martinique. Il aſſure que cette évacuation faite aux atterrages, & une autre qu'il ſe preſcrivit en arrivant au cap, lui éviterent la violence des ſymptômes de la fievre des nouveaux arrivés. M. Deſperrieres accuſant les particules maſſives du ſang d'être le principe de cette fievre, ajoute aux motifs du Docteur Chevalier. La ſaignée, ſelon lui, eſt indiquée quand on approche de la Ligne; elle y devient néceſſaire à la ſanté des équipages, lorſque le vaiſſeau, faute de vent, demeure long-tems ſans changer de poſition. Rouppe veut auſſi que ſous cette latitude on

diminue la ration des matelots. Les Médecins Anglois adoptent dans les mêmes principes, lorſque dans les préſervatifs de cette fievre, ils placent, en cas de pléthôre, la ſaignée, & même un purgatif léger, une ou deux fois par ſemaine, pendant quinze jours. Ils conſeillent également la modération dans les repas, l'abſtinence de la viande ſalée, & les boiſſons acidulées, & veulent que l'on reſte ſur le tillac autant qu'on peut pour y reſpirer un air pur.

XI. « Quand on aborde, ajoutent-ils, il faut avoir le plus grand ſoin de ne point faire d'excès dans le boire & dans le manger, & ſur-tout ne point s'expoſer à la chaleur du ſoleil ou à l'air de la nuit. Une erreur dans des points ſi eſſentiels, eſt ſouvent ſuivie des conſéquences les plus fâcheuſes. Les alimens doivent être de facile digeſtion, & conſiſter principalement en végétaux & en fruits un peu acides : on peut prendre pour boiſſon de l'eau avec un peu de vin ou de rum ; mais ſur-tout qu'on ait le plus grand ſoin de prendre tous les ſix ou ſept jours, pendant l'eſpace de huit ou dix ſemaines, un purgatif doux, juſqu'à ce que le tempérament ſoit un peu fait à la chaleur de ces climats ». *Médecine pratique de Londres*, pages 37, 38. Un autre Auteur plus récent, M. Fontana, à qui nous devons l'excellent Ouvrage dont il a déja été

fait mention, n'a pas la même confiance à la ſaignée; il va preſque juſqu'à lui donner l'excluſion. L'uſage du régime végétal pour les Créoles, concilie les deux avis, puiſqu'en prévenant les accidens cauſés par la pléthôre, il diſpenſe à la rigueur d'ouvrir la veine, à moins que les ſignes bien évidens de pléthôre n'en indiquaſſent la néceſſité.

XII. Quoique je n'aie pas mis la petite vérole au nombre des maladies auxquelles les Créoles ſont le plus particuliérement expoſés dans la traverſée, cette éruption n'eſt pas moins à craindre pour eux par les ravages qu'elle cauſe ſouvent dans les vaiſſeaux. Quelques précautions & quelques ſoins que prennent les paſſagers diſtingués, pour ne point communiquer avec l'équipage, les moyens de contact ſont ſi fréquens dans un eſpace auſſi circonſcrit, l'air même y eſt ſi diſpoſé à ſe charger de miaſmes contagieux, qu'il eſt difficile d'éviter cette maladie. Pour ne pas en courir le danger, le Créole qui n'a pas eu la petite vérole dans ſon pays, doit ſe faire inoculer avant que de paſſer en Europe, non-ſeulement parce qu'il devient plus dangereux pour lui d'avoir cette éruption dans nos climats, mais parce qu'indépendamment de ce premier riſque, il courroit celui d'en être atteint à bord du vaiſſeau, au milieu de cauſes

de mort les plus actives. Ce conſeil, comme le précédent, regarde auſſi bien ceux qui paſſent dans les deux Indes, quand ils n'ont pas payé ce tribut ; ils ſeroient expoſés aux mêmes dangers dans la traverſée, & à de plus grands encore avant d'être acclimatés ; ſur-tout ſi cette éruption avoit lieu conjointement avec la fievre des nouveaux débarqués.

XIII. Ne pourroit-on pas étendre cette précaution avec bien plus d'avantage ſur les matelots ? Les ravages cauſés ſur les vaiſſeaux par la petite vérole, ſont très-connus, & malheureuſement aſſez fréquens ; & ne fût-ce que l'inconvénient de multiplier les malades dans un ſéjour par trop reſſerré, cela ſeul mériteroit ce me ſemble, l'attention de faire inoculer tous ceux qui ne l'ont pas eue. Les difficultés qu'on pourroit oppoſer, ſeroient bientôt levées. Comme elles ne pourroient venir que de la réſiſtance des matelots, & du peu de tems qui reſte quelquefois entre celui où on les raſſemble pour armer les vaiſſeaux, & celui du départ, il ſuffiroit d'exiger que ceux mêmes qui commencent à naviguer ſur les navires marchands, les mouſſes, ſur-tout, ne puſſent être claſſés ſans avoir été préalablement inoculés ; & comme il faut peu de jours pour l'inoculation, on trouveroit encore le tems de la pratiquer,

ſur les Volontaires mariniers, dans l'intervalle de l'armement même le plus précipité.

XIV. En attendant que cet avis puiſſe être adopté, le traitement de la petite vérole naturelle ſur mer, exige la plus grande attention. Il faut la conduire comme l'inoculée ; ne point retenir les malades dans l'entre-pont, ni les deſcendre dans la cale ; l'air des gaillards leur convient davantage, quelque froid qu'il puiſſe être, il eſt toujours préférable à celui de l'intérieur du vaiſſeau, dont la chaleur humide rendroit confluente l'éruption la plus diſcrete ; ſi d'ailleurs les émanations contagieuſes qui y regnent ne donnoient pas lieu fréquemment à la malignité, & à la fievre ſecondaire & putride, qui plus ſouvent encore fait périr les malades. Toujours, d'après ces principes, affermis par l'expérience des Inoculateurs, on donnera largement aux malades des boiſſons acidulées ; le régime végétal obtiendra la préférence excluſive, & l'on adminiſtrera dès le commencement de la maladie, un ou deux purgatifs énergiques, dont l'action, au moment même de l'éruption, en diminuera la violence. Ces remedes réuſſiront également bien dans la fievre de ſuppuration, ſi juſtement redoutée. La deſſiccation de la petite vérole, doit

doit être conduite de la même maniere ; alors, plus que jamais ; il faut purger le malade, afin de prévenir les dépôts qui en ſont les ſuites, & qui deviendroient plus dangereux ſur mer que par-tout ailleurs. On objectera peut-être, contre cette méthode générale, les cas particuliers de malades dont la foibleſſe ſemble exiger des cordiaux pour faciliter l'éruption : mais l'expérience a prouvé que l'air frais & pur, & les boiſſons acidulées, en donnant du reſſort à la peau, réuſſiſſoient mieux que les cordiaux incendiaires. D'ailleurs, en ſe permettant de donner du vin & du ſucre, ou d'autres remedes ſemblables contre l'extrême foibleſſe du pouls, & le trop grand abattement des forces, on gagneroit toujours d'expoſer les malades au grand air ; puiſqu'ils ſeroient traités comme le ſont les enfans des payſans dans nos campagnes, & avec le même ſuccès.

XV. Ne terminons pas cet article ſans répéter que quand la petite vérole débute par des ſymptômes graves, & lorſqu'ils prennent ce caractere pendant ſon cours, les véſicatoires appliqués les premiers jours de l'éruption, offrent un des plus grands moyens d'y remédier. Avertiſſons enfin ceux qui ſont chargés de la ſanté des gens de mer, que même dans la fievre de ſuppuration, les purgatifs produiſent

des effets ſalutaires, ſur-tout lorſque le tiſſu cellulaire eſt plein de ſéroſité, & que les boutons de la petite vérole s'affaiſſant & noirciſſant à-la-fois, paroiſſent rentrés ou gangrenés. Le mercure doux, aſſocié au jalap ou à la ſcammonée, aux doſes proportionnées à l'âge du ſujet, fourniſſent alors un remede capable d'évacuer cette ſéroſité âcre & gangreneuſe, & de redonner à la peau l'activité néceſſaire pour expulſer entiérement la matiere dépoſée dans ſes couloirs. Il faut pourtant que la petite vérole ne ſoit pas compliquée avec la diſſolution ſcorbutique ou de toute autre nature ; ſans quoi le mercure, même à petite doſe, produiroit de funeſtes effets.

XVI. Les fievres putride & maligne qui ſe déclarent ſi ſouvent dans les vaiſſeaux, menacent indiſtinctement l'équipage & les paſſagers les plus ſoigneux à s'en garantir. Il ſeroit donc également utile de les prévenir. Les avant-coureurs de ces redoutables maladies ſont toujours un pouls lent & gêné, une laſſitude accompagnée de triſteſſe & de dégoût, un poids au creux de l'eſtomac, la bouche pâteuſe, & la langue, les gencives & les dents couvertes d'une matiere gluante, de couleur porracée. Le Matelot traîne ainſi pendant quelques jours, dégoûté de tout aliment, & ſuccombe après avoir

inutilement réſiſté. En indiquant ce qui peut garantir l'équipage de ces fievres, c'eſt dire auſſi aux Créoles comment ils doivent ſe conduire pour les éviter, peut-être même ajouter aux moyens de préſerver les matelots des coups mortels qui dépeuplent les eſcadres. Je voudrois donc qu'indépendamment du renouvellement de l'air de l'entre-pont, qui devient indiſpenſable, chaque jour les Matelots ſe préſentaſſent devant les Officiers de Santé, & qu'à la premiere apparence de ces ſymptômes, ils fuſſent mis pour un ou deux jours au régime; qu'on leur donnât un léger vomitif, & qu'ils priſſent abondamment d'une boiſſon préparée avec le ſel d'ozeille, la crême de tartre, le vinaigre, ou toute autre ſubſtance végétale acidulée. Ces hommes entaſſés pour ainſi dire les uns ſur les autres, & n'ayant individuellement qu'une très-petite portion d'air à reſpirer, reçoivent ſans ceſſe par les alimens, par la reſpiration & par la déglutition, les émanations méphitiques dont l'atmoſphere eſt ſurchargée: c'eſt de ce premier dépôt de contagion qui infecte toute la membrane pituitaire du nez, des ſinus de la face & celle des bronches, & qui attaque les tuniques de l'eſtomac, que provient la maladie, laquelle, enviſagée de cette maniere, eſt véritablement inoculée. Peut-être eſt-ce

encore pour cette raiſon que le ſcorbut ſe répand avec tant de violence dans les vaiſſeaux.

XVII. Les Créoles s'embarquent quelquefois avec des maladies de peau, pour la guériſon deſquelles ils ne ceſſent d'importuner les Chirurgiens. Ils n'exigent pas moins d'eux d'être promptement délivrés des fievres d'accès, quand ils en ſont atteints. Une maladie contre laquelle ils réclament des ſecours en apparence plus preſſans, c'eſt la vénérienne, ſur-tout quand les ſymptômes de cette contagion ſe ſont déclarés après leur départ. Dans tous ces cas, leurs deſirs ſont d'autant plus aiſés à ſatisfaire, qu'il eſt peu de Chirurgien de mer qui ne ſe croie poſſeſſeur d'excellens remedes contre ces affections. Je ne prétends point ici refuſer cette poſſeſſion à ces derniers : je ſais que ceux des vaiſſeaux du Roi ſont inſtruits, & que, parmi les Chirurgiens des navires deſtinés pour les grands voyages, il en eſt d'auſſi éclairés que les premiers. Cependant je ne peux me diſpenſer d'obſerver que le quinquina doit entrer en très-petite quantité dans les remedes qu'ils emploient ; qu'il faut ſe méfier de ce médicament, qui ſouvent ne calme la fievre que pour la laiſſer revenir avec plus de force, & qui donne lieu à l'embarras des viſceres du bas-

ventré, lorſqu'il eſt adminiſtré trop tôt & à trop forte doſe, ou qui prépare des convaleſcences longues, pénibles, quelquefois accompagnées de la bouffiſſure des jambes, ſymptôme toujours redoutable chez les gens de mer, qui y ſont naturellement diſpoſés. Les autres remedes amers, tels que la rhubarbe, l'abſynthe, la petite centaurée, la camomille, aſſociés avec les ſels purgatifs, doivent avoir la préférence, ſur-tout avec des malades dont l'épigaſtre eſt irritable, & le foie preſque toujours plus ou moins empâté : les Auteurs qui ont écrit ſur les maladies des gens de mer, n'ont qu'une voix là-deſſus. On doit éviter avec le même ſoin les ſpécifiques anti-dartreux, tirés du regne minéral, puiſqu'ils tendent tous à atténuer le ſang & la lymphe, & que, dans l'état de diſſolution plus ou moins conſidérable de ces fluides, adminiſtrer des remedes pareils, ce ſeroit en accélérer la corruption, & détruire ſans eſpoir la machine, ſous le prétexte illuſoire d'attaquer un mal qu'il eût été poſſible de combattre plus ſûrement dans un autre tems. Cette vérité eſt encore confirmée par le témoignage de Deſportes, de Rouppe, &c. Des motifs non moins puiſſans excluent le traitement de la maladie vénérienne : en effet, on ne peut ſe diſſimuler que, malgré toutes

les précautions poſſibles, le vif-argent ſe porte à la bouche ; & les Praticiens ont remarqué que l'uſage de ce minéral laiſſoit le ſang & les humeurs dans un état de diſſolution qui ne ſe diſſipoit qu'avec le tems & le régime. Une raiſon plus forte encore de ne point commencer ſur mer le traitement de cette maladie, c'eſt qu'il eſt rare qu'on en obtienne la cure radicale, lorſqu'elle eſt compliquée avec le ſcorbut, ou les dartres, & qu'il eſt plus difficile de rencontrer un Créole revenant en Europe, qui, par ſes diſpoſitions ou par l'effet de la traverſée, ne renferme en lui plus ou moins le germe de quelqu'une de ces deux dernieres affections. Le ſublimé corroſif ou tel autre ſel mercuriel avec excès d'acide, comme le ſyrop de Bellet, le mercure éthéré de M. Cadet, donnés à de très-petites doſes, mitigés par l'uſage de la tiſane de riz, d'orge, ou de toute autre ſubſtance farineuſe, & alongés dans un grand volume d'eau, peuvent ſeuls être adminiſtrés, ſi l'intenſité des ſymptômes exige indiſpenſablement l'uſage du vif-argent.

XVIII. Les maux de cœur occaſionnés par le tangage & le roulis, & généralement connus ſous le nom de mal de mer, ne durent ordinairement que peu de jours ; on y remédie aiſément par la thériaque, la teinture

anodyne & l'éther. On ne ſauroit auſſi facilement combattre l'odeur du ſucre & celle de l'intérieur du navire, ſi ce n'eſt en ſe tenant ſur le tillac le plus long-tems qu'il eſt poſſible.

XIX. La colique dont j'ai parlé, à l'occaſion de l'odeur de la peinture, exige un traitement particulier. Ce n'eſt point par les remedes relâchans, ni par les ſaignées, qu'il faut la combattre. Il eſt reconnu que la ſaignée ne réuſſit pas dans cette occaſion, & que l'uſage des délayans & des adouciſſans, s'il n'eſt pas auſſi nuiſible, fait du moins perdre un tems que l'on eût pu employer avec plus d'avantage. Voici la méthode adoptée par les Médecins-Praticiens de cette Capitale. « On donne d'abord au Malade un » lavement purgatif ; dix heures après on lui » en fait prendre un autre, compoſé de parties » égales d'huile de noix & de vin rouge. Le » lendemain on lui adminiſtre le tartre ſtibié, à » forte doſe, mais proportionnée toujours à ſon » âge, ſes forces & ſon tempérament. Le ſoir, » il prend un bol de thériaque, avec un grain » d'opium, que l'on continue le troiſieme jour. » Le quatrieme, on le purge avec un fort pur- » gatif, & on le met à l'uſage d'une tiſane » ſudorifique ». Si la colique ne cede pas à ce premier traitement, on le recommence ; mais on eſt rarement obligé d'y revenir. La

paralyſie qui ſuccede ſouvent à cette maladie, réſiſte rarement à l'électricité, aux purgatifs, aux eaux ferrugineuſes, & aux linimens aromatiques. On ſent aſſez par l'expoſition de cette méthode, qu'il ſeroit dangereux de confondre cette colique avec celles qui ſont accompagnées d'irritation & d'inflammation.

XX. Les ſecours contre l'aſphyxie n'exigent pas moins d'attention. Les corps aſphyxiés par les moffetes, ayant été ſurpris par le méphitiſme, ſe trouvent dans un état de chaleur & d'infection qui indique l'adminiſtration des ſtimulans froids & anti-putrides, tandis que les aſphyxiés par immerſion, exigent des ſtimulans d'un genre oppoſé. De cette indication atteſtée par le ſuccès, il réſulte que le traitement des premiers conſiſte uniquement à les retirer du lieu méphitique, à les placer dans l'air libre & frais du pont ou des gaillards, à les y coucher ſur le côté, ou les tenir ſur leur ſéant, & à leur jeter ſans ceſſe de l'eau fraîche à travers le viſage & ſur la poitrine, après les avoir préalablement dépouillés de leurs hardes, & dégagés du col, des jarretieres & tous autres liens qui pourroient retarder le retour de la reſpiration. Une précaution eſſentielle, quoique minutieuſe en apparence, c'eſt de tourner la face de l'aſphyxié vers l'endroit

d'où vient le vent, & d'avoir un ſeau toujours plein d'eau, pour lui en jeter ſans ceſſe ſous le nez, avec un verre, afin que la projection ſoit plus forte, plus aiſée, & moins interrompue.

XX. La maniere de ſecourir les noyés, conſiſte au contraire à les eſſuyer le plus promptement qu'il ſera poſſible, même à les rapprocher du feu des cuiſines : on les frotte enſuite avec des linges chauds ou avec des flanelles ; & après les avoir placés ſur un matelas, on les recouvre s'il ſe peut avec une couverture de laine. En même tems on injecte dans leur fondement la fumée de tabac, par le moyen d'une boîte fumigatoire, au défaut de laquelle on peut employer deux pipes à tuyau flexible, dont les fourneaux pleins de tabac embrâſé, ſoient appliqués l'un ſur l'autre par leur grande ouverture, le canon de l'une des pipes étant reçu dans le fondement, tandis qu'un fumeur les fait brûler en tenant dans ſa bouche le canon de l'autre pipe.

XXI. La conſtance eſt néceſſaire dans l'adminiſtration de ces ſecours, mais il faut bien ſe garder de les affoiblir par la ſaignée. La mort apparente & ſubite n'étant point une apoplexie, comme quelques Auteurs l'ont penſé, mais ſeulement la ſuſpenſion de la vie, ouvrir la veine alors, ce ſeroit donner lieu à l'affaiſſement des

vaiſſeaux, détruire l'équilibre entre les ſolides & les fluides, d'où dépend en partie la circulation & la vie, & changer en mort réelle ce qui n'en étoit une qu'en apparence. Je ne parle point ici des moyens qui conviennent après le retour des fonctions; le repos, la diete, l'air libre, & des purgations douces, ſont eſſentiellement néceſſaires, ſur-tout contre l'effet des moffetes, dont la qualité délétere peut donner lieu à des ſymptômes ſemblables à ceux des maladies putrides. De même l'excluſion de la ſaignée n'eſt pas tellement abſolue, qu'il ne faille pas l'employer quelquefois, quand les aſphyxiés ont repris l'uſage de leur ſens: mais ce ne doit être qu'après que la circulation a été parfaitement rétablie, encore faut-il toujours qu'elle ſoit indiquée par des meurtriſſures ou des bleſſures occaſionnées par quelque chûte. C'eſt aux Médecins & aux Chirurgiens appellés dans ces momens, à prononcer ſur la néceſſité d'ouvrir la veine, & à conduire le malade juſqu'à ſon parfait rétabliſſement.

TROISIEME PARTIE.

De la ſanté des Créoles, arrivés en Europe, & des moyens de la conſerver ou de la rétablir.

SECTION PREMIERE.

Des Maladies des Créoles en Europe.

I. LE tempérament originaire des Créoles, dans leur Patrie, une fois déterminé, & l'altération qu'il reçoit par la traverſée, mieux ſaiſie, nous arrivons enfin à l'examen de leur ſanté, dès qu'ils ſont établis en deçà des Tropiques.

II. Tout, excepté la température, ſemble alors conſpirer contre les Créoles. A peine ont-ils mis pied à terre, que des invitations répétées les forcent à prendre des repas ſomptueux, où la quantité & la ſucculence des alimens deviennent pour eux autant de cauſes de maladies. Ces mets ont le même aſpect que ceux des climats chauds, mais ils nourriſſent davantage : & comme on a vu les Européens particuliérement affectés dans ces mêmes climats, à cauſe de l'abondance & de la richeſſe de leur

ſang ; de même les Créoles, accoutumés à ſe nourrir de ſubſtances légeres, ont tout à craindre du paſſage ſubit de ce genre de vie à celui que leur offrent les contrées Européenes. Auſſi, peu de tems après leur arrivée, pluſieurs ſont-ils atteints de fievres continues putrides, dont le foyer eſt preſque toujours dans les premieres voies : elles portent d'ailleurs un caractere d'irrégularité dans les redoublemens & dans les friſſons, qui les feroit regarder comme intermittentes. Au fond, elles ne ſont que ſubſiſtantes ; les redoublemens rentrent l'un dans l'autre, à moins que ces fievres, que l'on pourroit auſſi appeller d'acclimatement, ne prennent le caractere des maladies régnantes, & ne deviennent alors plus dangereuſes.

III. Les jeunes Créoles y ſont plus expoſés que les adultes, autant parce que les parens leur accordent trop aiſément leurs fantaiſies, que parce qu'étant préſens à tous les repas, ils reçoivent de toutes mains ce qui peut vicier leur digeſtion. D'ailleurs, puiſque la ſucculence des alimens nuit aux adultes, elle doit bien plus affecter les enfans, dont les forces digeſtives ſont plus foibles encore. On a de la peine à concevoir juſqu'à quel point leur eſtomac eſt irritable ; toujours prêts à vomir, un rien les y excite, & c'eſt avec une vio-

lence ſouvent effrayante. J'en ai vu un qui, pour avoir pris une once & demie de manne, a rejeté pendant trente-ſix heures une matiere porracée, épaiſſe, & très-amere.

IV. Les maladies éruptives qui ſe compliquent avec ces premieres affections, en deviennent ſouvent plus dangereuſes : je veux parler ſur-tout de la rougeole & de la petite vérole. Et comment une éruption compliquée avec la fievre, & ſe faiſant à travers une peau, quelquefois dartreuſe, parſemée de taches ſcorbutiques, ou qui y eſt toujours plus ou moins diſpoſée, pourroit-elle ne pas entraîner vers de grands dangers? J'en ai vu de ſi terribles effets ! C'eſt ce qui me fait rappeller encore aux Créoles la néceſſité de l'inoculation. Trop de motifs les y engagent, pour qu'aucun d'eux puiſſe déſormais négliger cette précaution ſalutaire & raſſurante.

V. Le Médecin Praticien réfléchiſſant ſur le caractere de ces premieres affections, les trouvera tout-à-fait ſemblables à celles qu'éprouvent les Européens dans leur propre climat, lorſqu'un tems un peu frais ſuccede rapidement à de grandes chaleurs, ou lorſque, par imprudence, les ſujets ſe ſont expoſés au froid après des exercices violens, faits à l'ardeur du ſoleil. La ſaiſon variable de cette année 1783 en a

fourni la preuve : on a vu que la rougeole, la fievre rouge ſcarlatine, les tierces, les ſubintrantes & les bilieuſes avoient été très-communes. Par la même raiſon les Créoles, toutes choſes égales d'ailleurs, ſont plus ſujets en Europe aux maladies inflammatoires, que les Européens, quand ces ſortes d'affections vienn à régner. Quoiqu'ils ne paroiſſent pas ſi expoſés, dans nos climats, aux maladies du foie, telles que ſon agrandiſſement, ſon inflammation, ſa ſuppuration & ſes différentes obſtructions, cependant ils en ſont quelquefois atteints, ſoit qu'ils y aient des diſpoſitions, ſoit que leur maniere de vivre y donne lieu. L'agrandiſſement de ce viſcere, même chez les Européens, eſt portée quelquefois au point de voir le foie s'enflammer & ſuppurer. Ce dernier accident n'eſt pourtant pas ſi commun que dans les pays chauds. Ce qui étonnera peut-être, c'eſt qu'en Europe, comme entre les deux Tropiques, il n'eſt pas abſolument dangereux. J'ai eu lieu d'obſerver que l'ouverture & la déterſion de l'abcès ſe faiſoient d'une maniere paiſible, & ſans autre accident que la longueur de la maladie.

VI. Un ſymptôme que j'ai plus d'une fois rencontré, & dont les Européens ſont menacés autant que les Créoles dans les grandes chaleurs, c'eſt la plénitude bilieuſe du duodenum. Depuis long-tems les Praticiens ont préſumé que ces

inteſtin étoit ſujet à des affections particulieres, pluſieurs même d'entr'eux ont deſiré qu'on s'appliquât à les connoître. Ce travail exigeroit des détails, dans lequel les bornes de cet Ouvrage ne me permettent pas d'entrer. Je me bornerai donc à obſerver que la conformation de cet inteſtin, ſa poſition & ſes uſages, font que la bile s'y amaſſe ſouvent au point de l'engorger. C'eſt un ſecond eſtomac, où le chyme ſe mêlant avec cette humeur, éprouve une nouvelle coction, qui, ſuivant qu'elle eſt plus ou moins vicieuſe, peut occaſionner des accidens d'autant plus fâcheux, qu'il eſt alors moins aiſé d'y remédier.

VII. L'on a vu que ſi les climats tempérés paroiſſent en général plus favorables aux Créoles, que les climats chauds, il n'en falloit pas moins avoir égard à l'impreſſion que la variation de l'atmoſphere pouvoit produire ſur eux. En effet, l'intempérie de l'air les affecte quelquefois ſi vivement, qu'ils ſont obligés de ſe chauffer même en été, pour peu que le tems vienne à ſe rafrî chir. Diſpoſés naturellement aux fluxions, par les viciſſitudes journalieres de leur ciel, ils s'enrhument plus aiſément en Europe; ils y ſont auſſi ſujets à la jauniſſe, & à une ſenſibilité du creux de l'eſtomac, qui prépare ou accompagne cette maladie. Telle eſt encore

leur diſpoſition à la mélancolie, qu'ils paſſent ſubitement de l'excès de joie à l'excès de triſteſſe, & qu'au milieu des jouiſſances de tout genre que l'opulence & le repos leur procurent en Europe, on les voit s'ennuyer, languir, quelquefois même tomber dans la phthiſie pulmonaire s'ils ſont jeunes, ou dans la mélancolie & la conſomption, ſi le bel âge eſt paſſé.

VIII. Ils y éprouvent auſſi des reſſentimens de la colique des Peintres, quand ils l'ont eue à bord du vaiſſeau; mais ces accidens ſont rares. J'en ai entendu parler plus que je ne les ai vus. Les dartres, au contraire, les pourſuivent dans les climats tempérés. A la vérité, elles ne ſe manifeſtent pas toujours par une éruption violente & humide, telle qu'on l'éprouve aux Iſles, où communément on les voit ſuppurer; mais c'eſt au moins par des taches jaunâtres, avec prurit, qui s'étendant en maniere d'herpes, précedent ou accompagnent le teint bilieux, la jauniſſe, le flux hémorroïdaire opiniâtre, & l'embarras plus ou moins conſidérable du foie.

IX. Les efflorescences & les rougeurs de la peau ſont le partage des jeunes enfans, comme des adultes; les premiers ſur-tout éprouvent de petits boutons, qui ſe grouppent d'abord, & s'étendent enſuite en maniere de dartres. Il eſt bien vrai

que

que cette maladie eſt quelquefois héréditaire, & qu'alors elle mérite l'attention du Médecin; mais, excepté dans ce cas, les parens ne doivent pas s'alarmer autant qu'ils le font ſur ce ſymptôme. Cette abondance d'humeur qui tient au développement du tempérament, diminue à meſure que le tempérament ſe forme, & ceſſe enfin aux approches de la puberté.

X. Une diſpoſition naturelle, provenant du relâchement des bourſes, auquel les Orientaux ſont ſujets, conduit ſinguliérement les hommes à l'hydrocele. De leur côté, les femmes ont des fleurs blanches abondantes, & de mauvais caractere: expoſées à la répercuſſion du lait, lorſqu'elles paſſent en Europe, peu de tems après leur couche, en général elles n'ont pas la matrice en bon état, & l'époque de leur tems critique eſt conſtamment laborieuſe. Elles ſont même ſujettes plus que les femmes d'Europe, aux douleurs de rate, à l'ulcere, au ſquirrhe & au cancer de la matrice. L'irritabilité qui tient à leur tempérament, la diſpoſition cachectique, & les embarras divers des viſceres qui menacent ou affectent les Créoles de l'un & de l'autre ſexe, compliquent & augmentent ces accidens.

XI. Il ne faut pas confondre ces douleurs de la rate, avec ce qu'on appelle grandes rates,

dont il a déja été queſtion. Les femmes éprouvent ſouvent ce ſentiment douloureux, ſans l'augmentation du volume de ce viſcere à l'approche du tems critique, ou quand les regles ont ceſſé. Cependant, comme ce dérangement cauſe des accidens qui rendent le corps plus ou moins cachectique, principalement chez les Créoles, qui ſont naturellement ſujettes à l'embarras des viſceres du bas-ventre, & à la colliquation des humeurs, la diſtinction que je viens d'établir entre la douleur de la rate & la groſſeur de ce viſcere, n'empêche pas que ces deux ſymptômes ne ſe réuniſſent quelquefois, ce qui complique la maladie, & la rend plus longue & moins ſupportable.

XII. J'ai dit que les Créoles étoient diſpoſés à la phthiſie pulmonaire ; cela vient autant des fluxions fréquentes qu'ils contractent

---

(1) Aux autorités déja citées, pour prouver que l'agrandiſſement de la rate eſt un ſymptôme aſſez commun en Europe, je dois joindre le témoignage du Docteur Pringle, qui en avoit fait la remarque ſur les ſoldats, lorſqu'il étoit Médecin d'armée. Cependant il faut convenir que toutes choſes égales d'ailleurs, la groſſeur de la rate ſe manifeſte plus fréquemment dans les pays chauds, dans les grandes Indes, ſur-tout, où les naturels du pays la regardent & la traitent comme une maladie particuliere.

dans leur pays, que de la diſpoſition de leur fibre, & ſur-tout de l'acrimonie bilieuſe & dartreuſe déja remarquée, laquelle infectant la matiere de la fluxion, produit tôt ou tard des ravages funeſtes. Communément cette phthiſie n'eſt ni tuberculeuſe, ni l'effet d'une ſuppuration primitive des poumons; elle vient plutôt d'un catarrhe bilieux & dartreux. Telle eſt en effet la marche de l'humeur dartreuſe-bilieuſe, que ſoit qu'elle ſe porte à la ſurface intérieure du corps ou à l'extérieure, elle ſe manifeſte toujours plus ou moins à la gorge & au fondement; que ſouvent il s'écoule de l'une ou de l'autre de ces parties, une matiere à-la-fois âcre & gluante, qui rougit le contour de l'anus, l'excorie, & qui, par ſon âcreté, affectant également le fond de la gorge, excite les malades à ratiſſer leur goſier par une toux forcée, au point qu'après avoir long-tems fatigué cette partie, déchiré pluſieurs fois les artérioles qui rampent à ſa ſurface, & attiré le flux de la matiere muqueuſe, au détriment de la nutrition & de la réparation du corps, cette humeur fixée ſi près des poumons, ſe jette ſur ce viſcere, qui, partageant le dépériſſement général, n'en eſt que plus promptement corrodé par la cauſticité de cette matiere ainſi fixée. Il eſt encore reconnu que dans ces ſortes de cas, le

foie plus plein & plus volumineux que dans l'état naturel, ajoutant à ces maux, gêne & contraint le jeu du diaphragme ; qu'il donne lieu à la toux convulsive, & que cette disposition maladive rend les digestions pénibles & venteuses. Hélas ! c'est par toutes ces causes réunies, qu'est morte, il n'y a pas long-tems, une jeune Dame, qui réunissant les graces, les talens & la beauté, aux qualités plus précieuses encore du cœur & de l'esprit, a mérité les regrets de tous ceux qui avoient eu le bonheur de la connoître.

XIII. Une remarque importante au sujet de l'humeur dartreuse, c'est qu'elle cause dans la gorge & au fondement une sécheresse & des démangeaisons, qui, prises par les malades comme des reliquats de la contagion vénérienne, mal guérie, héréditaire, ou contractée dès leur naissance, troublent souvent leur imagination. Ils deviennent bien plus inquiets, si l'écoulement qui se faisoit par la marge de l'anus, disparoissant tout-à-coup, vient à se manifester par le canal de l'urethre, & à la surface du prépuce & du gland, chez les hommes, & chez les femmes, aux parties externes de la génération, avec rougeur, chaleur & douleur. Alors cet accident, si ressemblant à la gonorrhée, leur en impose ; & pour peu que les personnes de l'art qu'ils consultent, soient disposées à les

confirmer dans cette erreur, ils n'héſitent pas de recommencer un nouveau traitement, trop ſouvent capable d'opiniâtrer les ſymptômes, ou de les rendre plus graves.

XIV. A cet égard, leur crainte eſt ſi grande, qu'il faut bien du tems & du raiſonnement pour diſſiper l'épouvante qu'eſſaient toujours de jeter dans leur eſprit, ceux qui cherchent à profiter de ce moment d'effroi, pour les traiter de nouveau. Malheureuſement ces derniers trouvent des ſujets la plupart mélancoliques, qui, dans l'eſpoir d'un mieux deſiré, les écoutent avec confiance. Le nombre des victimes de l'impéritie & de la cupidité eſt inconcevable. J'oſe aſſurer qu'il s'en trouve plus de cette claſſe que de celle des malades réellement atteints de mal vénérien. Ces appréhenſions ſont plus grandes encore chez les Créoles, qui, naturellement diſpoſés à la mélancolie, regorgeant de bile, & ſujets le plus ſouvent aux ſignes équivoques de l'humeur dartreuſe, ſont d'autant plus portés à les regarder comme vénériens, qu'ils ont plus ou moins expoſé leur ſanté. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle je m'éleve ſi fort contre cet abus, dont les moindres ſuites ſont d'augmenter l'acrimonie & la diſſolution des humeurs, & d'accélérer les infirmités de la vieilleſſe.

XV. En vain les gens à ſecret chercheroient à combattre ces appréhenſions, en aſſurant aux malades que quand même les ſymptômes ne ſeroient que dartreux, on peut également les attaquer par des remedes anti-vénériens : inutilement encore prétendroient-ils que ces dartres ont le mal vénérien pour cauſe premiere, lorſqu'elles ſurviennent après le traitement de ce mal. Il n'eſt point rare de voir après les remedes les plus méthodiquement adminiſtrés, cette éruption ſe manifeſter à la peau ; & telle eſt la propriété du mercure, que ſoit qu'il chaſſe au dehors l'humeur dartreuſe en même tems qu'il détruit la vénérienne, ſoit que l'agitation qu'il produit donne lieu à la formation des dartres, de maniere ou d'autre, il en provoque la ſortie quelque tems après l'avoir employé. Combattre alors cette éruption par ce remede, ce ſeroit en augmenter le foyer, aigrir le mal, & nuire eſſentiellement au malade. Il n'eſt qu'un cas où les dartres ſoient véritablement vénériennes, & où l'on puiſſe les attaquer avec ſuccès par le ſpécifique connu ; c'eſt lorſque la maladie vénérienne négligée, ou ſeulement palliée, a dégénéré au point que la peau s'eſt couverte de puſtules dartreuſes : encore ce ſymptôme porte-t-il un caractere particulier qu'une longue pratique fait reconnoître mieux qu'on ne

le pourroit décrire. La peau ne démange preſque point alors ; l'éruption ſe fait plutôt en forme de croûte que ſous celle d'efflorescence ; cette croûte eſt parſemée de points livides, & ce n'eſt le plus ſouvent que conjointement avec des puſtules vénériennes & d'autres ſymptômes complétement caractériſtiques, que cette maladie de peau ſe déclare.

XVI. De la complication de l'humeur dartreuſe avec la vénérienne, dépend un autre ſymptôme non moins inquiétant ; je veux parler de l'obſtination des gonorrhées. L'opiniâtreté de cet accident vient de ce que le virus ayant une fois excorié le canal de l'urethre, à-peu-près comme le ſain-bois & le véſicatoire produiſent cet effet ſur la peau, l'humeur dartreuſe, qui juſqu'alors ne s'étoit point manifeſtée, ou qui s'étoit dépoſée ailleurs, s'y porte en abondance. Rien de plus difficile que de tarir un écoulement, qui élude alors l'énergie du ſpécifique de la premiere contagion. C'eſt encore cette même humeur dartreuſe qui envenime certains ſymptômes cutanés, dont les progrès ſont quelquefois très-rapides. Ce que je dis mérite toute l'attention des Praticiens, & peut donner lieu à des ob-

ſervations très-intéreſſantes dans le traitement du mal vénérien.

XVII. Un nouvel effet de cette humeur, quand elle quitte la peau, eſt celui de ſe jeter ſur les inteſtins, & d'y cauſer un dévoiement opiniâtre qui ſemble tenir de la dyſſenterie par l'infection des matieres, les épreintes, les ſelles glaireuſes & teintes de ſang. Cet accident, très-commun aux Iſles, pourſuit quelquefois les Créoles juſqu'en France, & rend leur traverſée périlleuſe. Dans quelque lieu qu'il les affecte, on doit le diſtinguer de la vraie dyſſenterie, du dévoiement colliquatif ſcorbutique, & du flux hémorroïdal, avec leſquels il a tant de reſſemblance. Arrêtons-nous un inſtant à ſa cauſe. Le corps a deux ſurfaces, l'une extérieure, & l'autre intérieure; cette derniere, compriſe depuis la bouche juſqu'au fondement, eſt connue ſous le nom de premieres voies; l'une & l'autre ſéparent une même humeur, appellée tranſpiration inſenſible, qui quelquefois s'exprime aſſez fort pour former ce que l'on nomme alors *ſueur*. Quand la ſueur & la tranſpiration diminuent, ces deux excrétions ſont remplacées par la liberté du ventre, une expectoration plus forte, ou par des urines copieuſes. Qui ne connoît point ce vieux

adage de Médecine : *Cutis denſitas, alvi raritas?* Il en eſt de même des autres humeurs que la nature pouſſe à la peau ; lorſqu'elles ne peuvent pas y arriver, ou ſi quelque cauſe les répercute, elles ſe portent vers les excrétoires analogues. De-là ces catarrhes, ces toux opiniâtres, qui quelquefois dégénerent en pulmonie ; ces urines troubles, ſablonneuſes, rouges, brûlantes ; ces bouffées de fievre qui durent juſqu'à ce que l'humeur ſoit fixée quelque part : enfin, le dévoiement provenant également de l'abondance de l'humeur que la nature dépoſe à la ſurface de ces viſceres, & qui, en les irritant beaucoup, cauſe des tranchées, & y détermine le flux continuel d'une ſéroſité âcre & copieuſe. J'ai vu même chez des Européens cette redoutable évacuation, que j'appellerai dartreuſe, durer pendant des années entieres, tantôt plus fort, tantôt avec moins d'abondance : mais je l'ai obſervée plus ſouvent ſur les Créoles, qui en ſont fréquemment atteints dans leur pays.

XIII. L'affection hémorroïdale, ſi commune chez les Indiens, me paroît dépendre du même vice : comme ils y ſont auſſi ſujets en France, il eſt bon d'en parler ici, autant pour remplir la tâche que je me ſuis impoſée, que pour propoſer quelques réflexions générales ſur cette

incommodité plus ſérieuſe qu'on ne le penſe: Rarement les hémorroïdes ſe gonflent ſans une plénitude de la veine-porte, & un reflux de ſang vers ces dernieres diſtributions des vaiſſeaux, qui ſuppoſe toujours de l'embarras dans quelque viſcere du bas-ventre, principalement dans le foie, où l'on ſait que la veine-porte va ſe dégorger. De-là vient que Sthal, qui a ſi bien traité ce ſujet, a appellé *la veine-porte, ou veine des portes, la porte de tous les maux.* Mais on a vu que le foie étoit le viſcere qui ſouffroit le plus dans les Créoles, & que c'étoit au reflux de la bile, à ſon excès, & à l'augmentation de ſon acrimonie, qu'il falloit attribuer l'humeur âcre, qui, mêlée à celle de la tranſpiration, jauniſſoit la peau, la rendoit farineuſe, y formoit des plaques de même couleur, connues ſous le nom de taches hépatiques, ou donnoit lieu à l'éruption des boutons, tantôt miliaires, tantôt plus élevés, quelquefois épars & plus ſouvent groupés, qui, ſoit qu'ils ſuppuraſſent & s'élevaſſent en croûtes, ſoit qu'ils ne rendiſſent aucune ſéroſité, formoient de véritables dartres. Voilà donc les hémorroïdes & l'humeur dartreuſe ayant un même foyer.

XIX. Enſuite, ſi l'on conſidere que ceux qui ſont hémorroïdaires, ont preſque toujours la peau

ſeche, & que cette ſéchereſſe ſe fait ſentir au fond de la gorge ; qu'enfin l'anus eſt affecté ſouvent d'une rougeur boutonneuſe qui excite un prurit violent, & quelquefois un ſuintement incommode ; alors on ne verra dans tous ces ſymptômes que l'humeur dartreuſe, compliquée avec la ſurabondance du ſang hémorroïdal, & le ſuivant par-tout, même dans ſon reflux, ce qui expoſe ces malades à des ſymptômes plus graves, lorſqu'ils ont l'imprudence de la répercuter. Il n'eſt aucun Praticien qui n'ait vu des éruptions de pluſieurs genres, ſurvenir à ceux qui, par l'application imprudente des topiques réſolutifs, ou ont diſſipé le gonflement des hémorroïdes, ou en ont arrêté le flux. L'hiſtoire de tous ces maux exigeroit un ouvrage entier, & c'eſt vraiſemblablement en les conſidérant ſous ce point de vue, que le Docteur Bordeu avoit compoſé ſur ce ſujet un Traité, qui malheureuſement n'eſt point encore ſorti des mains de ſes héritiers.

XX. Quoi qu'il en ſoit, ces mêmes hémorroïdes compliquant les dévoiemens dartreux que j'ai décrits, ou ſe manifeſtant toutes ſeules, ajoutent aux épreintes des malades, & donnent lieu aux glaires & au ſang, qui, ſe mêlant aux matieres fécales, trop ſouvent en impoſent aſſez pour être regardés comme des ſignes de

dyſſenterie. J'ai vu pluſieurs Créoles, pluſieurs Officiers de marine, & même des Officiers de terre, qui avoient paſſé les mers, donner dans cette erreur. J'ai encore obſervé ces ſymptômes ſur des Européens, qui, effrayés par les paquets énormes de glaires qu'ils rendoient, s'imaginoient perdre le velouté de leurs inteſtins. J'engage ceux qui exercent la Médecine dans les pays ſitués entre les deux Tropiques, à méditer ces faits de pratique, perſuadé par tout ce que j'ai lu ſur les dévoiemens opiniâtres obſervés dans les climats chauds, que ſouvent ils viennent moins de la colliquation des humeurs, que de la plénitude du foie, de l'affection hémorroïdaire, & de l'humeur dartreuſe.

XXI. L'hydrocele auquel les gens de mer ſont fréquemment ſujets, attaque d'autant plus aiſément les Créoles, qu'indépendamment de l'effet de la traverſée, les différentes cachexies & le relâchement des bourſes, aſſez fréquens dans leurs climats, ſur-tout dans les Indes orientales, peuvent y donner lieu. De fortes raiſons me portent encore à croire que l'humeur dartreuſe, plus que toute autre, contribue au développement de ce ſymptôme: on a vu qu'elle affectoit ſinguliérement l'anus & les parties génitales; & l'obſervation a prouvé que l'inſtant où des malades éprouvoient la diminution ou la diſ-

parition de leurs dartres, étoit celui où le dépôt de cette humeur ſe manifeſtoit dans le tiſſu cellulaire de l'un ou de l'autre teſticule, comme l'on voit quelquefois les bourſes ſe couvrir de cette même humeur dartreuſe, tantôt ſous la forme d'une farine, tantôt ſous celle d'une croûte ſuppurante.

XXII. Indépendamment de ces maux divers, la matiere des dartres, répercutée, peut en cauſer d'autres moins faciles à reconnoître: l'obſervation de Deſportes ne permet pas d'en douter. « Un homme de quarante-neuf ans, d'un tempérament bilieux, avoit joui pendant pluſieurs années d'une ſanté parfaite, à cauſe des dartres dont il étoit attaqué: mais parvenu à les guérir, il fut affligé tous les ans de fievres doubles-tierces très-conſidérables, accompagnées de vomiſſemens & de violens maux de tête ». J'ai vu pluſieurs fois, notamment cette année, des perſonnes qui ſouffroient de l'eſtomac, en être délivrées par l'éruption d'une dartre ſous le nez & au menton, & ces accidens recommencer auſſi-tôt après la répercuſſion de ce ſymptôme, imprudemment tentée par l'application de l'eau de ſaturne. Une Dame qui avoit des dartres inguinales, les ayant fait rentrer contre mon avis, a eu depuis cette époque une débilité d'eſtomac & des vomiſſemens

fréquens, qui ont réſiſté pendant long-tems à tous les remedes, même à l'application des véſicatoires. De ces faits multipliés & trop connus pour s'y arrêter davantage, il réſulte que dans l'examen des maladies des perſonnes préalablement affectées de dartres, on doit s'aſſurer ſi la répercuſſion de cette humeur n'y a pas donné lieu, puiſqu'il eſt vrai qu'on peut également préſumer que la plupart des maladies aiguës ou chroniques des Créoles, ſont occaſionnées par la préſence de cette humeur, ou par ſa répercuſſion.

XXIII. L'obſervation a prouvé que l'état de la matrice des femmes Créoles, aux approches du tems critique, rendoit ſouvent cette époque plus redoutable pour elles, que pour celles d'Europe (X); & que les regles les quittoient dans la même proportion qu'elles avoient commencé. Ainſi, l'aptitude à devenir fécondes, & les deſirs amoureux qui l'annoncent & qui l'accompagnent, ceſſant à cette époque, doivent laiſſer ce viſcere dans une inertie toujours plus ou moins inquiétante; alors, inhabile à repouſſer le ſang & les humeurs qui s'y amaſſent aux périodes ordinaires, il s'engorge de plus en plus, & de cet engorgement difficile à détruire, réſultent le ca arrhe de la matrice, les fleurs blanches, le ſquirrhe, l'ulcere & le cancer.

XXIV. Mais ſi tout cela ſe paſſe dans le pays natal des femmes Créoles, elles doivent y être bien plus expoſées dans nos climats, lorſqu'elles y arrivent à ce moment périlleux de la vie. La tranſpiration abondante qui pouvoit alléger la matrice, diminuant alors, cela ne peut avoir lieu ſans l'augmentation de la maſſe des humeurs en général, & la réplétion particuliere de ce viſcere, qui ſont une ſuite néceſſaire de ce changement. De-là la précocité de ces accidens, d'autant plus inévitable, que, ſans entreprendre d'expliquer ici comment les Indiennes ſont plus ſujettes à des engorgemens de matrice, il eſt prouvé, par le témoignage de Charles le Pois, que celles du Bréſil en étoient fort incommodées; & par celui de Poupé Deſportes, que la *ceſſation des regles ne ſe fait point à Saint-Domingue, ſans courir de grands dangers.*

XXV. Quoiqu'il ſoit rare d'obſerver en Europe le tetan & le mal de mâchoire chez les Créoles, ils y ſont pourtant quelquefois ſujets. A la vérité, ce n'eſt point avec la même violence, ni d'une maniere auſſi effrayante & auſſi dangereuſe que dans leur pays; néanmoins cette affection plus ou moins forte inquiete toujours les malades, & quelquefois ceux qui les entourent. Elle vient dans nos climats, à la ſuite des grands chagrins, des ſoucis & de l'épuiſement que cauſe l'abus des femmes, & celui des liqueurs

fortes. Chez les femmes Créoles, elle a encore ſon principe dans les cauſes qui produiſent ordinairement les affections nerveuſes du ſexe, notamment la léſion des fonctions de la matrice, & ſon déplacement plus ou moins conſidérable.

XXVI. Deux maladies oppoſées en apparence, & qui ſe remplacent plus d'une fois, accompagnent encore les Créoles en Europe; je veux parler d'une maigreur extrême, qui tient preſque de la conſomption angloiſe, & ſur-tout de la bouffiſſure & de l'hydropiſie, qui quelquefois attaque la poitrine, mais communément le bas-ventre, à la ſuite du premier accident, mais plus ſouvent après l'embarras des viſceres ou les maladies de peau.

XXVII. On obſerve rarement chez les Créoles ces horribles maladies cutanées, ſi communes parmi les Negres, telles que le pian, la lepre & l'éléphantiaſis, qu'ils ne contractent dans leur climat, qu'autant qu'ils s'abandonnent à des Négreſſes mal-propres. Pluſieurs Auteurs regardent le pian comme une maladie vénérienne dégénérée, ou une gale ſcorbutique; d'autres en font une maladie particuliere. Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner le degré de confiance qu'il faut ajouter à ces opinions; je réſerve cette recherche pour l'ouvrage où il s'agira ſpécialement des maladies des climats chauds.

chauds. C'eſt encore à ce Traité que je dois renvoyer ce qui concerne la lepre & l'éléphantiaſis, dont heureuſement les exemples ſont aſſez rares aujourd'hui dans ces climats.

XXVII. Quoique les maux que je viens d'expoſer ſoient les mêmes chez tous les Créoles, ils ne ſont pas toujours portés au même degré d'intenſité; cela vient de la différence de leur tempérament, de l'état où ils étoient avant que de s'embarquer, & de l'impreſſion que la traverſée a faite ſur eux. Il faut auſſi avoir égard à la nature du climat de l'Iſle ou du continent qu'ils habitoient, tant par rapport aux défrichemens qui y ont été faits, qu'à raiſon de la latitude ſous laquelle ces terres ſont ſituées. Ainſi l'Iſle de Cayenne & le continent qui l'avoiſine, doivent être plus dangereux que les autres Iſles moins rapprochées de la ligne, comme on voit la Martinique, mieux cultivée que Sainte-Lucie, offrir un ſéjour plus ſalubre à ſes habitans, quoique ces deux dernieres iſles ſoient placées à-peu-près ſous le même point. Cette obſervation, qui peut s'appliquer à toutes les autres parties du globe ſituées entre les deux Tropiques, s'étend auſſi ſur les habitations d'une même iſle; il en eſt qui, à raiſon d'un ſite montagneux, offrent un air pur & ſain à reſpirer, tandis que celles qui ſont au bord des rivieres, des lacs & des

marais, ſont très-mal ſaines, à cauſe l'humidité qui y regne toujours. Il eſt d'autant plus néceſſaire d'avoir égard à toutes ces variations, tant générales que particulieres, qu'elles influent eſſentiellement ſur le tempérament des Créoles, & ſur l'effet que leur déplacement peut produire.

SECTION II.

Des maladies des Créoles en France, & des moyens d'y remédier.

EXAMINONS à préſent les moyens d'éloigner ou de combattre les accidens qui viennent d'être décrits. Pour y parvenir, les Créoles, ſur-tout ceux qui viennent en Europe, étant malades, doivent, 1°. avoir la précaution de s'embarquer ſur des vaiſſeaux qui les conduiſent directement à Bordeaux, Bayonne, Marſeille, ou dans quelque autre port de nos provinces du midi; 2°. il faut que leur départ ſoit tellement combiné, qu'au lieu de paſſer indiſtinctement dans toutes les ſaiſons, ils y débarquent plutôt en été qu'en hiver; 3°. enfin, ceux qui ſont bien portans feront ſagement de paſſer une partie de la belle ſaiſon dans ces ports, & de n'arriver que par degrés dans les régions ſeptentrionales, à moins que des intérêts de commerce, ou d'autres motifs non moins preſſans en ordonnent autrement.

II. Il faut encore que les Créoles qui auroient beſoin des ſecours de l'art, les recherchent plutôt ſous un ciel pur & doux, dont la température tienne un milieu proportionnel

entre celle qu'ils ont quittée, & celle où ils ſe propoſent de vivre, ſuivant en cela, pour les climats Européens, l'inverſe du conſeil donné par les Médecins de nos iſles, pour les régions chaudes, qui conſiſte à n'y arriver qu'au commencement de l'automne ou de l'hiver, afin d'éviter les maladies qui ne manquent pas d'attaquer les Européens lorſqu'ils y paſſent au printems ou en été.

III. Dès que les Créoles auront mis pied à terre, leur premier ſoin ſera de recourir aux bains tiedes, de ſe rafraîchir par des boiſſons aigrelettes, telles que la limonade, l'orangeade, le verjus, le ſel d'ozeille, la ſolution de crême de tartre, le ſyrop de vinaigre, ou autres liquides doués de la même propriété, tendant tous à rafraîchir les entrailles, & à combattre l'acrimonie ſcorbutique, ſoit ancienne, ſoit nouvellement contractée dans le paſſage. Toutes ces boiſſons doivent être bues froides en hiver, & à la glace dans la belle ſaiſon. Les légumes & les fruits entrent auſſi dans le régime des Créoles nouvellement débarqués; mais, autant qu'il eſt poſſible, il faut en exclure les viandes noires, les épiceries, les ſalaiſons, les vins capiteux, & les liqueurs ardentes.

IV. Le partage des repas eſt encore très-important. En général, c'eſt une habitude pernicieuſe, que de dîner tard, comme on le fait à

Paris, où ſouvent à trois heures on n'eſt point encore à table. Cette maniere de vivre, commode pour les paraſites, en ce qu'ils ſatisfont plus aiſément leur appétit pour vingt-quatre heures, eſt tôt ou tard nuiſible, parce qu'elle contraint l'eſtomac de faire, en une ſeule fois, un travail qui auroit dû être partagé. Le gonflement de ce viſcere, le labeur des digeſtions, les peſanteurs & les vents, l'engorgement & la compreſſion du duodenum, & l'empâtement plus ou moins conſidérable du foie, ſont une ſuite de ce premier dérangement. En effet, l'eſtomac, beaucoup trop diſtendu par l'excès des alimens qu'il renferme, occupant plus de volume dans ſa réplétion, remonte en avant par un méchaniſme connu, & comprime plus ou moins longtems le petit lobe du foie ; la circulation du ſang eſt alors plus gênée, & les couloirs de la bile ſont moins libres. De-là viennent les dartres, l'empâtement & le ſquirrhe du foie. Mais ſi ces maux menacent indiſtinctement les hommes de tous les pays, ils ſont bien plus à craindre encore pour les Créoles, très-diſpoſés à l'embarras de ce viſcere, comme on a pu s'en convaincre par l'examen de leur conſtitution.

V. Ces premieres précautions, ſecondées par l'uſage modéré des purgatifs légers, parmi leſ-

quels on doit préférer les ſels neutres, renferment à-peu-près tout ce qu'il faut faire pour rétablir les digeſtions des Créoles, animer leur teint, renforcer la fibre, & rétablir leur ſanté chancelante ou délabrée. Si, malgré ces moyens, ou pour les avoir négligés, les ſignes de plénitude & de ſaburre dans les premieres voies, viennent à ſe manifeſter, alors, loin de laiſſer arriver la fievre aiguë, continue ou ſubintrante, déja remarquée, on les mettra à une diete rigoureuſe, & à l'uſage du tartre ſtibié, en lavage dans le petit-lait, l'eau de veau ou l'eau de poulet, acidulées avec la pulpe de tamarins, à laquelle les Créoles ſont accoutumés, & dont l'acidité tempere efficacement l'ardeur que cauſe la bile, tandis que ſa propriété purgative ajoute à l'efficacité de celle du tartre ſtibié.

VI. En donnant ce conſeil, je ne me ſuis pas diſſimulé que dans ces derniers tems, des Médecins recommandables ont condamné l'uſage de l'émétique en lavage, à cauſe que les évacuations des malades ainſi traités, répandoient une infection plus forte que quand on les évacuoit avec d'autres remedes. Mais, quelque ſéduiſantes que paroiſſent leurs raiſons, j'ai cru devoir tenir aux principes reçus. J'ai fait la Médecine dans les hôpitaux, & ſur les charités des Paroiſſes, & j'y ai traité des fievres putrides,

& d'autres maladies aiguës de cette classe, tantôt avec les delayans seulement, comme le prescrivoient quelques Auteurs, tantôt en les purgeant de deux jours l'un, comme je l'avois vu pratiquer à Montpellier. Dans le premier cas, rarement les fievres étoient bien jugées; des dépôts, des abcès, des métastases en troubloient le cours, & rendoient toujours la crise imparfaite. Le second offroit un succès plus marqué, mais on étoit souvent arrêté dans l'administration des purgatifs, par la marche de la fievre; l'évacuation qu'excitoit la médecine, une fois terminée, le ventre se resserroit encore, & les symptômes devenoient plus graves, au moins pour l'instant. A cela il faut ajouter le dégoût de prendre de deux jours l'un, une Médecine noire, l'impossibilité de la faire avaler à un malade, qui est quelquefois dans l'assoupissement ou dans le délire, & les borborygmes & les autres troubles d'intestins qui en résultent, & qui souvent augmentent ou accélerent l'affection de la tête. Le tartre stibié en lavage, ne présente aucun de ces inconvéniens; sa dissolution, donnée par petites cuillerées dans chaque verre de boisson, même dans les bouillons, offre aux malades un purgatif continuel, qui ne leur fait éprouver aucun dégoût, & qui, agissant à toute heure du jour & de la nuit, entretient sans

interruption la liberté du ventre, & ſupplée aux véſicatoires, ou en ſeconde complétement l'effet, par la quantité de ſéroſités bilieuſes dont il excite la ſortie.

VII. Et ne retirât-on de ces moyens que l'avantage de tenir toujours l'eſtomac & les inteſtins en haleine, d'y renouveller ſans ceſſe cet état de nauſée qui diſpoſe lentement à l'évacuation, & qui ſur-tout y attire la fluxion habituelle de ſéroſités, par laquelle la bile, ainſi que les autres matieres putrides fortement adhérentes aux parois de ces viſceres, ſont délayées & plus facilement expulſées, ne ſeroient-ils pas d'une grande utilité? Ce n'eſt qu'à cet effet ſalutaire qu'il faut attribuer l'odeur infecte & cadavéreuſe que répandent les évacuations. Cantonnées dans les plis des inteſtins, ces matieres ainſi croupies ne s'en détachent point par de ſimples lavages, ou par les purgatifs ordinaires, dont l'action momentanée ne leur permet que de gliſſer rapidement ſur la ſuperficie de cette eſpece d'incruſtation. D'autres mouvemens deviennent néceſſaires pour les en ſéparer; il faut qu'excités ſans ceſſe, & ſtimulés par l'énergie du tartre ſtibié, les inteſtins expriment de leurs parois une mucoſité abondante, à-peu-près comme la bouche ſe remplit de ſalive, par l'effet des remedes irritans & nauſéabondes. C'eſt

alors que pénétré par l'humeur qui tranſſude des parois de ces viſceres, cet enduit s'amollit au point de n'offrir plus de réſiſtance au mouvement péryſtaltique qui doit l'évacuer.

VIII. Revenons aux maladies des Créoles. Quoique la fievre ſe manifeſte avec ſurabondance d'humeur, ſi les ſymptômes prennent un caractere inflammatoire, la ſaignée doit précéder les évacuans ; on peut même la répéter au beſoin ; mais il faut la faire du bras, & non du pied, & tirer peu de ſang chaque fois. Quelque forts qu'ils paroiſſent, jamais on ne doit oublier que leur vigueur n'eſt qu'apparente, qu'ils ont les nerfs extrêmement irritables, & qu'en Europe, ſur-tout dans les premiers tems de leur arrivée, leur ſang toujours plus ou moins appauvri, domine moins que les humeurs. Pardeſſus toutes choſes, il importe de ne point attirer la fluxion au bas-ventre, où réſide preſque toujours le ſiege du mal. Les Médecins qui ont exercé dans les climats chauds, reconnoiſſant que l'effort de la maladie des Créoles ſe fait toujours dans les parties placées au-deſſous du diaphragme, ont fait la même obſervation. M. Deſperrieres a reſpecté cette indication dans ſon Traité des Fievres de Saint-Domingue. Dans la crainte de dériver le ſang vers les parties inférieures diſpoſées à s'engorger, il con-

damne l'ouverture de la ſaphene, & conſeille plutôt la ſaignée du bras.

IX. Ici je ne peux m'empêcher de relever une contradiction de Poupé. Après être convenu de toutes ces vérités, il donne la préférence à la ſaignée du pied, dans la vue de remédier à l'engorgement de la veine-porte, oubliant que, même d'après ſes principes, loin de produire cet effet, cette opération doit en avoir un oppoſé. En pareil cas, pourquoi ne pas appliquer les ſangſues? A la vérité, le ſilence que pluſieurs Auteurs gardent ſur ce moyen, fait penſer que cet inſecte manque dans les climats très-chauds; mais alors des piquûres, des mouchetures, ou les ventouſes ſcarifiées pourroient y ſuppléer. En Europe, ou les ſangſues ſont communes, leur application à la marge de l'anus, réuſſit à merveille aux Créoles, & ils peuvent, même dans la meilleure ſanté, y avoir recours, lorſqu'une trop grande plénitude de ſang, la conſtipation, des picottemens au fondement, & une ſorte de peſanteur mélancolique, indiquent l'engorgement de la veine hémorroïdale.

X. Une derniere obſervation plus générale ſur le tems & la maniere de tirer du ſang aux Créoles, a prouvé qu'ils ſupportent mieux la ſaignée du bras ou du pied dans les premiers tems de la puberté, quand leur tempérament eſt déci-

dément ſanguin, & que les viſceres du bas-ventre ne ſont point encore empâtés ; mais que cette évacuation, celle du pied ſur-tout, leur devient infiniment préjudiciable vers le milieu de l'âge viril, lorſque les jouiſſances exceſſives, & l'action brûlante du climat ont altéré leur conſtitution pour la rendre entiérement bilieuſe. C'eſt principalement à cette époque, où l'application des ventouſes & des ſangſues eſt préférable.

XI. En diſant que l'effet de l'émétique en lavage ſecondoit celui des véſicatoires, j'ai ſuppoſé que ces deux moyens avoient lieu également dans les maladies aiguës des Créoles ; les véſicatoires leur deviennent d'autant plus néceſſaires, qu'en général l'humeur bilieuſe qui porte à leur peau, dans tous les tems, y entretient très-ſouvent ou des boutons ou des efflorescences, que la chaleur de la fievre ſupprime, & qu'il faut néceſſairement rappeller. Mais en employant ce moyen preſque indiſpenſable, il faut le faire avec prudence, & ne jamais oublier que les Créoles, extrêmement irritables par la nature de leur tempérament, ſont ſujets plus particuliérement à des ardeurs d'urine & des douleurs de reins & de la veſſie, que le poiſon des mouches cantharides renouvelleroit ou rendroit plus forts, ſi ſon activité n'étoit tempérée par des boiſſons adouciſſantes, telles que les émulſions. Cepen-

dant, en recourant à ce moyen, il faut en exclure le camphre, que pluſieurs Praticiens y aſſocient, d'après l'ancien préjugé que cette ſubſtance calme & amortit les ardeurs des parties génitales. Loin d'avoir conſtaté cette propriété, j'ai obſervé au contraire, ſur pluſieurs malades, qu'elle étoit plutôt échauffante, que ſon odeur & ſon goût provoquoient au vomiſſement les perſonnes ſujettes aux maux de nerfs, & que par toutes ces raiſons il falloit l'exclure de la médecine des Créoles.

XII. J'ai dit qu'ils étoient ſujets à l'agrandiſſement du foie, à ſon inflammation, à ſa ſuppuration, ou à ſon endurciſſement. L'agrandiſſement de ce viſcere exige néceſſairement la ſaignée, ainſi que l'inflammation, connue ſous le nom d'hépatite. Les Anglois, comme on le verra dans une note, après les premieres ſaignées & quelques purgations, ont recours à l'uſage interne des préparations mercurielles. Ils emploient auſſi la pommade fondante & apéritive mercurielle en frictions, juſqu'à faire ſaliver le malade; & par ce moyen ils prétendent avoir obtenu d'heureux ſuccès, tant en Europe que dans l'Inde. A mon tour, j'ai vu les remedes mercuriels réuſſir, mais ſans les pouſſer auſſi loin, & même en évitant la ſalivation. On reconnoîtra, par cette même note, que

les ſuccès du Médecin de Madras, n'ont pas généralement convaincu tout le monde des avantages que ſes partiſans préconiſent, relativement à l'inflammation du foie. C'eſt ce que donne à penſer le doute du ſavant Traducteur de la Pratique de Londres. J'oſe pourtant aſſurer qu'on guérit auſſi facilement de cette maladie en Europe, que dans les climats brûlans. Une remarque à faire ſur les dépôts au foie, c'eſt qu'ils ne ſe forment gueres qu'à la ſurface externe & convexe de ce viſcere, & que le plus ſouvent le foyer de ſuppuration eſt moins dans l'épaiſſeur de ſon parenchyme, que dans le corps muqueux ou tiſſu cellulaire qui l'entoure. Ce fait aſſez conſtant explique pourquoi, dans ce cas, le foie eſt preſque toujours adhérent au péritoine, & pourquoi le pus ſe fait jour à l'extérieur par un abcès remarquable. En même tems il rend raiſon de l'efficacité du mercure, qui, dans cette maladie, comme dans la vénérienne, attaquant principalement le corps muqueux, doit accélérer la fonte des matieres qui s'y ſont épaiſſies pendant cette inflammation, & devenir d'un grand ſecours pour le dégagement parfait de ce viſcere.

XIII. Ces obſervations ſur les maladies aiguës des Créoles, menent naturellement à la maniere de les conduire dans les chroniques qui ne demandent pas moins d'attention. On a vu combien ils étoient diſpoſés à l'embarras des viſ-

ceres du bas-ventre : c'eſt pourquoi, ſi l'engorgement du foie, les dartres qui en ſont la ſuite, & les autres maladies de peau qu'elles compliquent, viennent ſe joindre à l'impreſſion de la traverſée & du changement de climat, on doit aſſocier aux premiers remedes purgatifs & délayans, le ſuc des herbes chicoracées, dont la légere amertume avivera les parois de l'eſtomac, en même tems que leur propriété donnera un plus libre cours à la bile. On peut même en augmenter l'efficacité, ſoit par l'addition des ſels neutres ordinaires, ſoit par celle de la terre foliée de tartre aux doſes connues, ou même par la crême de tartre; mais il faut continuer ces remedes aſſidument pendant pluſieurs mois, pour en obtenir du ſuccès.

XV. Ici, comme dans la traverſée, il convient d'éviter l'uſage excluſif & immodéré des préparations mercurielles contre le traitement du mal vénérien, quand même la violence des accidens paroîtroit l'exiger. Les purgatifs doux combinés avec de légers anti-vénériens, & les ſudorifiques de nos climats, ſuffiſant pour l'ordinaire pour en arrêter les progrès, méritent d'autant plus la préférence, qu'ils ne peuvent contrarier le traitement des autres cachexies, dont la complication rendroit infructueuſe l'ad-

miniſtration entiere & excluſive des remedes mercuriels. On doit au plus ſe permettre de prendre journellement quelques grains d'antimoine crud porphyriſé, uni à l'éthiops minéral & au diagrede, aux doſes connues, les pilules de Belloſte, ou les mercurielles du codex, ou de légeres frictions, faites à des diſtances éloignées, & ſecondées par la boiſſon d'une infuſion de racine de roſeau, de bardane ou de fleurs de ſureau, ſi toutefois les ſymptômes ne ſont point inflammatoires. La tiſane de Callac, déja conſeillée, ou toute autre ſemblable, ſont encore d'une grande reſſource dans ces ſortes de cas. On en prend un verre le matin, & un le ſoir; on peut même en donner juſqu'à trois verres par jour. Les bains déja preſcrits, doivent venir à l'appui de tous ces remedes, les accompagner & en ſoutenir les effets. On a peine à concevoir juſqu'à quel point ils operent dans les maladies de la peau, ſur-tout quand on les ſeconde par le régime humectant & rafraîchiſſant.

XV. Ce dernier moyen devient encore plus efficace contre les dartres, lorſque l'on a l'attention de répandre une pinte ou deux de vinaigre dans la totalité de l'eau du bain; on imite ainſi ceux que l'on prépare aux Antilles, avec l'écorce de citron. En ſuivant cette méthode, que je dois à M. le Comte de Milli, membre de l'Académie des

Sciences, j'ai vu des dartres rebelles disparoître ; des croûtes épaisses, que l'on eût pris pour la lepre ou pour le pian, se dissiper, & les ardeurs de peau qui se manifestent seules ou qui accompagnent les éruptions de ce genre, se calmer & s'éteindre. Je l'ai sur-tout observé sur un Européen, qui, après un long voyage & un plus long séjour dans l'Inde, en étoit revenu avec le corps couvert de gros boutons suppurans ; il avoit le teint animé, la face bourgeonnée, & les bras, les avant-bras & les mains couverts de pareils boutons, dégénérés en croûtes larges, presque contiguës, sous lesquelles croupissoit une humeur jaunâtre, qui s'échappoit en les comprimant. Depuis son arrivée, tous les remedes dépuratifs connus avoient été employés ; les frictions mercurielles, le sublimé & les autres sels mercuriels avec excès d'acide, les pommades les plus déterfives, rien n'avoit été négligé ; mais tout cela l'échauffoit beaucoup sans le guérir, & son mal se fût vraisemblablement obstiné davantage, sans la méthode que je viens de décrire. C'est encore de cette maniere que s'est rétablie la Dame dont j'ai fait connoître le courage.

XVI. Avant de terminer ce qui regarde la cure des dartres, je dois ajouter que les plantes chicoracées, le marrube blanc & la racine de polypode,

pode de chêne, pris en apozeme, conjointement avec la racine d'éclaire & les follicules, réuſſiſſent également bien ; & qu'en général c'eſt à tort qu'on ne fait pas aſſez de cas de la racine de polypode dans les ouvrages les plus récens ſur la matiere médicale. Un malade, couvert de dartres, s'en eſt également débarraſſé, par le long uſage de la décoction de la ſeconde écorce d'orme : je tiens ce fait d'un Magiſtrat reſpectable, qui, placé d'abord à la tête de l'adminiſtration d'une de nos plus riches Colonies, n'a été rappellé en France que pour être plus utile à l'Etat. J'ai appris depuis que ce remede ſe débitoit en Bretagne & à Paris, contre les maladies dartreuſes. Les Anglois ont auſſi confiance à la décoction de l'écorce intérieure d'orme récente, contre les maladies de la peau ; leur maniere de l'employer eſt d'en faire bouillir quatre onces ſur quatre livres d'eau de fontaine, que l'on réduit à deux. Le malade doit continuer long-tems ce remede, à la doſe d'une chopine par jour.

XXIII. Dans le moment où j'écris ceci, M. Banau vient de publier, par la voie du Journal de Paris, les effets merveilleux de la ſeconde écorce d'orme. Il la donne comme un ſpécifique à tous les maux ; & quoiqu'il n'exerce point, ni ne puiſſe exercer la médecine dans cette

Ville, s'il faut l'en croire, il l'a employée avec beaucoup de ſuccès contre une infinité de maladies. La doſe à laquelle il preſcrit ce remede, & la maniere de le prendre, ſe rapportent entiérement à celles des Anglois. Il paroît même que ce procédé étoit généralement reçu avant cette annonce. Parmi pluſieurs exemples de guériſon, il en eſt une détaillée, dont M. Banau fait connoître le ſujet; c'eſt celle de M. l'Abbé Burgurieu, le même dont j'ai cité la cure, ſans le nommer; il a été effectivement guéri après ſix mois d'uſage de la décoction d'écorce d'orme. Mais une choſe que M. Banau n'a pas dite, c'eſt qu'il ne connoît cette guériſon que d'après le rapport d'autrui, & non par ſa propre obſervation. J'ai lu une réponſe de M. l'Abbé Burgurieu, à Mᵉ. de.., dans laquelle il aſſure que ce remede lui ayant été indiqué, après avoir épuiſé pendant deux ans toutes les reſſources de l'art, contre une maladie de peau qu'il croyoit dartreuſe, parce qu'il penſe que toutes les maladies cutanées ſont de ce même genre, il eut recours à ce ſpécifique, dont il continua l'uſage pendant ſix mois, ſans autre confident que ſon Domeſtique, qui, au lieu d'avoir la méfiance que M. Banau a inſpirée contre les Herboriſtes, alloit ſans crainte chez le premier marchand de ſimples, acheter, non l'écorce d'orme pyramidal,

mais l'écorce d'orme ſans diſtinction, pour en adminiſtrer la décoction à ſon maître. De ce fait irrévocable, il réſulte que M. l'Abbé Burgurieu a employé à peu de frais un remede qu'on a vendu bien cher depuis, & qu'il s'eſt ſervi indiſtinctement de la ſeconde écorce d'orme, ſans donner la préférence à celle de l'orme pyramidal, qui n'a été indiquée dans l'annonce de M. Banau, que pour diriger la confiance du public vers un ſeul endroit, où l'on avoit fait un dépôt conſidérable de cette drogue, par une de ces ſpéculations de commerce dont les habitans des grandes villes ne ſe défient point aſſez. Heureuſement pour la réputation de ce végétal, les perſonnes raiſonnables n'étant point entraînées par une annonce auſſi faſtueuſe, ont penſé que l'orme pouvoit être utile contre les dartres, ſans être un ſpécifique univerſel; & que, dût-il n'avoir pas toujours la même efficacité, cela n'empêchoit pas qu'on ne pût l'employer contre cette eſpece de maladie, ſur-tout lorſque, comme M. l'Abbé Burgurieu, les malades avoient inutilement mis en uſage tous les autres remedes.

XXIV. La ſeconde écorce d'orme a toujours paſſé pour mucilagineuſe : on peut en juger par l'épaiſſeur de la décoction que l'on en prépare, quand elle eſt faite à la maniere

de M. Banau. Je ne rechercherai point ici quels ſont ſes principes, & comment elle peut agir ; ſi elle eſt auſſi calmante qu'on l'aſſure, on a lieu de croire que ſa partie mucilagineuſe porte un adouciſſement & un calme dans les entrailles toujours irritées des ſujets dartreux. Elle eſt encore ſudorifiqne & déterſive, & ſous ce point de vue, ſon uſage conſtant peut auſſi contribuer à la dépuration des humeurs & à la déterſion de la peau. Je crois pourtant qu'avant de l'employer, il faut faire un long uſage des médicamens déſobſtruans, & veiller conſtamment à la liberté du ventre. Rarement l'humeur dartreuſe ſe porte à la peau, ſans un embarras plus ou moins conſidérable des couloirs de la bile ; ſe borner alors à une tiſane adouciſſante & calmante, ce ſeroit peut-être perdre le tems, & voilà ſans doute pourquoi, parmi pluſieurs perſonnes attaquées de dartres, qui en ont eſſayé ſans préparation, j'en ai vu beaucoup qui n'en avoient retiré aucun effet, tandis qu'elle a ſi bien réuſſi ſur M. l'Abbé Burgurieu, qui avoit employé auparavant tous les remedes apéritifs & dépuratifs poſſibles. Je dois ajouter que la décoction qu'on en a faite juſqu'à préſent, telle que l'a indiquée M. Banau, m'a paru trop forte, ſon épaiſſeur a fatigué certains eſtomacs, & elle étoit faſtidieuſe à boire. On pourroit

donc, au lieu de mettre deux onces de cette drogue ſur pinte d'eau, en réduire la doſe à moitié, & même au quart, ſauf à la continuer plus long-tems. Ici je vais encore contre les inrêts des débitans, mais l'intérêt du Public doit l'emporter ſur toutes les conſidérations.

XXV. Ce que Deſportes dit du traitement de l'humeur dartreuſe à Saint-Domingue, mérite auſſi d'être cité. Remarquant avec beaucoup de ſens, que les dartres y dépendent ſouvent d'un vice ſcorbutique, & que les remedes qui conviennent le mieux contre le vice dartreux, ſont en général les ſpécifiques du ſcorbut, il conſeille d'en tenter la guériſon par ces mêmes agens. Pour cet effet, il veut qu'on emploie ceux qui ſont capables de purifier le ſang & d'en détruire l'acrimonie ; tel eſt le long uſage des bains, des tiſanes, des bouillons antiſcorbutiques, les purgations réitérées de cinq jours en cinq jours, (qui conſéquemment doivent être légeres,) l'abſtinence du vin & des liqueurs, une nourriture douce & humectante, enfin l'uſage du lait, qui termine la cure. »

Cette méthode, comme on voit, eſt à-peu-près celle que j'ai conſeillée, le lait excepté, dont je ne prétends pas priver les Créoles, mais qui, en général, ne leur réuſſit guere en France, ſoit que la ſucculence des alimens y excede leurs

facultés digeſtives, ſoit que la diminution de la tranſpiration donne lieu à un plus grand amas de bile, ſoit enfin que le lait, plus nourriſſant en Europe que dans leurs climats, y ſoit auſſi, pour eux plus difficile à digérer.

XXV. On eſt ſurpris de voir qu'en terminant ce qui concerne les dartres, le Médecin cité oſe en promettre la cure radicale. Plus circonſpect, dans un autre endroit de ſon Ouvrage, cet Auteur *les regarde comme incurables quand on les a négligées* dans leur principe: il en eſt encore, ſelon lui, qui diſparoiſſent quand les Créoles arrivent en France, & qui reviennent après leur retour aux iſles. Il faut donc prévenir ces derniers, que quoique cette affection de la peau ſemble céder en Europe aux remedes qui viennent d'être preſcrits, ils ne doivent pas toujours s'en croire abſolument quittes. On a vu que le foie étoit le foyer de l'humeur dartreuſe, que plus il ſéparoit de bile, plus on étoit expoſé au développement de cette humeur; c'eſt une conſéquence naturelle de l'examen des paſſions de ce viſcere & de ſon travail dans les climats chauds. Sans doute, quand les couloirs de la bile ont été ſuffiſamment dégorgés, & que la peau eſt bien déterſée, on doit s'attendre à jouir long-tems de ce bien-être: mais la diſpoſition à ces maux reſte toujours, parce qu'elle

eſt inhérente à la conſtitution primitive des Créoles, &, pour peu qu'ils ſe négligent, bientôt la cauſe dartreuſe acquiert de nouvelles forces, & domine au point de ſe reproduire avec plus ou moins de violence, à raiſon des excès auxquels ils ſe ſont livrés. Cette obſervation m'a paru néceſſaire, autant pour rendre ceux pour qui j'écris plus modérés dans leur maniere de vivre, quand une fois ils ont été infectés par cette humeur, que pour les raſſurer lorſqu'ils voient reparoître quelques dartres, & les engager à reprendre le traitement adouciſſant, à meſure que la maladie recommence, plutôt que de recourir en déſeſpérés, comme le font la plupart, à des médicamens incendiaires & dangereux, dans l'idée que le retour de cette éruption vient de l'inſuffiſance des premiers. Il eſt une ſorte de dartre qui, non-ſeulement eſt incurable, mais qu'il ſeroit dangereux d'attaquer, tant ſa préſence à la peau eſt eſſentielle à la vie de certains malades. Laiſſons encore parler le même Auteur. Selon lui, le viſage, dans cette eſpece de maladie, eſt d'un rouge foncé & marbré, ou de couleur de vin de Bordeaux, & déſigne un foie & un poumon gâtés, ou qui ont de la diſpoſition à s'altérer. « De tels tempéramens ont ordinairement l'haleine mauvaiſe, & périſſent du ſcorbut. Ils réſiſtent rarement aux premieres mala-

dies, & s'ils ont le bonheur de s'en tirer, *ils ſont fort ſujets aux dartres ou à quelque ſymptôme ſcorbutique, dont on ne peut que tenter d'adoucir & de calmer l'acrimonie; parce que, tandis qu'ils en ſont affligés, ILS ONT COUTUME DE JOUIR DE L'APPARENCE D'UNE BONNE SANTÉ.* La prudence exige donc alors que l'on ſe borne aux remedes calmans & adouciſſans; il faut ſur-tout apporter la plus grande attention au traitement des maladies aiguës, s'il en ſurvient quelqu'une, & prendre garde de trop affoiblir les malades par les ſaignées & les purgations, de crainte que le reflux du levain vers les parties internes n'occaſionne des ſymptômes dangereux. » J'ai vu, en France, cette prédiction s'accomplir malheureuſement ſur quelques Créoles. Le ſujet de la derniere obſervation, que j'ai emprunté de cet Auteur, en fut également la victime; attaqué annuellement de la fievre, qui pour l'ordinaire ſuit la rétropulſion de cette eſpece de dartres, malgré le vomiſſement & les violens maux de tête qui l'accompagnoient, on avoit attention de ménager les ſaignées & les purgations, ce qui, n'ayant pas été obſervé dans la derniere attaque, où on le ſaigna deux fois du bras & une fois du pied, il périt par une enflure conſidérable des extrémités inférieures & par une reſpiration très-embarraſſée, qui ſuivirent de près la

ſaignée. Un Procureur du Cap eſt mort à Paris cette année, à-peu-près de la même maladie, pour avoir été traité de cette maniere. N'oublions point de rappeller ici la néceſſité d'un cautere, contre l'opiniâtreté des affections de la peau ; c'eſt le ſeul moyen par lequel on puiſſe ſe rendre maître de la matiere âcre qui s'y porte, & qui, menaçant toujours les parties nobles, devient ſi redoutable dans ſa répercuſſion. Cette précaution manque, il eſt vrai, aux Praticiens, quand les Créoles l'ont déja priſe dans leur patrie : mais il reſte encore la reſſource de multiplier les cauteres, comme on le fait quelquefois, ou d'agrandir celui qui exiſte déja : il eſt même néceſſaire de prévenir les malades que l'écoulement que fournit un cautere ordinaire eſt quelquefois ſi peu de choſe, qu'un ſeul pois n'eſt point ſuffiſant pour tranquilliſer les gens de l'Art ; c'eſt une ſujettion ſans profit. Pour en retirer, il faut l'entretenir avec pluſieurs pois, afin que l'évacuation ſoit proportionnée à la maſſe d'humeur dont on doit ſe rendre maître.

XXVI. On a annoncé de nos jours, comme un topique ſouverain contre les dartres, une pommade, dont on faiſoit d'abord un ſecret, & qui, ſoumiſe à l'examen d'une Compagnie ſavante, n'en a pas été déſapprouvée. Cette pommade déterſive tire toute ſon énergie du

ſublimé-corroſif qui entre dans ſa compoſition. Deſportes employoit à-peu-près le même moyen à Saint-Domingue : voici ſa recette.

Prenez du précipité rouge & blanc, de chacun demi-gros ; du ſublimé-corroſif, demi-ſcrupule ; du ſtorax liquide, trois gros ; de la fleur de ſoufre, deux onces : mêlez le tout avec ſuffiſante quantité de baume de Capahü ou du baume de ſucrier ; ou bien employez l'onguent fait avec la graiſſe & la diſſolution du mercure par l'eau-forte.

Cette derniere pommade n'eſt autre choſe que l'onguent citrin, employé à Paris contre la gale, & que quelques Auteurs preſcrivent auſſi contre les dartres. Mais les précautions que ce Médecin indique pour en faire uſage, méritent d'autant plus d'être rapportées, qu'elles peuvent guider auſſi dans l'emploi de la pommade dont je viens de parler, ou de toute autre de même nature. « On détruira le vice de la peau par la pommade de notre Pharmacopée, que je pourrois qualifier de ſpécifique, & qu'il ne convient d'employer qu'après deux ou trois mois d'uſage des remedes ci-deſſus propoſés ; car ſi on l'emploie de trop bonne heure, & ſans s'être ſuffiſamment préparé, on s'expoſe, par le reflux de cette matiere ſur les parties internes, à des

accidens d'autant plus dangereux, qu'il eſt ordinairement impoſſible de rappeller ce levain à la circonférence, & que, faiſant ſur les parties internes le même effet que ſur les externes, c'eſt un picotement & des irritations qui font ſouffrir de vives douleurs & languir pluſieurs ſemaines, ſuivant la délicateſſe des parties où le venin s'eſt fixé. J'ai vu périr ainſi trois ou quatre jeunes gens forts & robuſtes, à qui il n'y eut pas moyen d'apporter du ſoulagement, & qui ſe plaignoient tous d'un déchirement d'entrailles. »

XXVII. Le traitement du dévoiement dartreux que j'ai diſtingué du colliquatif & du dyſentérique, ne doit point être combattu par les remedes ordinaires ; comme il eſt l'effet de l'irritation que cauſe l'âcreté dartreuſe à la ſurface des inteſtins, les boiſſons délayantes, les lavemens de matieres graſſes & huileuſes, & les adouciſſans, ſont les ſeuls à employer. Les légers anodins conviennent encore ; mais les vomitifs, ſi utiles dans la dyſenterie, ſeroient préjudiciables ; l'agacement qui en réſulte, pourroit ſouvent devenir funeſte.

XXVIII. Comme l'affection hémorroïdaire eſt quelquefois compliquée avec cette eſpece de dévoiement, à cauſe des épreintes qui y donnent lieu, & que ſeule, elle cauſe ce dernier ſymptôme

au point de reſſembler à la dyſenterie, les mêmes moyens doivent y remédier. Alors, plus que jamais, il faut recourir à l'uſage des ſangſues, à moins que la longueur du dévoiement, & l'épuiſement des malades ne contre-indiquent cette évacuation, comme dans le cas cité par Deſportes. La décoction blanche de Sydenham, dont il n'eſt pas trop queſtion dans les ouvrages ſur les maladies des deux Indes, peut être auſſi d'un grand ſecours. Je l'ai preſcrite à Paris à des Dames Créoles, fréquemment ſujettes à cet accident, & elles en ont retiré les meilleurs effets.

XXIX. Le Chirurgien actuel Major de la Milice du Cap, débite à Saint-Domingue une poudre & un élixir dont pluſieurs perſonnes diſtinguées ont fait uſage avec ſuccès dans les dévoiemens opiniâtres & les affections ſcorbutiques, &c. La maniere de s'en ſervir, eſt d'en faire une bouillie que l'on prépare en en mettant deux pincées ſur deux pintes de lait, & en faiſant réduire enſuite le tout pendant une heure & demie, toujours en remuant le mélange avec une cuillere, juſqu'à ce que le lait ait pris la conſiſtance de crême, & qu'il n'excede pas la valeur de trois grandes taſſes. On en prend une taſſe tous les matins, en même tems on mange du pain en croûte, ou du biſcuit, & on boit de

l'eau : à midi & le ſoir, on répete la même choſe, & l'on boit de l'eau dans l'intervalle. Seulement le ſoir en ſe couchant, ou deux heures après la troiſieme priſe de bouillie, on prend deux cuillerées de l'élixir. Ce traitement dure vingt jours au moins ; l'Auteur l'emploie pour la diarrhée ſcorbutique, contre le ſcorbut le plus invétéré, & généralement contre tous les appauvriſſemens du ſang : il le pouſſe juſqu'à quarante jours, dans les grandes colliquations.

On a tant vanté les effets ſalutaires de cette bouillie, que j'ai été curieux d'en rechercher la compoſition, d'autant plus que pluſieurs Créoles m'ont aſſuré que le ſieur Caſtillon la vendoit cinq à ſix portugaiſes, & qu'il mettoit à un prix très-haut la récompenſe qui pourroit lui être offerte par le Gouvernement, pour publier ſon ſecret. En conſéquence, je me ſuis adreſſé à des Créoles qui en avoient fait uſage, & m'étant procuré quelques paquets de ſa poudre, je les ai confiés à MM. Cadet, de l'Académie des Sciences, & de Roſne, ſon aſſocié. Ces deux Chimiſtes m'ont fait remarquer bien diſtinctement dans cette ſubſtance, le goût du ſalep, dont la couleur leur a paru déguiſée par l'addition d'une poudre rouge, qu'un examen plus rigoureux a manifeſté n'être que la cochenille ou la gomme-lacque.

Je n'ai pas eu la même facilité de me procurer l'élixir ; mais un Officier général qui en a fait uſage avec ſuccès, & qui a bien voulu me donner des éclairciſſemens là-deſſus, m'a aſſuré que cet élixir n'étoit qu'un remede acceſſoire, aſſez ſemblable aux élixirs ſtomachiques & amers, que la pharmacie offre en très-grand nombre. Ce même Officier a joint à ces détails une réflexion bien judicieuſe, c'eſt qu'il préſumoit, avec pluſieurs habitans de Saint-Domingue, que la poudre de Caſtillon n'étoit que le ſalep déguiſé par une partie colorante quelconque, parce que des malades atteints des affections contre leſquelles ce Chirurgien adminiſtre ce remede, avoient pris du ſalep en bouillie avec le même ſuccès. Ces préſomptions ſe changent en certitude, en conſidérant que même en Europe on emploie avec avantage le ſalep contre la phthiſie pulmonaire, les dévoiemens, la dyſenterie, les foibleſſes d'eſtomac, & dans toutes les maladies chroniques ou l'acrimonie des humeurs prédominantes ſe manifeſte principalement ſur les inteſtins. Comme le Chirurgien du Cap, on le preſcrit dans du lait en bouillie, avec la précaution de faire prendre un peu de vin de Rota, pour donner du ton à l'eſtomac, & en faciliter la digeſtion.

Le ſeul avantage de la méthode de Caſtillon,

à celle d'Europe, & qui je crois en assure bien mieux l'efficacité, c'est qu'au lieu d'employer le salep à forte dose, ce qui épaissit trop la bouillie, ou de ne point le réduire en bouillie, comme on le fait trop souvent en Europe, ce qui rend le mélange dégoûtant & moins facile à digérer, il ne le donne qu'en petite quantité, & le fait cuire jusqu'à consistance de bouillie ; qu'aux vins d'Espagne sujets à s'aigrir dans l'estomac, il substitue un élixir amer, dont la propriété stomacale est constante & sûre ; qu'enfin le salep est combiné avec la gomme-lacque ou la cochenille, dont la qualité tonique & astringente sera, je crois, suffisamment prouvée par le fait suivant.

XXX. Un Capitaine de navire fut attaqué d'un dévoiement, en apparence dysentérique, qui dura trois ans consécutifs. Il alloit plusieurs fois dans le jour & dans la nuit, avec douleur, souvent même il rendoit du sang, qui, à la vérité, étoit regardé comme hémorroïdal. Ce dévoiement l'ayant pris sur mer, il avoit continué de naviguer pendant un an, en se traitant à sa fantaisie, & sans succès. Enfin, forcé de se débarquer, il fut retenu deux ans à terre, pour faire des remedes de toute espece, de l'avis des Médecins. A la vérité, il en retira quelque soulagement, mais il ne guérit point. Ennuyé de

l'opiniâtreté du mal, en 1751 il reprit le commandement de ſon navire, & partit pour Alexandrie. On lui conſeilla dans ce pays de prendre de la cochenille en poudre dans du bouillon, deux fois par jour, à la doſe d'un demi-gros chaque fois, & au bout de trois jours, le dévoiement fut arrêté. Quelque tems après, étant revenu à Toulon, il remit en mer pour Livourne, où le dévoiement recommença; il eut recours encore au même remede, qui le rétablit auſſi bien que la premiere fois. Tout ceci ſe paſſoit depuis 1751, juſqu'en 1752 incluſivement. En 1755, étant à terre, la diarrhée reparut; on lui avoit conſeillé, je ne ſais trop pourquoi, de prendre un demi-gros de mirrhe en opiate: infidele à la cochenille, il ſuivit ce dernier avis; mais ne s'en étant pas trouvé mieux, il revint auſſi-tôt au premier remede, & cette troiſieme fois, comme les précédentes, le dévoiement s'arrêta. Ce Capitaine vit encore.

Je ſais que pluſieurs Médecins ont regardé la cochenille comme vénéneuſe; peut-être même que ce préjugé, répandu dans quelques matieres médicales, en a rendu l'uſage moins commun; mais cette crainte ſe diſſipera ſans doute, en réuniſſant au fait cité, le ſentiment le plus général. Geoffroy n'en dit aucun mal. Lemery lui accorde la propriété d'arrêter le cours

cours du ventre, & en fixe la doſe à un demi-gros. Wogel, moins raſſuré ſur ſa qualité malfaiſante, ne la preſcrit que depuis quatre juſqu'à ſix grains. Vitet, dans ſa pharmacopée, ne prend aucun parti; cependant il eſt porté à croire qu'elle eſt aſtringente & utile dans la diarrhée, par foibleſſe d'eſtomac & des inteſtins, la diarrhée ſéreuſe, &c. *Ce dernier ſentiment*, ajoute-t-il, *quoiqu'il ne ſoit pas appuyé ſur l'obſervation, paroît le plus vraiſemblable.* Celle que je viens de rapporter juſtifie pleinement cette préſomption, ſur-tout après l'analyſe que Cartheuſer a fait de la cochenille, & de laquelle il réſulte que la ſaveur aſtringente de cette drogue s'eſt manifeſtée également dans l'extrait gommeux & dans l'extrait réſineux qu'il en a retiré. Seroit-ce pour cette raiſon que la lacque entre dans les gargariſmes, contre le ramolliſſement des gencives, & qu'elle produit de bons effets ?

XXXI. Quoique l'on connoiſſe le traitement du ſcorbut, & qu'il ſoit difficile d'ajouter à ce que les Praticiens nous en ont tranſmis, j'ajouterai, en faveur des Créoles, quelques obſervations qui peuvent leur être eſſentielles. Les bains, déja conſeillés pour d'autres maladies, deviennent ici plus particuliérement néceſſaires, lorſque les forces du malade permettent de les

ſupporter, ſur-tout quand ils ſont préparés avec la décoction des plantes aromatiques, avec celle du citron ou avec le vinaigre. Mais il en eſt d'une eſpece particuliere dont je dois examiner l'efficacité: je veux parler de ceux que l'on adminiſtre en Europe, avec la décoction des ſommites de pin & de ſapin mâle, & dans le Canada, avec une eſpece de ſapin, nommé pruſſe. En général, il paroît que tous les arbres de cette famille jouiſſent à-peu-près de la même propriété. Les habitans de la nouvelle Zélande ſe garantiſſent du ſcorbut, avec la décoction de bois de ſapin, dont ils préparent leur boiſſon. L'expérience des Colonies envoyées au nord de l'Amérique, ainſi que celle de pluſieurs peuples d'Europe, établis ſur les côtes de la mer Baltique, a prouvé que de toutes les liqueurs, la biere de ſapin ou ſapinette, étoit le meilleur remede pour prévenir & guérir cette maladie. C'eſt encore de cette maniere que les Suédois, au rapport d'Erbenius, ſe délivrerent du ſcorbut, qui ravageoit leurs armées, dans une guerre contre les Moſcovites. Lind croit la décoction des ſommites de ſapin, plus anti-ſcorbutique, quand elle a fermenté avec la melaſſe, comme quand on veut faire de la biere de ſapin. En Ruſſie, on fait fermenter les bourgeons de ſapin avec cette liqueur, & à chaque printems

l'Amirauté a ſoin d'en faire proviſion & d'en diſtribuer aux Matelots. L'utilité de cette boiſſon n'a pas échappé à M. Deſperrieres : avant lui, M. du Hamel, dans ſon Traité des arbres & des arbuſtes, a donné la maniere de la préparer en Canada & à l'île Royale, où elle eſt connue ſous le nom de ſapinette. Rouppe conſeille auſſi cet anti-ſcorbutique. Je trouve encore les bourgeons de ſapin, preſcrits dans un petit Traité ſur le ſcorbut, par M. le Meilleur, jeune Médecin ; mais ce n'eſt qu'une répétition de l'ouvrage & de la doctrine de Lind. A tous ces témoignages, je dois ajouter l'uſage autrefois reçu parmi les François, à Québec, d'envoyer tous les printems au-devant des vaiſſeaux de guerre qui devoient monter le fleuve Saint-Laurent, un ou pluſieurs grands bateaux chargés de biere de *ſapinette*, de choux & d'autres herbages. On diſtribuoit à diſcrétion cette biere à l'équipage, mais elle faiſoit particuliérement la boiſſon de tous les ſcorbutiques & des autres malades. Il eſt à remarquer que quinze jours ſuffiſoient au rétabliſſement des plus maltraités par le ſcorbut ; on ajoutoit avec ſuccès, à cette boiſſon, le bain des malades, dans la décoction du même bois. L'utilité plus générale de ce bain eſt confirmée par l'exemple ſuivant, que je tiens d'un Capitaine de

vaiſſeau, excellent obſervateur, & témoin oculaire. En 1757, l'eſcadre de M. Dubois de la Motte, Lieutenant Général, arriva à Breſt, infectée d'une maladie épidémique qui ravagea bientôt toutes les côtes de France, par la communicationdes gens de mer. Tous les grands bâtimens de la ville furent pris pour hôpital. La mortalité fut telle, qu'il périt à Breſt plus de quinze mille perſonnes & davantage; le nombre des Matelots monta à environ onze cents. Le Couvent des Capucins ſervit auſſi d'hôpital. Il fut ſagement remarqué par des obſervateurs attentifs, qu'il ne mourut preſque pas de malades dans cet hôpital. Les Capucins avoient une promenade en bois de Pruſſe, qu'ils couperent pour faire de la biere, & préparer des bains aux Marins qui leur furent envoyés. Cet amas de preuves eſt bien fait pour réveiller l'attention des Créoles, quand ils arrivent avec le ſcorbut. J'indiquerai dans l'Eſſai ſur les maladies des gens de mer, qui doit précéder le Traité ſur celles des climats chauds, le parti que l'on pourroit en tirer pour nos eſcadres, & comme en faiſant des plantations de ce bois ſur les bords de la mer, il ſerviroit à-la-fois d'ornemens & de reſſource. La vérité pourtant exige qu'à côté de ces ſuccès j'ajoute ce que quelques Créoles m'ont appris touchant l'uſage de ce bois. On l'a employé contre le ſcorbut, dans les

pays chauds, & il n'a pas eu le même ſuccès. Eſt-ce que ce remede ſi énergique dans les climats froids, auroit trop d'activité entre les deux Tropiques ? C'eſt ce que les Auteurs qui l'ont préconiſé n'ont pas déterminé. Toujours eſt-il vrai que quand les Créoles & les gens de mer arrivent à Breſt ou dans quelque autre pays au nord de la France, ſur-tout en hiver, ce ſpécifique doit devenir d'autant plus ſalutaire, que le froid, le brouillard & les pluies continuelles en rapprochent infiniment la température de celle des contrées boréales.

XXXII. Les remedes internes contre le ſcorbut, ſont les mêmes pour tous les malades ; mais leur adminiſtration exige, pour les Créoles, des modifications eſſentielles. Il faut toujours les aſſocier avec ceux qui tendent à débarraſſer le foie, en ayant égard à l'empâtement de ce viſcere, & au degré du ſcorbut ; ſur toutes choſes, il importe de ne pas agacer l'eſtomac par l'abus des anti-ſcorbutiques piquans. Les obſervations de Deſportes, ſur le choix & la diſpenſation de ces remedes, méritent d'autant plus d'attention, qu'elles ont été rédigées ſur les lieux où les viſceres des Créoles ſont éminemment irritables. Selon cet Auteur, quoique le creſſon & les autres plantes de cette nature obtiennent le premier rang parmi les

anti-ſcorbutiques, ils ne conviennent pas à toutes ſortes de tempéramens ; car ceux qui, ſuivant l'obſervation d'Ettmuler, ſont ſujets à des diſpoſitions éryſipétaleuſes, à une couleur trop vermeille de viſage, à des palpitations, à des ſuperpurgations, & à des migraines & d'autres ſymptômes de cette nature, non-ſeulement ne s'accommodent point de leur uſage, mais ils en reſſentent de mauvais effets, à moins qu'on ne les mêle avec l'oſeille, l'alléluia & le bécabunga, ou dans le lait, le petit-lait, ou le vin, afin que par ce moyen leur acrimonie volatile ſoit tempérée. De-là vient que le même Auteur les preſcrit, dans le petit-lait, à ceux qui ſont attaqués de fievres intermittentes ſcorbutiques, qui ont pour caractere des accès très-irréguliers. « Junker, dans ſon livre intitulé *Conſpectus Medicinæ*, établit différentes claſſes de remedes anti-ſcorbutiques, ſuivant les différens tempéraramens. Il propoſe pour les phlegmatiques, ceux qui ſont les plus âcres & les plus pénétrans, comme le cochléaria, le creſſon, les raves, la moutarde, les oignons & l'ail ; pour les mélancoliques, les amers, ſavoir, le bécabunga, la fumeterre, la plante appellée trifolium fibrinum, la petite chélidoine, la chicorée, le cerfeuil ; & il preſcrit pour les bi-

lieux, & bilieux ſanguins, les acides, ſeuls, ou mêlés avec les autres : tels ſont l'oſeille, l'alléluia, les ſucs de citron, de limon, de groſeille & d'épine-vinette. Un grand nombre de célebres Médecins s'accordent ſur ce point avec cet Auteur ; Sydenham joignoit avec ſuccès, à la conſerve de cochléaria, la pulpe de citron ou d'orange. Martin Liſter mêle tous les ſucs des fruits acides, le vinaigre & l'eſprit même de vitriol, avec celui de cochléaria ; & Simon Pauli y ajoutoit l'eſprit de vitriol à la doſe d'un ſcrupule. Les peuples du Groenland, inſtruits par l'expérience, emploient enſemble, pour la guériſon du ſcorbut, le cochlearia & l'oſeille. Ces vues pratiques ſur le choix des anti-ſcorbutiques internes, confirment mon opinion ſur l'emploi des bains & de la décoction de ſapin ſur les Créoles. On a vu, parce que j'ai dit concernant les acides minéraux, qu'il ne faut pas non plus prendre à la lettre le conſeil de Liſter, à l'égard de l'eſprit du vitriol.

XXXIII. L'hydrocele, dont j'ai déja fait mention, ayant ſon principe dans la dégénération du ſang & des humeurs, & dans le relâchement des ſolides qui en eſt la ſuite, les remedes indiqués contre la cachexie dartreuſe & ſcorbutique, ſont également ceux qui conviennent pour le prévenir, mais ils deviennent inſuffiſans quand

l'eau eſt épanchée, ſi l'évacuation de ce fluide n'en aſſure l'efficacité.

XXXIV. En ne conſultant que le poids de l'hydrocele, & l'embarras que cauſe ſon volume, l'opération qui doit le détruire, eſt ſans doute le moyen le plus commode : mais ſi l'on conſidere que cet accident n'arrive ſouvent qu'à ceux qui ſont plus ou moins cachectiques, ſujets à la bouffiſſure, ou qui, parvenus à un certain âge, ne peuvent ſe bien porter que par le dépôt d'une certaine quantité d'humeur âcre & lymphatique, alors on ſentira la néceſſité d'en agir avec ces épanchemens, comme avec un cautere, qu'il eſt ſouvent dangereux de fermer. Lorſqu'on publia la propriété de la pouſſiere de tan, contre les hernies, pluſieurs perſonnes y eurent recours ; & j'en ai connu qui ſont ainſi parvenues à redonner à l'anneau & à la peau qui le recouvre, le ton ſans lequel elles ne pouvoient retenir l'inteſtin & l'épiploon. Mais à l'effet de ce topique ſuccéderent des ophthalmies, des oppreſſions de poitrine, même des coliques. Conſidérant alorsque la plupart des hernies n'avoient lieu que vers les quarante & cinquante ans, que preſque toujours les tégumens des aines s'empâtoient à cet âge, & que c'étoit à la ſuite de cet empâtement que ſe faiſoit le relâchement de l'anneau, je ne pus m'empêcher

de reconnoître dans cette marche préliminaire, une ſorte de criſe ou de dépôt d'humeur néceſſaire à la ſanté du ſujet, & dans les accidens cauſés par la pouſſiere aſtringente du tan, les ſuites de la répercuſſion de cette humeur critique. Ainſi, ſans en rejeter l'application dans les hernies, produites par cauſes violentes, ſur-tout dans pluſieurs de celles des enfans, pour leſquelles il avoit d'abord été indiqué, je conſeillai le bandage pour toutes les autres. Je donne le même conſeil aux Créoles attaqués d'hydrocele, de même qu'aux peuples des autres climats, qui ſont atteints de cet accident. Ici l'art, qui, frayant une iſſue à l'eau épanchée, cherche à prévenir un nouvel épanchement par la maniere dont la cicatrice eſt préparée, me paroît faire honneur à l'intelligence & à la dextérité de celui qui opere ; mais ſon utilité ſe borne à ce point ; tandis que la préférence accordée à la ponction, aſſure aux malades la ſanté que la nature s'étoit ménagée en dépurant le ſang & les humeurs de leur ſuperflu, & en le dépoſant dans la partie la plus déclive. Il en eſt ſans doute de l'enflure des bourſes & de l'hydrocele, comme de l'enflure de jambes, quand elle eſt devenue habituelle: tout ce que l'on fait pour la contraindre, ſoit par des liens, ſoit par des topiques, ne l'em-

pêche pas de s'y porter, pour peu qu'on néglige ces précautions, ou bien elle menace & frappe auſſi-tôt les autres parties du corps. Plus d'une fois j'ai vu des perſonnes ayant des aſſoupiſſemens, des oppreſſions vives de poitrine, ou une bouffiſſure, tantôt générale, tantôt particuliere, pour avoir tenté ces moyens.

XXXV. L'état de la poitrine des Créoles en général dans la phthiſie pulmonaire, & celui de la matrice dans les femmes, ſur-tout à la ceſſation de leurs regles, méritent une conſidération particuliere. Dans ces deux cas, comme dans toutes les affections précédentes, les vues du Praticien doivent ſe tourner vers le foie, dont l'agrandiſſement bien ſenſible donne lieu à l'oppreſſion de poitrine, & ne permet pas au ſang amaſſé dans la matrice, trop engorgée alors, & ſans action, de reprendre en entier le cours de la circulation. Ainſi, ſans négliger d'un côté, les remedes adouciſſans & déterſifs, que la médecine emploie contre la phthiſie pulmonaire, mais en les employant modérément, de peur d'irriter le diaphragme & le foie, par contre-coup, & d'un autre côté, en dégorgeant la matrice par les ſang-ſues, & des remedes apéritifs prudemment employés, il faut s'occuper principalement de l'état du viſcere qui prépare la bile, faire couler cette humeur jour-

nellement, ſans agacer l'eſtomac, ni porter l'incendie dans les hypocondres, & attendre d'autant plus de ce traitement ſagement adminiſtré, que ſans cela, rien ne peut arrêter les progrès de la maladie. Dans ce cas, comme dans celui des éruptions dartreuſes, l'application des véſicatoires devient d'autant plus eſſentielle, que ſi l'on ne ſe hâte pas d'attirer à la peau la matiere âcre & bilieuſe, dont le ſang & la lymphe ſont continuellement infectés, tout ce qu'on pourroit faire d'ailleurs ne produiroit qu'un ſoulagement paſſager, bientôt détruit par l'augmentation des ſymptômes. Les femmes qui approchent du tems critique, ou qui ſont arrivées à cette redoutable époque, trouveront des inſtructions plus détaillées ſur les infirmités qui les menacent alors, dans un Traité que je dois publier inceſſamment ſur ce ſujet. A l'égard de la pulmonie, je n'ajouterai rien à ce que de ſavans Médecins en ont écrit de nos jours; ſeulement j'obſerverai qu'on a publié depuis pluſieurs années, contre les dartres, de prétendus ſpécifiques dont la qualité incendiaire, irritoit la fibre, & allumoit le ſang, au point de l'avoir fait cracher à pluſieurs Créoles, & que ceux d'entr'eux qui n'ont pas la poitrine forte, doivent s'abſtenir de ces remedes, dont il faut uſer modérément dans tous les cas.

XXXVI. Les maladies des nerfs, chez les Créoles, comme chez les Européens, dans les climats tempérés, ne doivent être combattues qu'avec les légers anti-ſpaſmodiques, le petit-lait, l'eau de veau, de poulet, froides : l'eau à la glace & les bains d'abord tempérés, & enſuite un degré au-deſſous. Mais autant cette maniere réuſſit dans ces cas, autant elle ſeroit nuiſible dans le ſpaſme. Le bain froid, comme tonique, augmentant le reſſort de la fibre, agraveroit les ſymptômes, par la même raiſon que ce qui réuſſit à calmer l'agitation des nerfs, en les fortifiant, doit nuire aux nerfs beaucoup trop tendus. Il faut plutôt, dans cette derniere affection, réunir aux bains tiedes les frictions légeres, faites avec des ſubſtances huileuſes ou graiſſeuſes. Le peu de ſuccès que l'on a retiré juſqu'à préſent des remedes anti-ſpaſmodiques chauds dans les hôpitaux de nos Antilles, a fait eſſayer d'un remede que les Chirurgiens de la Martinique aſſurent avoir employé *toujours fort heureuſement*. Ce remede conſiſte à prendre vingt-quatre ravets, que l'on fait mourir dans l'eau-de-vie ou le tafia, afin d'ôter par-là une partie de leur odeur dégoûtante : on les pile dans un mortier, pour en tirer le ſuc, que l'on fait prendre dans un verre de lait, par cuillerées. Le ravet, connu par les Natura-

liſtes, ſous le nom de *ſcabareus minor domeſticus ſpadiceus*, & en terme Créole, ſous celui de *Kekerlaque*, a parfaitement conſervé cette propriété, dans l'uſage qu'en a fait M. Goiran, Chirurgien du vaiſſeau du Roi le Caton, ſur M. le Chevalier de Lamberti, Enſeigne de vaiſſeau, bleſſé à la main, à la Virginie, au combat du 5 Septembre 1781. Voici comme il s'exprime dans la relation qu'il a donnée du traitement de cette bleſſure. « Au bout de cinq jours de l'uſage de ce remede, *joint aux onctions ſur le cou, avec l'huile d'olive mêlée avec de l'alkali-volatil*, & pluſieurs lavemens émolliens, les accidens diminuerent juſqu'au huitieme jour de l'uſage de ce remede, qu'ils diſparurent. » Les frictions avec l'huile n'ont-elles pas eu la plus grande part au ſuccès? Cette queſtion ſemble fondée ſur ce qu'elles entrent dans tous les traitemens vantés contre le tetanos; on a vu de même qu'elles avoient réuſſi contre le mal de mâchoire.

XXXVIII. La conſomption exige d'autres ſecours. A l'exemple des Anglois, le Créole doit alors rechercher les provinces méridionales, voyager en Italie, monter aſſidument à cheval, & recourir enſuite aux eaux minérales, non pour en faire un grand uſage, mais pour y être diſtrait par la variété des objets, la diverſité du monde, & la familiarité avec laquelle on y vit. On

préſume bien qu'alors celles de Spa doivent être préférées.

XXXVIII. Quoique le lait ne convienne pas infiniment aux Créoles, en France, cependant il eſt difficile de ne pas le preſcrire dans cette maladie, ſur-tout celui d'âneſſe, que leur eſtomac ſoutient mieux. Mais ils doivent être de la plus grande ſévérité ſur le régime, s'abſtenir rigoureuſement des ragoûts incendiaires de leur pays, & porter dans leurs entrailles, par une nourriture & des boiſſons tempérantes, le rafraîchiſſement néceſſaire contre cette affection, qui preſque toujours eſt accompagnée d'une chaleur d'eſtomac, des inteſtins & de la peau, que produit la répercuſſion de la tranſpiration, infectée par le vice dartreux. Plus d'une fois j'ai vu cette chaleur âcre d'eſtomac & des inteſtins, donner lieu à des vapeurs à & la mélancolie, qui, ſi l'on n'y remédie pas aſſez tôt, ſont ſuivies de la conſomption.

XXXIX. Il en eſt autrement de l'hydropiſie: celui qui malheureuſement en eſt atteint, doit au contraire s'établir dans une grande ville, recourir à des conſeils éclairés; &, ſur toutes choſes, s'abſtenir de remedes prétendus apéritifs, qui, par leur qualité échauffante, loin de faciliter la ſortie des eaux, la rendent plus difficile, en reſſerrant plus fortement les couloirs par où elles

pourroient s'échapper. Ceci devient d'autant plus eſſentiel pour les Créoles, qu'on les a vu dans toutes leurs maladies, & dans leur meilleure ſanté, doués d'un tempérament exceſſivement irritable. Quoi que puiſſe réclamer un ancien & funeſte préjugé, & quelqu'impoſante qu'ait pu paroître à des yeux encore prévenus [illegible] cette vieille routine, renforcée d'un ton affirmatif, la doctrine ſagement & ſolidement établie par M. Backer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, doit aujourd'hui prévaloir. Il faut détendre la fibre raccornie par un long uſage de boiſſons aqueuſes & relâchantes dans les hydropiques; & ce n'eſt que quand cette rigidité maladive eſt diſſipée, qu'on peut ſe permettre l'emploi des remedes toniques, parmi leſquels on doit préférer, ſans contredit, les pilules toniques du même Médecin, dont la préparation a été publiée depuis quelques années, par ordre du Gouvernement.

XL. Je ne m'étendrai pas davantage ſur les affections des Créoles en Europe; leur traitement, dans tous les autres cas, rentre dans celui des maladies ordinaires, ſi l'on en excepte quelques modifications déja indiquées. En général, telles que puiſſent être les affections qui les font recourir à l'art de guérir, il faut toujours avoir

égard à la ſenſibilité de leur fibre, & à la ſurabondance de la bile ; fatiguer leur eſtomac, le moins qu'il eſt poſſible, par des purgations fortes ; inſiſter ſur les délayans & ſur les minoratifs dans les maladies aiguës ; ſur les ſucs d'herbes & les bains dans les chroniques ; n'évacuer alors que par des tiſanes laxatives & ſudorifiques ; avoir enfin l'attention de prévenir l'agacement des entrailles & l'érétiſme du foie, dans les uns & dans les autres, préférant ainſi une ſage lenteur dans la diſpenſation des ſecours, à cette activité trop commune, qui ſouvent fait qu'on adminiſtre des remedes violens, dont le moindre effet dans les tempéramens irritables & bilieux, comme celui des Créoles, eſt de reſſerrer beaucoup plus les vaiſſeaux, de s'oppoſer à leur déſobſtruction, de retenir enfin les évacuations ſalutaires, ſans leſquelles la guériſon n'arrive jamais.

XLI. L'itinération eſt eſſentielle aux Créoles, dans les maladies chroniques, principalement quand les remedes capables de débarraſſer les vaiſſeaux, ou de redonner au ſang ſa premiere conſiſtance, ne produiſent aucun effet. S'obſtiner alors à les médicamenter, ce ſeroit augmenter leur affection, ou perdre au moins un tems quelquefois difficile à réparer. C'eſt dans ce cas où les eaux minérales deviennent véritablement néceſſaires ;

néceſſaires ; de ce nombre ſont les acidules. J'ai vu pluſieurs malades ſe louer beaucoup de celles de Dinan en Bretagne, qui ont éminemment cette qualité.

Mais ſi, après avoir détruit les principaux ſymptômes du ſcorbut, qui, chez eux, prédomine preſque toujours, l'embarras des viſceres reſte encore à combattre, ils doivent recourir aux eaux ſalines, dont la qualité fondante réſout efficacement ces obſtacles, & redonne aux fluides le cours que leur dégénération & l'engorgement des vaiſſeaux avoit ralenti.

Dans le nombre, celles de Vichy méritent plus particuliérement des éloges. Les grands effets que je leur ai vu produire, me font penſer qu'en général, lorſqu'il ne s'agira que de rendre aux couloirs de la bile leur premiere liberté, & de dégorger les viſceres du bas-ventre, il n'en eſt pas de plus ſalutaires, ſur-tout en les prenant ſur les lieux. Je n'ajouterai rien ſur la maniere d'en faire uſage, tant pour la doſe, que relativement au tempérament du ſujet : ces détails appartiennent de droit aux Médecins des eaux, qui étant plus à portée d'en ſuivre les effets, peuvent ſeuls en modifier l'adminiſtration, ſuivant l'impreſſion qu'elles font. Je dois ſeulement prévenir les Créoles qui vont aux eaux par précaution, ou pour des vices de peau

légers, & qui d'ailleurs ſont d'une bonne ſanté, de ne pas commettre d'imprudence dans le régime; autrement ils s'expoſeroient à des maladies aiguës, dont la ſuite toujours incertaine, pourroit leur devenir funeſte.

Quelque étonnante que paroiſſe l'efficacité des eaux de Vichy, il ne faut pourtant pas croire que les guériſons obtenues par ce moyen, ſoient toujours conſtantes; il ſurvient quelquefois des rechutes, comme je l'ai remarqué à l'égard des dartres, ce qui dépend de la diſpoſition naturelle des organes, & du retour des cauſes qui y avoient donné lieu auparavant. Un Créole, atteint d'une jauniſſe invétérée, & d'un flux hémorroïdal qui l'avoit exceſſivement affoibli, ſe rétablit par mes ſoins, il y a deux ans, après avoir inutilement employé d'autres remedes. Sa guériſon, qu'il s'empreſſoit de publier, fit même aſſez de ſenſation parmi ſes compatriotes, pour me mériter la confiance de pluſieurs d'entr'eux. Mais elle ne fut véritablement complette, qu'après l'uſage de ces eaux, priſes à leur ſource. Il en revint bien portant, & il y a retourné cette année par reconnoiſſance. Moins heureux après ce ſecond voyage, au bout de quelques mois il a reſſenti une nouvelle atteinte d'hémorroïdes; elles étoient douloureuſes & ne fluoient point, ce qui m'a déterminé

à lui faire appliquer les ſang-ſues. Il alloit mieux lorſqu'il eſt parti pour la campagne, en me promettant d'y vivre de régime. Par une fatalité difficile à concevoir, ce malade très-exact, & qui ne ſe permet ordinairement aucun excès, s'y eſt nourri à la maniere des Antilles, mangeant preſque tous les jours de la pimentade, & d'autres ragoûts ſalés & épicés, buvant du vin généreux, des liqueurs & du café, & joignant à ce genre de vie incendiaire, un exercice immodéré, au point de faire chaque jour cinq à ſix lieues à pied. Au milieu de tant d'imprudences, ſes hémorroïdes ont reparu & flué avec une abondance exceſſive, ce qui l'a forcé de revenir à Paris. On préſume bien qu'il devoit avoir la fibre extrêmement irritée, l'eſtomac dans un état de ſpaſme, & l'épigaſtre & la région du foie tendus & renitens. A ces premiers ſymptômes, ſe ſont joints la conſtipation, un goût de bile, un commencement de jauniſſe, des envies continuelles de vomir, le dégoût & un crachement habituel & très-abondant. Les boiſſons adouciſſantes, & légérement apéritives, ont été d'abord employées. Le malade prenoit des lavemens émolliens & légérement purgatifs: deux fois il a voulu qu'on le fit vomir; mais ni l'émétique ni l'ipécacuanha n'ont eu aucun ſuccès. Recourant alors à la crême

de tartre en lavage, aux eaux de Vichy, & à l'eau de caſſe, de tamarins, enſuite aux apozêmes purgatifs, j'ai eu la ſatisfaction de voir le flux hémorroïdaire déja beaucoup diminué, ceſſer enfin, & la bile bien délayée couler avec abondance & ſans effort. Cependant l'appétit ne revenoit pas, le bouillon, la crême de riz & les autres alimens légers avoient toujours de la peine à paſſer, & même le malade, interrogé ſur les mets de fantaiſie, n'en deſiroit aucun, quoiqu'il les vît avec une ſorte de plaiſir. Il croyoit au contraire avoir toujours beſoin d'être évacué, de vomir ſur-tout; & l'enflure de ſes jambes, qui s'étoit jointe aux autres ſymptômes, lui faiſoit regarder ce moyen comme le ſeul qui pût le rétablir. Sans égard pour ces raiſons, je crus que le flux des hémorroïdes ayant ceſſé, & la bile étant ſuffiſamment évacuée, il falloit au contraire recourir aux légers amers, pour rappeller l'appétit néceſſaire à la réparation du malade; c'eſt pourquoi je lui preſcrivis l'eau de rhubarbe, qui lui fit du bien le premier jour. Le matin du ſecond jour, tous les ſymptômes, excepté le flux hémorroïdaire, parurent ſe renforcer, le dégoût, l'envie de vomir, ſur-tout, augmenterent. Je repréſentai au malade que la ſcene ſe paſſoit dans le duodenum, & non dans l'eſtomac, & qu'il falloit

ſuſpendre tout remede pour attendre de la nature un mieux, qu'elle ne tarderoit pas d'opérer. Rien ne put diſſiper ſes inquiétudes ; ſes yeux fixés ſur les miens, il ſembloit me demander une conſultation, & n'oſer me le dire ; & comme je lui étois attaché, je crus devoir le mettre à ſon aiſe là-deſſus, en le raſſurant toutefois, au point de ne lui propoſer de conférer avec un autre Médecin, que le lendemain, perſuadé qu'en temporiſant, la tête ſe calmeroit, & que ces ſymptômes ſe diſſiperoient avec ſes craintes. Il devoit, en attendant, continuer l'eau de rhubarbe, & manger ſi l'appétit ſe faiſoit ſentir. Car tel étoit l'état des choſes, qu'en ſuppoſant que l'affection hémorroïdaire eût ſa cauſe dans un léger embarras du petit lobe du foie, comme je m'en étois aſſuré, ce dernier accident n'étoit point aſſez urgent pour laiſſer dépérir le malade. L'événement a juſtifié mon attente, l'appétit eſt enfin revenu ; le ſoir de ce même jour, le malade a mangé de ſon propre mouvement la moitié d'un poiſſon, & le Médecin appellé n'eſt arrivé que pour l'inviter à continuer de ſe ſubſtanter, juſqu'à ce que ſes forces rétablies, permiſſent d'attaquer l'embarras du petit lobe du foie.

Les conſéquences qui réſultent de cette obſervation, ſont ſi eſſentielles, que je n'ai pu

m'empêcher de les rapporter. On ſent bien qu'avec l'éréthiſme de la fibre, & l'empâtement du petit lobe du foie, qui a déterminé les hémorroïdes à un flux ſi abondant, il eût été très-imprudent de bruſquer la maladie dans ſon principe, ſoit par des évacuans énergiques, ſoit par des remedes apéritifs trop puiſſans, ſans avoir préalablement délayé la bile trop épaiſſe, qui ſtagnoit dans le duodenum, relâché la fibre criſpée, & détendu l'épigaſtre & les hypocondres. On eût peut-être procuré plutôt un rétabliſſement apparent, par une médecine plus agiſſante & plus forte ; mais indépendamment de la crainte de l'inflammation qui pouvoit en réſulter, à coup ſûr l'épigaſtre étant criſpé davantage par un traitement auſſi bruſque, le foie ſe ſeroit reſſenti de cet effet, & l'embarras de ce viſcere, au lieu d'être léger & réductible, comme il l'eſt en effet, fût immanquablement devenu plus conſidérable & plus opiniâtre. A la vérité, l'abſtinence & l'uſage des délayans paroiſſoient avoir produit une ſorte d'affaiſſement ; mais pouvoit-on contraindre le malade à ſe nourrir, tant qu'il a refuſé les alimens, ou qu'il en a inutilement eſſayé ? S'il eut pris ce parti, des indigeſtions redoublées, ou des digeſtions lentes & vicieuſes l'euſſent immanquablement jeté dans la langueur ; au lieu qu'en attendant que

l'eſtomac deſirât les alimens, on n'a point preſſé la marche de la nature, qui s'eſt expliquée enſuite à propos & avec énergie.

Cette pratique, je le ſais, n'eſt pas univerſellement adoptée, & le préjugé des malades & de ceux qui les entourent, ſemblent s'y oppoſer ; les Créoles, ſur-tout, impatiens de ſe rétablir, & exceſſivement portés pour la médecine forte qu'ils voient exercer ſur leurs Negres, trouvent quelquefois la premiere trop lente; mais en peſant attentivement les motifs qui l'indiquent, ils verront que ſi les évacuans leur deviennent néceſſaires, il faut les employer avec ménagement, & après les y avoir bien préparés, autant pour ne point trop agacer leur fibre, toujours très-irritable, que pour ne pas les précipiter, par l'excès des évacuations, dans un épuiſement plus réel & plus dangereux que la foibleſſe que produit la médecine expectante.

FORMULES

De quelques Médicamens conſeillés dans cet Ouvrage.

Décoction blanche.

PRENEZ de corne de cerf calcinée & porphyriſée, demi-once.

De mie de pain, deux onces.

Faites bouillir le tout légérement dans ſix livres d'eau, coulez la décoction, & édulcorez-la avec ſuffiſante quantité de ſucre blanc.

On peut, ſi cela fait plaiſir au malade, y ajouter deux gros d'eau de fleurs d'orange ou d'eau de canelle orgée.

Ce remede, employé d'abord avec ſuccès par Sydenham, & depuis très-connu en Europe, l'eſt auſſi ſans doute des Médecins qui exercent dans les climats chauds. Cependant aucun des Créoles que j'ai conſultés ſur le traitement employé dans les dyſenteries, ne m'a paru le connoître; ceux à qui je l'ai conſeillé dans le même cas, en France, n'en avoient aucune idée, & il n'en eſt pas plus fait mention

dans les ouvrages les plus récens ſur les maladies qui regnent entre les deux Tropiques. Cette raiſon m'a déterminé à en placer ici la recette, pour qu'on pût l'employer dans les circonſtances que j'ai indiquées.

Tiſane de Vinache.

Prenez de ſalſe-pareille . . . . . ,
De ſquine . . . ,
De gaïac . . . , } de chaque une once & dem.

De ſaſſafras . . . ,
De ſéné . . . . . , } de chaque, demi-once.

D'antimoine cru, mis dans un nouet, 2 onces.

Faites bouillir le tout dans trois pintes & demie d'eau, juſqu'à la réduction d'un tiers, excepté le ſéné que vous ajouterez ſur la fin de l'ébullition.

Cette tiſane purge très-bien, & eſt dépurative. On en prend un verre tous les matins, pendant trois jours, & un verre le ſoir, ſi celui du matin ne ſuffit pas pour purger. On peut la continuer plus long-tems, ſur-tout lorſqu'il s'agit d'épurer le ſang. Les poſſeſſeurs du ſecret de Vinache, prétendront peut-être que cette recette n'eſt point la véritable : je la tiens pourtant d'une perſonne ſûre. Au reſte, ſi elle en diffère, & s'il entre dans celle de Vinache un végétal purgatif, autre que les follicules, comme

M. Lieutaud ſemble le ſoupçonner dans ſa Matiere médicale, toujours eſt-il vrai que celle-ci a produit aſſez de bons effets dans les mêmes cas, pour en faire uſage avec confiance.

Tiſane de Callac.

Prenez de ſalſepareille, deux onces; coupez-la par petits morceaux.

De mercure doux, enfermé dans un linge, deux gros.

Faites bouillir le tout dans quinze livres d'eau de fontaine, juſqu'à la conſomption d'un tiers; vers la fin de l'ébullition, ajoutez:

De ſéné mondé, une once.

De coriandre, deux gros.

D'alun de roche, demi-gros.

Ayez la précaution d'enfermer chacune de ces drogues dans un nouet.

Cette tiſane, que j'ai déja publiée une fois, d'après M. Lieutaud, a produit de ſi bons effets, non-ſeulement contre les maux vénériens invétérés, & leurs reliquats, mais encore contre d'autres cachexies, les douleurs rhumatiſantes & goutteuſes, & celles qu'occaſionne le mercure imprudemment adminiſtré, que j'ai cru devoir en redonner ici la recette. Elle a beaucoup de rapport avec celle que l'on trouve

dans la Pharmacopée de Paris, ſous le nom de décoction anti-vénérienne laxative ; & ceux qui voudront la comparer avec les tiſanes ſudorifiques, indiquées dans les différens diſpenſaires, reconnoîtront ſans peine, qu'en général toutes ces décoctions different entre elles de peu de choſes. J'ai donné la préférence à celle de Callac, parce qu'elle eſt plus ſimple dans ſa compoſition, & qu'il y entre du mercure doux, qui, ſans ſe diſſoudre abſolument dans l'eau bouillante, y éprouve pourtant une décompoſition aſſez forte, pour donner quelquefois un commencement de ſalivation à ceux qui font un uſage habituel de cette eau. (*a*) On prend la tiſane de Callac par verres, comme la précédente, à la doſe d'un verre le matin, & d'un le ſoir ; on peut la pouſſer juſqu'à trois verres par jour, & la continuer à la premiere ou à la ſeconde doſe, pendant deux ou trois jours, quand on ne veut que ſe purger, & un mois ou ſix ſemaines conſécutives, quand on la prend comme altérante. Dans tous les cas, il faut avoir la précaution de manger peu, de ne prendre que des alimens ſains & de facile digeſtion, & éviter l'impreſſion du froid & du chaud, qui ſeroient également contraires.

[*a*] L'eau dans laquelle on a fait bouillir du mercure cru, produit le même effet.

Tiſane Portugaiſe.

Prenez, de figues graſſes, } de chaque, 2 onces.
De dates, ... }
De raiſins, ... }
De ſéné mondé, une once.
De ſyrop de roſes pâles, trois onces.

Faites bouillir le tout dans ſuffiſante quantité d'eau pour trois chopines de tiſane. Il faut, comme dans les précédentes, n'ajouter les folliculés que ſur la fin de l'ébullition.

La différence de cette tiſane vient de ce que le goût du ſéné & ſon âcreté ſont déguiſés & adoucis par les ſubſtances graſſes avec leſquelles on les fait bouillir. C'eſt une eſpece de tiſane royale, peu agréable, avec laquelle j'ai vu des Créoles ſe purger avec aſſez de ſuccès, & dont ils ont préféré le goût, quoique déteſtable à mon avis, à celui des précédentes. En général, on voit que toutes ces préparations ne different entre elles que par des nuances, & que leur vertu purgative, comme je l'ai obſervé dans le corps de cet Ouvrage, ne vient que du ſéné qui en fait la baſe. Preſque toutes celles que l'on vante tant de nos jours, ſont au fond les mêmes. Il faut en excepter pourtant quelques-unes qui ne doivent leur énergie qu'à la gratiole ou à d'autres plantes violemment purgatives. Dire que

dans certaines circonſtances ces derniers remedes ne puiſſent produire de bons effets, comme en ont également produit des poudres très-fameuſes, des pilules & des élixirs non moins renommés, ce ſeroit aller contre la vérité ; il eſt même de la nature des purgatifs forts, d'évacuer d'abord une quantité de matiere ſéreuſe, & de diſſiper pour ainſi dire les ſymptômes, ſur-tout dans les affections rhumatiſantes, goutteuſes, & les douleurs vénériennes. Mais que de dangers courent ceux qui ſe livrent ainſi, ſans diſcernement, & ſans meſure, à des médicamens ſi incertains ! Ce ſoulagement paſſager eſt ſuivi bientôt d'accidens plus violens, ou s'ils n'éprouvent pas des ſymptômes inflammatoires & une mort prochaine, leur fibre ſe raccornit, le ſang & les humeurs s'appauvriſſent, & le dépériſſement général eſt tôt ou tard le prix de l'abus de ces drogues dangereuſes. C'eſt la raiſon pour laquelle les Médecins qui les connoiſſent, & qui pourroient les employer auſſi bien que les Charlatans, en ont ſi fort condamné l'uſage, inſtruits par l'expérience, qu'un ou deux ſuccès apparens ſont toujours balancés par des accidens multipliés, & même par des empoiſonnemens véritables. Un habitant de Saint-Domingue eſt mort à Paris il y a quelques jours par l'effet rapide de certaines poudres purgatives

très-connues : l'irritation d'entrailles qu'elles ont cauſé étant devenue générale, l'a fait périr dans les plus cruelles douleurs.

Pilules toniques de Bacher.

Prenez extrait d'ellébore noir . . . . } de chaque une once.
De myrrhe. . . . }
Poudre de chardon bénit, 3 gros & un ſcrupule.

Mêlez le tout, & faites, ſelon l'art, une maſſe de pilules que l'on laiſſera deſſécher à l'air libre, juſqu'à ce qu'elle ait pris la conſiſtance néceſſaire pour en former des pilules chacune du poids d'un grain.

» Le point eſſentiel de cette compoſition, conſiſte dans la préparation exacte de l'extrait d'ellébore noir ; il eſt très-important de bien choiſir l'ellébore qu'on y emploie ; celui qui mérite la préférence, ſe trouve dans la Suiſſe ; il ne faut pas le confondre avec les différens ellébores du pays, ni avec celui qu'on nomme pied de griffon, qui ſe vendent indifféremment chez les Droguiſtes. Il faut être également attentif ſur le tems où ſe fait la récolte de cette racine ; quand où la retire de la terre, en Septembre & en Octobre, elle contient beaucoup plus de réſine & de gomme, & ſes fibres ſont plus compactes & plus caſſantes.

Pour en tirer l'extrait, on commence par pulvériſer groſſiérement la racine d'ellébore ; on verſe deſſus une quantité ſuffiſante d'eau-de-vie alkaliſée, pour qu'elle ſoit parfaitement humectée ; on répete cette irroration douze heures après : il faut un dixieme d'alkali de nitre, fixé par les charbons, ſur neuf parties d'eau-de-vie, qui doit être excellente.

Cette liqueur pénétre les parties conſtitutives de la racine d'ellébore, les diviſe & les diſſout, de maniere que celles qui ſont cauſtiques & déléteres, puiſſent en être aiſément ſéparées, & être enlevées par des évaporations répétées : elle fait perdre en outre, preſque ſur le champ à l'ellébore ſon âcre nauſéabonde ; celle qui la remplace paroît être ſavonneuſe, & n'eſt point déſagréable. Douze heures après avoir fait la ſeconde irroration d'eau-de-vie, on commence les infuſions au vin ; par ce nouveau moyen, on acheve d'extraire la partie réſineuſe qui avoit déja été pénétrée par l'eau-de-vie alkaliſée, & on ſe procure la partie gommeuſe qui avoit échappé à ce premier diſſolvant ; on emploie, à cet effet, le meilleur vin du Rhin, ou, à ſon défaut, du vin de Grave de la premiere qualité ; on jette ſur la matiere, qui doit être placée dans des terrines de grais, une ſuffiſante quantité de l'un ou de l'autre de ces vins

pendant l'eſpace de quarante-huit heures ; on a ſoin de remplacer le vin qui s'évapore, ou qui pénetre la racine, & s'incorpore avec elle, de ſorte qu'il ſurnage toujours de ſix travers de doigt : on met le tout dans une grande baſſine d'argent, & on le fait bouillir pendant l'eſpace d'une demi-heure ; on paſſe enſuite, à travers un linge, la liqueur toute chaude, avec forte expreſſion ; on rejette dans la terrine le réſidu de cette opération, & l'on verſe deſſus une nouvelle quantité de vin du Rhin ou de Grave, juſqu'à ce qu'il la ſurnage de ſix travers de doigt ; on remplace le vin comme dans la premiere opération, à meſure qu'il pénétre la matiere ; & après une infuſion de quarante-huit heures, on procede à la décoction & l'expreſſion, comme ci-devant ; on mêle enſemble les deux liqueurs extraites, & l'on rejette, comme inutile, le marc, qui n'a plus guere de ſaveur ni d'odeur.

L'évaporation de cette liqueur ſe fait de la maniere & dans les proportions ſuivantes. On fait bouillir dans la baſſine d'argent deux parties d'eau très-pure ; & quand elle eſt bouillante, on y mêle une partie de la décoction d'ellébore, qu'on aura troublée avec la ſpatule, pour que la réſine, qui gagne aiſément le fond, ſoit exactement mêlée avec les autres parties extractives

tractives. Il faut être attentif à ce que la baſſine ne ſoit pas pleine, & qu'il y ait un eſpace ſuffiſant pour que la liqueur ne s'extravaſe pas dans l'opération; on modérera auſſi le feu, afin d'éviter la trop grande raréfaction de la liqueur; on pouſſera l'évaporation juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance de ſyrop.

On répétera ce travail, en ſoumettant, pour la ſeconde fois, cette liqueur extractive à une nouvelle ébullition avec de l'eau, & une évaporation ſuffiſante pour qu'elle reprenne la conſiſtance de ſyrop; on prendra les mêmes précautions qui ont été indiquées dans le premier travail, ſoit pour la quantité d'eau qu'on y emploiera, qui doit être bouillante avant d'y mêler l'extrait, ſoit pour éviter la raréfaction dont il eſt très-ſuſceptible: on verſera enſuite le tout dans une terrine.

Quand toute la liqueur aura ſubi ces deux opérations, on procédera, par une évaporation lente, à la réduire à conſiſtance d'extrait, & on l'agitera continuellement avec une ſpatule de bois; enſuite on retirera la baſſine du feu, & on y verſera peu-à-peu un neuvieme d'excellente eau-de-vie, qu'on mêlera exactement avec l'extrait: on fera, ſur le champ, évaporer cette eau-de-vie à un degré de chaleur fort médiocre; &, par cette méthode, on obtiendra

le double extrait d'ellébore noir, imprégné & mêlé de la maniere la plus intime, avec la partie extractive du vin.

On prépare la myrrhe de la maniere ſuivante; on la pulvériſe groſſierement, & on la paſſe à travers un tamis de crin; on la jette enſuite dans une baſſine où il y a une ſuffiſante quantité d'eau; elle s'y diſſout à un feu médiocre; alors on la paſſe toute chaude à travers un linge, & on l'exprime fortement: on expoſe à un feu léger la myrrhe ainſi diſſoute, & on l'agite ſans ceſſe, juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance d'extrait.

La préparation du chardon-bénit conſiſte à réduire en poudre les feuilles de cette plante, qu'on aura cueillies avant ſa fécondation, & enſuite ſéchées au grand air; on paſſera cette poudre à travers un tamis de ſoie.

Il eſt eſſentiel de ſuivre ſcrupuleuſement les précautions détaillées dans la formule des pilules toniques, il n'en eſt aucune d'inutile; le choix des ſubſtances qui entrent dans cette compoſition, n'eſt pas moins important: il faut, ſurtout, n'employer que d'excellente eau-de-vie & du vin de la premiere qualité. Ce n'eſt pas ſans raiſon que M. Bacher a donné la préférence au vin du Rhin & au vin de Grave; il ſeroit peut-être dangereux de rien innover

à ce ſujet, du moins ſans de bonnes raiſons.

La doſe, pour un adulte, eſt de dix pilules. Ces hydropiques prennent, dans la matinée, trois pareilles doſes, en obſervant de mettre l'intervalle de deux heures d'une priſe à l'autre. Les perſonnes d'un tempérament robuſte en prennent quinze ou même vingt à la fois. Il eſt rare qu'on ſoit obligé de diminuer la doſe au-deſſous de huit. Il eſt plus rare encore qu'on ſoit obligé de paſſer celle de vingt. Sur chaque doſe, on prend du bouillon, du petit-lait, ou de la tiſane chauffée chaque fois. Lorſque l'eſtomac eſt agacé, on ne prend qu'une ou deux doſes de pilules par jour. On interrompt leur uſage chaque quatrieme jour. Si cependant elles ne produiſoient point d'évacuations, on continueroit à en prendre plus long-tems, en en augmentant ſucceſſivement la doſe, juſqu'à ce qu'on en ait obtenu quelques effets ſenſibles.

La différence des climats, des ſaiſons, & autres circonſtances, qui, d'un jour à l'autre, peuvent varier & affecter l'économie animale, doivent auſſi faire varier l'action & les effets des pilules toniques. La doſe de ce remede ne peut donc être déterminée que par les effets. Des obſervations des provinces méridionales de la France, prouvent qu'on doit y employer

ce remede en plus petites doſes qu'en Lorraine, en Flandres, en Alſace & à Paris.

Cependant il eſt à obſerver généralement qu'à différentes doſes il produit différens effets. Les doſes fortes & ſuivies, à peu de diſtance, évacuent même quelquefois fortement par haut & par bas. Les doſes ordinaires agiſſent par diverſes évacuations modérées & modifiées ſelon que les doſes ſont plus ou moins rapprochées. A une petite doſe, au nombre de trois, quatre, cinq & huit pilules priſes pluſieurs jours de ſuite, elles donnent de l'appétit, facilitent les digeſtions, les ſécrétions & les excrétions. »

Il faut lire dans l'ouvrage même, les détails intéreſſans, concernant la maniere d'adminiſtrer les purgatifs & les toniques dans les maladies de langueur : & comme l'Auteur aſſigne le premier pas aux remedes relâchans, lorſque la fibre eſt trop tendue, pour n'employer les moyens oppoſés que quand le ſpaſme eſt préalablement détruit, c'eſt à cet excellent Traité, fondé ſur la pratique d'une foule de ſavans Médecins, & approuvé par la faculté de Médecine de Paris, que je renvoie les Lecteurs, pour y voir de nouvelles preuves en faveur de la mérhode adouciſſante que j'ai conſeillée contre la plupart des maladies des Créoles, & notamment contre celle qui fait le ſujet de la derniere obſervation.

La maniere de donner l'ellébore, que je viens d'indiquer, n'eſt point la ſeule qui ſoit employée en médecine; ce remede entre encore dans pluſieurs préparations, dont les unes ne ſont plus d'uſage, & les autres exigent beaucoup de prudence dans leur adminiſtration. Telles ſont les pilules de Mathieu, autrement dites de Starkei, à cauſe du ſavon inventé par ce dernier Auteur, & qui, par le mélange de ce ſavon, de l'huile de térébenthine & du laudanum avec l'ellébore blanc & le noir, offrent un remede calmant à la fois, & apéritif. J'en ai ſouvent retiré de bons effets ſur les mélancoliques, dans les embarras des viſceres du bas-ventre, en le donnant à la doſe de cinq à ſix grains tous les ſoirs; mais il faut ſuſpendre de tems en tems l'uſage de ce remede, lorſqu'il paroît agacer un peu la fibre, & mettre le malade à un régime délayant & adouciſſant; ſans cela ſon effet pouſſé trop loin, deviendroit nuiſible.

Pilules mercurielles de la Pharmacopée de Paris.

Prenez de mercure revivifié de cinabre,
. . . . . une once.
De ſucre pulvériſé, ... deux gros.
Scammonée . . } en poudre, de chaque une
Racine de jalap } once.
Faites éteindre le mercure dans un mortier

de fer ou de marbre, avec le ſucre, un peu de ſcammonée & ſuffiſante quantité de vin blanc; ajoutez enſuite ce qui reſte de jalap & de ſcammonée, & après l'avoir exactement mêlé, faites-en une maſſe de pilules. Chaque pilule doit être du volume d'un petit pois.

Rien n'eſt plus commun dans les ports de mer que l'uſage des pilules mercurielles; mais le plus ſouvent elles ſont ſi mal préparées, & les doſes des purgatifs qui y entrent ſont ſi peu proportionnées, qu'il réſulte ſouvent plus de mal que de bien de leur adminiſtration. Chaque Chirurgien prépare lui-même ſes pilules à ſa maniere, chaque Apothicaire a ſa recette, & même celles de Belloſte ſont quelquefois altérées ou dénaturées au point qu'on n'en ſauroit retirer aucun effet. C'eſt ce qui m'a déterminé à inſérer dans cet ouvrage la recette des pilules de la pharmacopée de Paris, afin que les Créoles, dans le cas où je les ai conſeillées, exigent qu'on les prépare de cette maniere, ſur laquelle il ſeroit à deſirer que l'on ne pût varier (*a*).

[*a*] On trouvera de plus grands détails ſur les préparations mercurielles, & ſur leur adminiſtration, dans mes *Recherches pratiques ſur les différentes manieres de traiter le mal vénérien*. A Paris, chez Didot le jeune. [5]

NOTES.

N°. I.

Résumé d'un voyage dans les Indes Orientales.

CE voyage a donné lieu à des observations sur les maladies qui attaquent les Européens dans les climats chauds, & dans les longues navigations, par M. Fontana, Médecin de Crémone. *Osservasioni intorno le malatie che attacano gli Europei ne climi caldi, nelle lunghe navigazioni, fatte nel viaggio allo Indie orientali d'all anno* 1716 *al* 1781, in-8°. *Livorno*, 1781. Voici le résumé de cette production utile, fait par l'Auteur. « De tout ce que j'ai pu observer de notre voyage, qui a duré quatre ans, six mois & dix jours, à bord du vaisseau le Joseph & la Marie-Thérese, ayant cent cinquante-cinq hommes d'équipage, presque tous Italiens, il paroît qu'on peut conclure :

1°. Qu'il y a peu de maladies causées par la mer. En effet, sans le malheur arrivé sur la côte orientale de l'Afrique, à l'entrée du fleuve Maffumo, où le vaisseau toucha sur un banc de sable, ce qui exigeant, pour le relever, un travail assidu, dans un air malsain, fit naître parmi les Matelots une fievre putride épidémique, le nombre des morts eût été bien

petit, malgré la longueur du tems que nous avons voyagé, la distance des climats, la solitude & l'insalubrité des lieux que nous avons abordés, & le long séjour qu'il nous a fallu faire en mer.

2°. Que les Italiens, habitués aux grandes chaleurs de leur climat, supportent plus aisément la navigation dans les pays chauds ; cette conséquence paroît assez naturelle. En effet, si les Matelots Italiens qui partent pour l'Inde en bonne santé, s'en tenoient constamment au genre de vie le plus propre pour la conserver, ils ne seroient pas sujets aux maladies qui, le plus souvent, attaquent les nouveaux venus dans les pays brûlans, ou du moins ils en seroient si légérement affectés, que leur rétablissement se feroit en peu de tems. Mais le mauvais exemple & les circonstances l'emportent souvent sur ces considérations.

3°. Que les Italiens étant moins disposés à la mélancolie, & enjoués par caractere, sont plus capables de résister aux voyages de long cours. La gaîté & la belle humeur sont les garans de la santé, plusieurs Médecins l'ont déja dit ; mais c'est peu de l'avancer, il faut encore l'avoir vu, sur-tout dans les voyages longs & fâcheux, pour en être bien convaincu. C'est dans ces occasions que s'offrent en foule les preuves de l'influence du génie national, qui empêche de voir si noir dans les adversités.

4°. Que n'étant point aussi carnaciers, mais assez amis de la propreté du corps, ils ont dû moins faci-

lement être attaqués du ſcorbut ou d'autres maladies que la mal-propreté & l'intempérance rendent expreſſément contagieuſes ſur les vaiſſeaux qui viennent du Nord. Si la propreté dans les habillemens, ou d'en changer ſouvent, ſont des choſes eſſentiellement néceſſaires dans tous les tems & dans tous les lieux, elles le deviennent plus encore ſur les vaiſſeaux, dans les voyages de longs cours, où, pour me ſervir de l'expreſſion angloiſe, *il y a beaucoup de peuple*; elles ſont bien plus importantes encore, quand il y regne des maladies. *Je peux aſſurer que la propreté eſt alors le premier de tous les remedes.* »

Cette doctrine, comme on voit, eſt celle de tous les Phyſiciens, juſtifiée par l'expérience : Peu de viande, un air pur, de l'exercice, & beaucoup de propreté, ſont les moyens de conſerver la ſanté des gens de mer. Quoique ces obſervations ne ſoient pas volumineuſes, elles n'en intéreſſent pas moins le Lecteur, par un journal de voyage, & des détails ſur les maladies des climats chauds, faits avec autant d'exactitude que de jugement. Parmi ces maladies, j'ai inutilement cherché le ſpaſme, malheureuſement très-commun entre les deux Tropiques. Eſt-ce que M. Fontana ſe ſeroit borné à parler de celles de ſes Matelots? Encore comment ſe fait-il que parmi les bleſſés, car il parle des maladies chirurgicales, aucun n'ait été atteint de cet accident,

qui en fait tant périr de ceux des autres nations?

J'ai été également ſurpris de voir que M. Fontana attribuât la bonne ſanté dont les Italiens ont joui pendant ce voyage, à la gaieté naturelle de leur caractere, puiſque les Provençaux, auſſi gais qu'eux, ne ſont pas plus exempts de maladie dans les voyages de longs cours, & que les uns & les autres paſſant rapidement de la joie à la triſteſſe, ſont plus que tout autre peuple ſujets à l'ennui & à la mélancolie, toujours accompagnés du regret de la patrie, autrement *la maladie du pays*. Il faut donc chercher une autre cauſe de la conſervation de l'équipage du vaiſſeau le Joſeph & la Marie-Théreſe. Je ne connois pas exactement les dimenſions de ce vaiſſeau, mais elles ont dû être à peu-près celles d'une frégate, & alors les proportions entre la maſſe d'air atmoſphérique qu'il renfermoit, & les cent cinquante-cinq Matelots qui le reſpiroient, étant telles, que cet élément excédoit de beaucoup la quantité qui entoure le corps de chaque Matelot dans les armemens ordinaires, ſur-tout en tems de guerre, cet avantage a pu ſeul prévenir les maladies: c'eſt à quoi n'a pas fait attention le Docteur Pringle, dans l'éloge des moyens que le célebre Cook avoit employés ſur le vaiſſeau la Réſolution, & ce que ce voyageur lui-même a opéré ſans le ſavoir. J'eſpere un jour prouver que c'eſt à ce rapport bien dirigé, plus qu'au régime & aux autres précautions tant vantés du Capitaine Cook, que les Matelots doivent l'avan-

tage de ſe bien porter dans leurs voyages. Je renforcerai cette preuve d'un tableau de comparaiſon des rapports du nombre de l'équipage à la capacité des vaiſſeaux des diverſes nations, qui mettra cette vérité dans le plus grand jour.

P.S. J'avois terminé mon Ouvrage, & l'impreſſion, comme on voit, en étoit bien avancée, lorſque j'ai appris que le Traducteur de la médecine d'armée de Monro, M. le Begue de Preſle alloit bientôt publier un Recueil qui réuniroit tout ce qu'on avoit écrit juſqu'à préſent ſur les maladies des climats chauds, tant en latin qu'en anglois. J'en avois bien vu à-peu-près le projet dans le diſcours que M. Fourcroi a placé à la tête de ſa traduction du Traité de Ramazini, ſur les maladies des artiſans ; mais après cette annonce, qui ſuppoſoit ce Recueil prêt à paroître, n'en ayant plus entendu parler, j'ai penſé que M. le Begue de Preſle avoit renoncé à ſon entrepriſe. Il eſt à deſirer que le Public ne ſoit point privé de ce travail, qui, dans les mains de cet Auteur, ne peut que devenir intéreſſant. L'engagement que j'ai pris avec ce même Public & avec le Gouvernement, de m'occuper de ce ſujet, ne ſauroit nuire à l'entrepriſe de M. le Begue de Preſle, qui, ſans doute eſt plus avancée que la mienne. D'ailleurs, la ſienne ſe bornant à recueillir tout ce qui a paru juſqu'à préſent ſur ce ſujet, doit en différer abſolument, en ce que l'ouvrage que j'ai entrepris, ſera ſur un plan différent, &

qu'après avoir exposé le sentiment des Auteurs, j'y présenterai, à ce que je crois, des opinions neuves, fondées sur des recherches particulieres, une connoissance plus directe des maladies des gens de mer & des Créoles, & des renseignemens qui m'ont été donnés par des personnes profondément instruites sur ce sujet, qui jusqu'à présent n'ont pas voulu les publier elles-mêmes par la voie de l'impression.

Au reste, si nous nous rencontrons sur quelques points de doctrine les plus évidens, toujours ce ne sera ni sur la cause principale des maladies des gens de mer, telle qu'on l'a adoptée jusqu'à présent, d'après Lind, ni sur celle de la colique, dite auparavant bilieuse. Quant aux maladies des climats chauds, mes Lecteurs ont dû voir par ma maniere d'en envisager le principe dans ce premier ouvrage, qu'elle ne peut appartenir à celui de M. le Begue de Presle, qui n'a point encore paru, & que je ne connois que par l'annonce de M. Fourcroi.

N°. II.

Sur le mal de mâchoire.

Les Créoles appellent cette maladie *mal de mâchoire*, parce que le ſpaſme ſe manifeſte ſur-tout aux muſcles conſtricteurs de la mâchoire inférieure. MM. Poupé Deſportes & Chevalier, donnent indiſtinctement le nom de tetanos au ſpaſme général des adultes, & au mal de mâchoire des enfans, ce qui me paroît moins exact. Sauvages, dans ſa Noſologie, déſigne cette derniere maladie avec plus de raiſon, ſous le nom grec τρισμος, rendu en latin par celui de *ſtridor*, en françois, agacement, & le range dans la claſſe des *tics*. Cette diſtinction devenoit d'autant plus néceſſaire, que le mot tetanos ou tetan, ſuivant les Grecs, auxquels il appartient, ne convient qu'à la rigidité générale de tout le corps. Les habitans de nos îles, pluſieurs du moins, paroiſſent encore perſuadés que le mal de mâchoire, qui eſt très-commun chez les Négrillons, ne le devient que par la méchanceté des Négreſſes, qui, ſoit par maléfice, ſoit par l'abus des plantes vénéneuſes, ſoit enfin en leur diſloquant la mâchoire, ou en leur enfonçant une épingle ſur la fontanelle, cherchent à les faire mourir pour ſe venger de leur maître. Ces

préjugés deviennent d'autant plus dangereux, que les Créoles qui en ſont imbus, ſe bornent le plus ſouvent à la punition des Négreſſes, dans l'eſpoir qu'elles remédieront au mal qu'elles ont fait, & négligent de recourir à des moyens plus ſûrs. Plus cette erreur pouvoit leur préjudicier, plus j'ai cru devoir la combattre. Pour le faire avec ſuccès, il faut remonter à la véritable cauſe du mal : cette recherche, en nous éclairant ſur ſa nature, doit néceſſairement conduire à en mieux connoître le remede.

On me pardonnera ſans doute de ne point réfuter ici la fable des maléfices : ce travail inutile pour les gens inſtruits, le deviendroit également pour les ignorans, qui n'y croiroient pas moins. Si le mal de mâchoire venoit du contact des plantes vénéneuſes, il faudroit que leur application irritât tellement la mâchoire inférieure, qu'ils entraſſent en contraction ; mais cela pourroit-il ſe pratiquer ſur les enfans, ſans que l'on découvrît les traces de ce topique ? On ne prétendra pas ſans doute que ce mal vienne des poiſons avalés par le nouveau-né, puiſqu'avant que l'irritation eût pu ſe communiquer juſqu'aux mâchoires, d'autres ſymptômes auroient dirigé l'attention des obſervateurs vers l'eſtomac & les premieres voies. D'ailleurs, il ſera, je crois, démontré que le ſpaſme peut ſurvenir, & qu'en effet il eſt excité par des cauſes plus naturelles ; & alors pourquoi mettre en jeu la méchanceté des hommes ?

Ceux qui ſavent, & qui peut l'ignorer ! que la luxation de la mâchoire eſt toujours accompagnée de l'ouverture de la bouche, & que dans le mal de mâchoire, l'inférieure ſerrée, contre la ſupérieure, tient la bouche étroitement fermée, ſe perſuaderont difficilement que les Négreſſes puiſſent l'occaſionner en la diſloquant. Qui peut croire encore, avec quelques-uns, qu'en perçant la fontanelle, le mal de mâchoire ait eu lieu, & que les Négreſſes puiſſent rétablir à leur gré les choſes dans leur premier état ? Ainſi, aucune des cauſes enfantées par le préjugé, n'étant admiſſible, il faut néceſſairement en chercher de plus raiſonnables.

Suivons à préſent les Phyſiciens dans les recherches qu'ils ont faites ſur ce ſujet. Poupé Deſportes penſe que la mal-propreté & la fumée abondante qu'il y a toujours dans les caſes des Negres, peuvent y contribuer beaucoup, conjointement avec la fraîcheur qui y pénétre, ſur-tout dans les habitations marécageuſes. Ces maiſons étant faites de paliſſades ou de cliſſages, & le feu venant à s'éteindre pendant la nuit, cela occaſionne une fraîcheur dont l'alternative ſubite, avec la chaleur, eſt capable de produire cette révolution ſur les enfans. Nous remarquons, ajoute-t-il, que cet accident eſt beaucoup plus rare dans les habitations où les maiſons ſont bâties ſur des terreins élevés & ſablonneux. Le Docteur Chevalier, adoptant les mêmes cauſes, en indique d'autres

qui, pour n'être pas auſſi générales, peuvent néanmoins avoir lieu quelquefois : telles ſont les paſſions de la mere, & la maniere dont elle a vécu dans ſa groſſeſſe. Il avoit obſervé que les enfans des Négreſſes, naturellement coleres, qui buvoient beaucoup de taffia, ou qui mangeoient beaucoup de piment, étoient plus ſujets au mal de mâchoire, que ceux des meres plus réglées. Il préſume encore que la maniere de lier le cordon y a quelque part, lorſqu'il eſt ſerré outre meſure : la ligature fait alors de la douleur à l'enfant, déchire la partie, & la douleur & le déchirement cauſent le ſpaſme & le mal de mâchoire, ſuivant la remarque d'Hippocrate, cité par cet Auteur. Les mêmes cauſes agiſſant ſur les adultes, dans le ſpaſme général, connu ſous le nom de tetanos, viennent à l'appui de cette opinion. Le ſpaſme eſt plus commun dans les tems pluvieux, que dans les tems ſecs ; ordinairement il attaque ceux qui, étant échauffés & en ſueur, ſe trouvent expoſés à la pluie, ou reſtent à l'impreſſion de l'air frais. « Un prompt & ſubit refroidiſſement ſaiſit les malades dans tout le corps, ou dans une partie conſidérable ; ils deviennent immobiles comme des ſtatues. » Cette maladie vient auſſi à la ſuite des plaies, des piquûres à la main & à la plante des pieds. De-là la diſtinction du tetan produit par des bleſſures, & de celui qu'excite l'intempérie de l'air ; comme on a vu le mal de mâchoire des enfans, dépendre en

eux

général des variations de l'atmoſphere, ſans exclure pourtant celui auquel la ligature trop ſerrée du cordon, ou toute autre cauſe irritante pourroit donner lieu.

Voilà donc encore le préjugé des Créoles combattu par le ſentiment des Médecins. Il deviendra bien moins admiſſible, ſi l'on conſidere que le mal de mâchoire des nouveaux-nés, ſe manifeſte en d'autres lieux. Heiſter, Auteur Allemand, en fait mention dans ſon Précis de Médecine; il en eſt auſſi queſtion dans les actes Helvétiques, mais cette affection obſervée quelquefois dans les provinces ſeptentrionales de la France, ſe manifeſte plus fréquemment dans celles qui ſont au midi de ce Royaume. J'en trouve pluſieurs exemples dans un journal de pratique, que m'ont laiſſé un pere & un oncle très verſés dans l'art de guérir, après plus de ſoixante années d'obſervations & d'expérience. Il eſt peu de Praticiens, exerçant la Médecine en Provence, en Languedoc & en Rouſſillon, qui ne l'aient également obſervé. Il regne de même à Minorque, ſuivant le témoignage de Cleghorne, Médecin Anglois, d'après lequel Sauvages lui a donné le nom de ſpaſme baléarique. Ces faits fourniſſent une nouvelle preuve contre le préjugé des Créoles, puiſqu'en Europe on n'emploie point les Négreſſes pour ſoigner les nouveaux-nés, & qu'aucun intérêt perſonnel ne peut engager ni les Sages-femmes, ni les Gardes-malades, à porter ſur

eux des mains homicides. Ils prouvent encore que, ſans rejeter la cauſe du mal de mâchoire par irritation, dont je parlerai bientôt, la principale & la plus commune eſt celle qui vient des changemens ſubits de l'atmoſphere, puiſque cet accident eſt plus commun dans les provinces méridionales, dont la température ſe rapproche davantage des climats ſitués entre les deux Tropiques, où, comme dans les Antilles, l'exceſſive chaleur eſt remplacée ſouvent dans le jour, par une température froide, à la ſuite d'une biſe ou d'un tems orageux, qui frappe d'autant plus aiſément les nouveaux-nés, que la chaleur naturelle du climat enhardit davantage les gardes ou les nourrices à les y expoſer, ſoit en les tranſportant en plein air, ſoit en négligeant les précautions de les tenir dans un lieu habituellement moins chaud, ou d'empêcher l'air froid d'y pénétrer.

Pour peu que les Créoles veuillent faire attention à la conduite qu'ils tiennent envers leurs propres enfans, ils verront que ſoit par inſtinct, ſoit par tradition, ils ſont en garde contre cette inconſtance de l'atmoſphere, puiſqu'ils n'expoſent les blancs nouveaux-nés au grand air, qu'après le neuvieme jour de leur naiſſance, c'eſt-à-dire, pluſieurs jours après l'époque où le mal de mâchoire a coutume de ſe manifeſter. Une obſervation intéreſſante pour la Marine royale, ajoute encore à tout ce que je viens de dire: les

bleſſés que l'on opere dans les climats chauds, ſont moins ſujets au ſpaſme, quand ils reſtent à bord des vaiſſeaux, que quand on les opere à terre. Si ce fait, que m'a communiqué un Chirurgien qui a paſſé quelque tems à la Martinique, eſt conſtamment vrai, on a lieu de préſumer que cet accident vient de l'exceſſive chaleur du pays, & de la variété journaliere de l'atmoſphere, que l'on éprouve moins fréquemment ſur la mer, où la chaleur eſt moins forte, & où le paſſage du froid au chaud ſe fait moins ſentir. Cette obſervation n'indiqueroit-elle pas la néceſſité de panſer les bleſſés à bord, & ſur un vaiſſeau-hôpital, pour les préſerver du ſpaſme, qui malheureuſement rend mortelles la plupart des opérations ?

Préſentement que la cauſe la plus générale du mal de mâchoire eſt reconnue, & que celle que les habitans des Antilles ont coutume d'accuſer ne peut avoir lieu, voyons de quelle maniere on a traité cette maladie, afin de s'arrêter aux moyens qui, par la conſtance de leurs ſuccès, paroiſſent mériter la préférence. Deux méthodes ont été ſucceſſivement employées pour détruire le mal de mâchoire, l'irritante & la relâchante, comme on l'a fait auſſi pour le ſpaſme général ou le tetan. A la Martinique, M. de Chanvalon a fait plonger les enfans dans l'eau froide : le même moyen a eu lieu à Cayenne ; on s'en eſt également ſervi à Saint-Domingue, contre le ſpaſme général, mais toujours ſans ſuccès : eh ! comment un

ſaiſiſſement qui a tant d'analogie avec celui qui produit le plus ſouvent le mal de mâchoire & le tetan, auroit-il pu être utile ? Le raiſonnement ne permettoit pas de l'eſpérer, & l'expérience a malheureuſement juſtifié cette préſomption.

Pour ne laiſſer aucun doute ſur le danger & la fréquence de cette cauſe, je dois rappeller ici ce qui arrive aux perſonnes délicates, & aux enfans, plus qu'aux adultes, lorſqu'ils ſe laiſſent gagner par le froid, ou que, ſans précaution, ils paſſent rapidement d'une atmoſphere chaude à une froide, qui les ſurprend, comme l'éprouvent ceux qui plongent dans l'eau froide, ou qui ſortent de l'eau ſans ſe faire eſſuyer : les derniers friſſonnent auſſi-tôt, & ce moment, véritablement convulſif, ſe portant principalement aux mâchoires, agite ſi fort les muſcles conſtricteurs de l'inférieure, qu'on voit les dents heurter précipitamment, & même involontairement contre celles de la mâchoire ſupérieure. Il en eſt encore qui, par le vent froid qui frappe leurs joues, éprouvent une tenſion de la peau, & une roideur dans les muſcles maſſeters, qui va juſqu'à ſerrer fortement & preſque malgré eux, les mâchoires l'une contre l'autre. Telle eſt auſſi la cauſe de ce ſerrement dans les nouveaux-nés ; & ſi elle agit ſur eux avec plus de force, c'eſt qu'ils ſont, plus que les adultes, diſpoſés aux convulſions, dans tous les pays, comme plus particulieres à l'enfance.

Il en eſt de cette premiere cauſe, & des moyens d'irritation déja remarqués, comme des topiques ſtimulans, tirés d'une autre claſſe, & connus ſous le nom de rubéfians ou épiſpaſtiques : l'activité de la fibre, quand ils l'irritent beaucoup trop, augmente ſouvent les convulſions contre leſquelles on les emploie, & il n'eſt pas rare de voir les enfans attaqués du ſpaſme ou du mal de mâchoire, à la ſuite de leur application. Il faut cependant convenir que ces topiques ont auſſi quelquefois du ſuccès ; mais c'eſt quand on les applique avec prudence, & qu'ils attirent la fluxion à la peau, dont ils augmentent la tranſpiration, ou ſur laquelle ils font élever des boutons & des cloches qui rendent plus ou moins de ſéroſité.

En communiquant ce Mémoire à des Dames Créoles, quelques-unes m'ont obſervé que la cloiſon des caſes où l'on tenoit les nouveaux-nés, ne permettoit pas toujours l'entrée à l'air froid de la nuit ; qu'il y en avoit de bien cloſes, & que, quand même cet air y pénétreroit, les enfans étoient trop bien couverts pour en reſſentir l'impreſſion. Mais dans le cas où les enfans ſeroient ainſi enfermés la nuit, dans des demeures chaudes, le ſpaſme des mâchoires pourroit également venir de l'exceſſive chaleur, qui, rendant l'air méphitique, & non reſpirable, exciteroit néceſſairement ce mouvement convulſif, par les efforts d'une reſpiration précipitée. Quand même ce ſpaſme ne viendroit que du froid, la précaution

de bien couvrir les enfans raſſureroit en vain les Créoles, puiſque le viſage reſteroit encore expoſé au froid, & que le ſaiſiſſement de cette partie ſuffit ſeul pour donner le mal de mâchoire.

M. Bajon, Chirurgien du Roi à Cayenne, encouragé par l'exemple de M. Levret, qui prétendoit, après pluſieurs autres, préſerver les enfans de la petite vérole, en laiſſant dégorger le cordon ombilical, avant que d'en faire la ligature, cet Auteur, dis-je, a eſſayé de ce moyen, dans l'eſpoir de les garantir du mal de mâchoire, & il prétend avoir réuſſi. Aucun de ceux qu'il a opéré de cette maniere, n'en a été atteint. Mais faut-il compter ſur cette preuve? 1°. J'ai vu pluſieurs enfans, reçus par M. Levret, avoir la petite vérole, malgré ſa confiance en cette opération; 2°. Si l'engorgement du cordon étoit la cauſe du mal de mâchoire, pourquoi ce mal ne ſeroit-il pas général dans tous les pays? Pourquoi, dans les climats chauds, ne l'obſerveroit-on pas également & auſſi fréquemment ſur les enfans des blancs, que chez les Négrillons? Je ſuis pourtant bien éloigné de condamner le dégorgement du nombril; comme il ne ſauroit nuire, & qu'à la rigueur, il peut avoir un genre d'utilité, en débarraſſant le foie & prévenant la jauniſſe des enfans, plus commune ſur ceux des Créoles, à raiſon de leur conſtitution & de leur climat, que d'ailleurs, par cette attention, on lie plus ſolidement le cordon & ſans le pincer, j'eſtime,

au contraire, qu'il ſera bon d'employer cette méthode. Mais ſi M. Bajon a réuſſi contre le mal de mâchoire, il ne faut pas ſe diſſimuler qu'il le doit aux ſoins particuliers donnés aux enfans qu'il a traités. Sans doute diſtingués des autres, & ſuivis par un homme éclairé, ils n'étoient point expoſés, par l'impéritie des Négreſſes, aux viciſſitudes de l'atmoſphere, & cela ſeul a pu les en préſerver. De l'obſervation de ce Chirurgien, on peut tirer au moins une conſéquence bien ſûre ; c'eſt que, s'il s'eſt trompé en recherchant la cauſe du mal dans un engorgement qui n'y a aucun rapport, du moins en obſervateur conſommé dans ſon art, il a prouvé qu'il n'avoit jamais reconnu aucune des cauſes adoptées par les Créoles.

Les moyens préſervatifs du Docteur Chevalier, ſe rapprochent de ceux de M. Bajon, en ce qu'il veut que l'on ceſſe de livrer les Négrillons qui viennent au monde, à l'ignorance des Négreſſes accoucheuſes, & que la ligature du cordon ſoit faite par des mains plus adroites & plus exercées, juſqu'à ce qu'on ait pris ſoin d'inſtruire ces femmes, & de les former à cette opération ; mais cet Auteur ne parle point du dégorgement de la veine ombilicale : après avoir indiqué ce moyen, & inſiſté ſur la néceſſité d'aſtreindre à un genre de vie plus ſalutaire les Négreſſes qui ſont enceintes, il revient à la principale cauſe du mal de mâchoire, le ſaiſiſſement par le froid, contre laquelle il propoſe la précaution d'envoyer

les Négreſſes accoucher dans des habitations plus ſaines, ou d'éloigner des habitations ſuſpectes, les cauſes qui les rendent telles, en conſtruiſant à chaque habitation une caſe de maçonnerie bien cloſe, pour les y recevoir pendant leurs couches.

Ce dernier Médecin conſeille encore le ſel ſédatif, à la doſe de deux grains, & même plus; ou bien l'uſage d'un peu d'eau de pavot, pour prévenir cet accident; mais il avoue en même tems n'avoir employé que deux fois ces remedes, & ſans ſuccès. Son avis n'eſt donc qu'une préſomption, & non le fruit de l'expérience. D'ailleurs, les médicamens internes ne ſauroient prévenir le mal, qu'autant qu'il ſeroit produit par quelque cauſe particuliere & ſenſible, que les anti-ſpaſmodiques & les calmans pourroient aſſoupir ou détruire, tandis qu'ici il s'agit d'une cauſe répandue dans l'atmoſphere, l'impreſſion de l'humidité, la denſité de l'air, & ſon refroidiſſement ſur le viſage de l'enfant, & mes Lecteurs ont déja ſenti que les remedes intérieurs deviendroient inutiles, tant que cette cauſe externe & générale auroit lieu, puiſqu'alors il eſt moins queſtion de faire parvenir des calmans à l'eſtomac, que de garantir les parties externes, du froid qui les ſaiſit.

L'expérience vient à l'appui de ces raiſons. En effet, dans le nombre des remedes imaginés contre ce mal, on a obſervé que les topiques qui relâchoient la peau & détendoient la fibre, étoient les

plus efficaces. Dans cette vue, on a conſeillé les légeres frictions ſur les joues, avec des linges chauds, l'application de ces mêmes linges ſur ces parties, la tempétature douce & égale, &, ſur toutes choſes, les embrocations avec les corps gras ou huileux. C'eſt à quoi ſe ſont bornés la plupart des perſonnes de l'art, après avoir inutilement tenté d'autres voies. Depuis long-tems, & même dans les ſiecles les plus reculés, les Médecins d'Europe étoient dans l'uſage de combattre le ſpaſme de cette maniere. Hippocrate conſeille de fomenter la partie, & de la graiſſer avec une onction quelconque, auprès du feu, mais ſans trop l'échauffer. *Fovere opportet & pinguere unctura ad ignem, ſed non ita propè calefacere.*

Toutes les fois que les blancs ſe ſont écartés de cette méthode, le mal n'a fait qu'augmenter. La chaleur exceſſive, & les ſueurs forcées qui en réſultoient, n'ont pas mieux réuſſi que les immerſions dans l'eau froide. Les Negres, au contraire, adminiſtroient avec ſuccès les frictions avec l'huile chaude, & c'eſt vraiſemblablement parce qu'ils guériſſoient ainſi mieux que d'autres, cette maladie, que les Créoles ont perſiſté à croire qu'ils en étoient les auteurs.

Ce n'eſt pas autrement qu'un Chirurgien du quartier Morin, près le Cap-François, s'étoit acquis à Saint-Domingue la réputation de guérir parfai-

tement le ſpaſme. Poupé Deſportes, qui en fait l'éloge, ajoute que depuis deux ou trois ans avant l'époque où il écrivoit, quelques habitans prévenoient le mal de mâchoire des Négrillons, en leur frottant deux ou trois fois par jour les tempes & les mâchoires avec l'huile de *palma Chriſti*. Dans la méthode employée par les Negres, contre le ſpaſme en général, ou tetanos, on trouve à côté de certains topiques, moitié irritans, moitié relâchans, un liniment fait avec les graines de *palma Chriſti*, rôties, & pilées dans une ou deux pintes de ſain-doux fondu. C'eſt encore en appliquant de l'huile ſur la partie détruite, qu'ils préviennent l'irritation & le ſpaſme dont ſont menacés ceux d'entr'eux qui ont le ver de Guinée. (6) En Europe même, ſuivant la doctrine du pere de la Médecine, & des Grecs modernes, qui n'ont là-deſſus qu'un même enſeignement, on a ſouvent recours aux linimens, aux embrocations, & à l'application du ſuif contre les mouvemens ſpaſmodiques & les douleurs rhumatiſmales qui rarement exiſtent ſans une contraction plus ou moins forte de la partie.

Je ne parlerai point du mal de mâchoire qui attaque les enfans à la mamelle, & qui a pour cauſe ou des acides qui agacent leur eſtomac, ou la répercuſſion de l'humeur de gourme; cette recherche m'éloigneroit de mon ſujet. Je n'avois à traiter ici que de l'affection à laquelle les Négrillons ſont

exposés dans les premiers jours de leur naissance: je desire que ces réflexions puissent enfin dissiper le préjugé barbare auquel cet accident a donné lieu.

N°. III.

Sur la Rage.

Le Docteur Desportes nous apprend que la rage n'est pas commune à Saint-Domingue; des Créoles m'ont aussi assuré qu'on l'y observoit rarement. Un savant, qui a voyagé dans l'Inde, M. Gentil, a également remarqué que cette maladie étoit rare dans ces climats, & même qu'on ne l'observoit pas à Manille, pays excessivement chaud, où la race des chiens s'est singuliérement multipliée. D'un autre côté, les Médecins d'Europe ont observé que la rage se manifestoit particuliérement parmi les chiens, les loups, les renards & les autres quadrupedes de cette classe, dont le cuir est très-serré, & qu'ils entrageoient le plus souvent en hiver. Mais la salive & l'humeur perspiratoire ayant entre elles un rapport intime & le venin de la rage déposé à la peau se portant essentiellement à la gorge après qu'il a subi sur la partie mordue le degré d'élaboration nécessaire pour qu'il puisse produire ses redoutables effets, il est naturel de présumer que la différence remarquée dans la fréquence ou la rareté de cette maladie, à raison de l'opposition des climats & des saisons, vient de ce que le

tiſſu de la peau eſt plus lâche dans les animaux qui vivent entre les deux Tropiques, & les ſueurs plus abondantes, tandis que ſous un ciel tempéré, & plus encore dans les pays froids, l'humeur de la tranſpiration, retenue en partie dans ſes couloirs, ou ſe ſéparant moins facilement de la maſſe du ſang, conſéquemment plus âcre & plus active, s'altere plus aiſément, & prend un caractere contagieux. Auſſi, tous les remedes employés juſqu'à préſent contre la rage, tendent-ils à rappeller les ſueurs, ou à ſuppléer à leur défaut par une émiſſion abondante de ſalive. Cependant leur adminiſtration n'eſt pas exempte d'accidens, puiſque preſque tous ces remedes ont une activité plus ou moins grande, d'autant plus difficile à modérer, que les malades abhorrent alors les liquides, & qu'ils entrent en convulſion à leur aſpect. Après avoir réfléchi ſur cet inconvénient difficile à vaincre, il m'a ſemblé que, ſans abandonner ces premiers moyens, il ſeroit poſſible d'en ſeconder l'effet par la vapeur des étuves, telles qu'on les pratique en Ruſſie & en Turquie. Si je ne me trompe, ce remede tendant à ouvrir la voie des ſueurs, ſeconderoit puiſſamment l'effet du mercure, & les rappelleroit à la peau, ſans effort, en même tems qu'il relâcheroit la fibre, & jetteroit le malade dans un affaiſſement ſalutaire, ſur-tout au moment de l'accès de la rage. De quelque maniere qu'on enviſage ces conjectures, rien n'empêche de tenter cet eſſai, qui ne

préſente pas d'accidens à craindre, & qui peut avoir de grands avantages. Je ne ſache pas qu'aucun Auteur en ait parlé; il n'en eſt pas même fait mention dans l'excellent recueil de M. Andry, ſur cette matiere, encore moins dans des obſervations ſur la rage, publiées après l'Ouvrage de M. Andry, & qui ne ſont qu'une imitation infidelle & mal-adroite du travail de ce Médecin. (*a*)

On a annoncé, depuis peu dans le Journal de Paris, la découverte du véritable ſiége de la rage. L'Auteur, dit-on, l'a rencontré dans la membrane qui

---

(*a*) Ceux qui ne connoiſſent pas les obſervations que je viens de citer, ſeront peut-être étonnés du jugement que j'en porte; mais s'ils veulent bien ſe donner la peine de les parcourir, ils y verront que l'Auteur regarde la rage eſſentielle comme très-rare, & qu'il cite auſſi-tôt après pluſieurs exemples obſervés dans tous les tems, qui détruiſent ſon aſſertion; qu'en un autre chapitre, il confond la famille des Aſclépiades, dont Hippocrate eſt deſcendu, avec Aſclépiade, qui exerça la Médecine à Rome, long-tems après, & qui y eut une ſecte nombreuſe; qu'il fait dire à Méad préciſément le contraire de ce que ce Médecin a avancé au ſujet de la conſiſtance du ſang des hydrophobes; que tout ce qui ſuit ſur l'expoſition des ſymptômes, ſur le traitement de la rage, & ſur les Auteurs qui s'en ſont occupés, n'eſt qu'un extrait défiguré de ce que MM. de Sauvages & Andry ont publié, & qu'en tout, *ces obſervations* ſi fameuſes ne méritent pas plus de confiance, que ce que ce même Auteur a écrit ſur la cauſe de l'aſphyxie, & ſur les moyens d'y remédier.

entoure la moëlle épiniere, renfermée dans les vertebres cervicales & dans les ganglions intervertébraux qui y répondent. C'eſt ce qui réſulte de l'ouverture de pluſieurs cadavres, faite avec autant d'intelligence que de ſoin. Quoique l'on doive beaucoup de reconnoiſſance à cet Auteur pour cette recherche, il en eſt pourtant de ce fait comme de tous ceux qui reſultent de l'inſpection anatomique, & où le plus ſouvent l'on ne peut ſavoir ſi le dérangement des organes eſt l'effet ou la cauſe de la maladie. Cette découverte reſſemble à celle d'Aſtruc, à l'égard du ſiége de la colique des Peintres : il l'avoit placée dans la tunique de la moëlle épiniere, pour avoir obſervé des ſymptômes analogues, dans un ſujet, qui, après ſa mort, parut avoir cette partie du corps viciée. *Poſt hoc, ergo propter hoc.* Déja il avoit compoſé le nom de *rachialgia*, dérivé du Grec; mais quand même on auroit trouvé conſtamment affectées les parties indiquées par Aſtruc, on ne voit pas comment cette découverte auroit pu mener à la connoiſſance du ſiége & de la cauſe du mal. La criſpation générale du bas-ventre auroit bien pu produire cet engorgement, qui dès-lors eût été moins la cauſe que l'effet de la maladie, comme dans le cas préſent, l'état inflammatoire des parties qui entourent la moëlle épiniere du cou, peut être l'effet plutôt que la cauſe de la ſiccité de la gorge & de la ſenſibilité des amygdales; ce qui, de maniere ou d'autre, nous laiſſe toujours dans l'igno-

rance la plus profonde de la nature du virus hydrophobique, & des moyens d'y remédier.

Un fait bien ſurprenant, s'il ſe confirme, c'eſt l'effet que le poiſon de la vipere a produit contre celui de la rage, & qui vient d'être publié par ordre du Gouvernement. Un chien enragé mordu au cou par ce reptile, eut cette partie tuméfiée quelque tems après, & de ce gonflement réſulta la ceſſation de l'horreur de l'eau. Eſt-ce que l'action d'un venin ſur les nerfs détruiroit celle d'un autre venin, comme l'avoit judicieuſement préſumé M. Alphonſe le Roi, ou bien le gonflement & la fluxion attirés à la partie extérieure du cou ont-ils fait ceſſer la phlogoſe du fond de la gorge qui accompagne & excite l'hydrophobie? C'eſt à M. Demathiis, Docteur en Médecine, Auteur de cette intéreſſante obſervation, à en rechercher la cauſe dans de nouvelles expériences.

N° IV.

Sur la prétendue nouveauté de certaines Maladies.

SUIVANT la tradition commune, le premier événement qui ait fait remarquer cette maladie dans les Antilles, a été le relâche à la Martinique, d'une nombreuſe eſcadre qui venoit de Siam, & dont l'équipage, pendant ſon ſéjour dans cette Colonie, fut affligé d'une fievre maligne peſtilentielle, qui fit périr un grand nombre de Matelots. De-là on en a inféré que cette fievre étoit particuliere aux Siamois, & qu'elle avoit été apportée de leur pays aux Iſles, où juſqu'alors on ne l'avoit pas connue. Cependant les Médecins qui ont eu occaſion de la ſuivre depuis, & Deſportes lui-même, remarquent que la régularité avec laquelle elle ſe reproduit, ſemble devoir la faire regarder comme une de ces affections dont il faut chercher la cauſe dans la conſtitution de l'air. « Cette maladie, ajoute-t-il, attaque rarement les Créoles ou les Sauvages des habitans de l'iſle; les Européens, deſtinés à vivre ſous un climat plus tempéré, en ſont pour ainſi dire la victime : la

chaleur extraordinaire de la Colonie, produit ſur leur corps des changemens dont ſont exempts les corps acclimatés, & pour leſquels cette ardeur de l'été eſt ſuivant l'ordre de la nature. »

Il en eſt de cette tradition, comme de celle où l'on a voulu que le rachitis ou noueure fût une maladie inconnue aux anciens, & qui avoit pris naiſſance dans les climats ſeptentrionaux; que la lepre n'avoit exiſté en Europe que par les Croiſades; que la petite-vérole n'eſt venue auſſi que par cette voie de communication; qu'enfin le mal vénérien eſt la ſuite de la découverte du Nouveau-Monde. Il eſt aujourd'hui bien prouvé que la noueure tient à un vice du corps muqueux & de la lymphe, indépendant des viciſſitudes de l'air, & qui ſe manifeſte dans tous les tems & dans tous les lieux; que la lepre exiſtoit en France long-tems avant l'expédition des Croiſades; qu'il en eſt de même de la petite-vérole, plus ou moins décrite par les anciens, & qui ſe développant dans tous les climats, à raiſon des circonſtances de la ſaiſon & de l'âge, n'a pu être l'effet d'une épidémie particuliere à un canton de l'Egypte, puiſque les épidémies de cette claſſe ceſſent enfin, à meſure qu'elles ont changé de climat. Quant à la nouveauté du mal vénérien, des Auteurs célebres l'avoient atteſtée avant Aſtruc, & cet Auteur, en impoſant par une érudition peu commune, a accrédité cette opinion, au point

qu'elle étoit devenue générale. J'ai eu occaſion de la combattre, & ſi je ne me trompe, avec quelques ſuccès, *dans mes Recherches pratiques ſur les différentes manieres de traiter le mal vénérien*, & dans les leçons que j'ai faites par ordre du Gouvernement, concernant le traitement populaire, lorſqu'occupant les loiſirs de ma jeuneſſe à des objets utiles, j'avois établi des moyens gratuits de guériſon en faveur du pauvre peuple attaqué de cette contagion. Puiſqu'il eſt queſtion ici de la ſanté des Créoles, j'eſpere qu'ils me ſauront gré de détruire à fond ce préjugé, qui peut quelquefois donner des craintes aux Européens dans les alliances qu'ils forment avec eux.

Sans doute la maladie vénérienne doit être plus commune dans les pays chauds que dans les froids, non-ſeulemeut à cauſe de la température qui excite davantage les paſſions, mais encore parce que les objets qui peuvent les allumer y ſont plus fréquens, ſur-tout dans les Iſles. Prétendre pour cela que les Antilles aient été le foyer de cette contagion, c'eſt, je crois, être dans une grande erreur. On a dit, on a prouvé par tous les Hiſtoriens, que les Eſpagnols, qui les premiers revinrent du Nouveau-Monde, n'arriverent point aſſez à tems pour pouvoir être employés dans l'expédition de Fernand de Cordoue, quand il fut ſecourir Naples aſſiégée par les François; qu'avant d'arriver dans les ports de leur nation,

les Eſpagnols relâcherent en Portugal, où ils ſéjournerent, & où les Indiens furent même préſentés à la Cour. On a démontré que l'armée de Fernand de Cordoue, formée de gens d'élite, & où ne pouvoient être compris des malheureux ſoldats ou Matelots arrivés à peine, & excédés par les maladies du Nouveau-Monde, & les rigueurs de la traverſée, que cette armée, dis-je, fut forcée de débarquer en Sicile, d'où elle ne paſſa ſur le continent d'Italie, que quand la ville de Naples eut été évacuée par les François. Cependant, c'eſt durant le ſiége de Naples par les François, & même avant qu'ils s'en fuſſent rendus maîtres, conſéquemment bien avant qu'ils l'euſſent évacuée, que l'on veut que le mal vénérien ſe ſoit communiqué, & que de-là il ait fait tellement exploſion dans toute l'Europe, qu'il s'y ſoit répandu de maniere à frapper toutes les nations, ſuivant le témoignage des différens Ecrivains de ce ſiecle. A cette conſéquence déja par trop abſurde, on a oppoſé des ouvrages antérieurs d'un ſiecle, où l'on trouve des traités complets, intitulés *de Paſſionibus virgæ poſt coïtum cum muliere contaminata*, ou ſous d'autres titres non moins expreſſifs. On a oppoſé des réglemens également antérieurs, faits pour les lieux de débauche, où ſous la plus riante apparence, ſouvent les femmes cachoient une maladie capable de perdre la ſanté des jeunes gens, (c'eſt le motif du réglement,) & que

pour cette raiſon on ne peut confondre avec la lepre. On a oppoſé en dernier lieu l'antériorité de cette maladie chez les Chinois, leur communication avec les Egyptiens & les Tartares, & comme ces derniers ayant communiqué à leur tour, depuis long-tems, avec les peuples d'Europe, auroient dû par cette longue habitude, y répandre le mal vénérien avant la découverte des Antilles; comme enfin les Indiens & les Eſpagnols qui revinrent les premiers des Antilles, ayant débarqué d'abord ſur les rives du Tage, & ſéjourné en Portugal, la maladie auroit dû faire ſa premiere exploſion dans cet endroit, plutôt que venir ſourdement juſqu'à Naples, pour s'y manifeſter alors avec une fureur & une rapidité que l'on a peine à concevoir. Mais toutes ces raiſons, quoique péremptoires, n'ont point fait les partiſans d'Aſtruc; avec leur Maître, ils ſe replient toujours ſur l'étonnement général des Ecrivains qui les premiers ont tracé le tableau de cette contagion: s'ils ne peuvent nier les témoignages antérieurs, même ceux des anciens, qui ont décrit les ſymptômes caractériſtiques de ce mal, du moins en éludent-ils la force, en prétendant que cela prouve au plus qu'il régnoit alors une épidémie ſemblable à ce même mal, par ſes ſymptômes, mais qui ne pouvoit être la vérole, puiſque celle-ci eſt venue des Antilles; car tel eſt le raiſonnement d'Aſtruc; le mal vénérien nous eſt venu des Antilles,

parce qu'avant l'époque de la découverte du Nouveau-Monde, on ne le connoiſſoit point en Europe ; aucun Auteur n'en avoit parlé ; ou ſi vous tiriez de l'oubli des manuſcrits qui ſemblent en faire mention par l'identité des ſymptômes & de la cauſe, ſi vous en trouviez des traces dans Hippocrate & les Grecs, poſtérieurs, quelque rapport que ces ſignes paruſſent avoir, ce n'étoit point là la maladie dont il s'agit, c'en étoit une autre, car il étoit prouvé que la vénérienne venoit des Antilles. Terminons cette note en obſervant que la prétendue époque de l'apparition de cette contagion en Europe, fut bientôt ſuivie de la découverte de l'Imprimerie ; que juſqu'alors les manuſcrits étant copiés par des Religieux, que les mœurs des Cloîtres empêchoient ſouvent de tranſcrire des choſes dégoûtantes, ce ne fut que quand l'Imprimerie diſpenſa d'avoir recours à leur plume, que les ouvrages ſe multiplierent, & que l'on ſe permit de differter plus librement & plus au long ſur ce mal honteux.

Ajoutons, pour les Lecteurs difficiles à convaincre, que ſi les Romains & les Grecs ne nous ont laiſſé que des veſtiges très-équivoques de l'exiſtence de ce mal, dans leurs ouvrages, c'eſt que la barbarie des tems qui nous auroit privé de leurs chefs-d'œuvre, ſi ſa main deſtructive avoit pu les atteindre, nous a fait juſtice d'une infinité de rapſodies & d'ouvrages obſcurs, où ce mal pouvoit être décrit ; comme on

a lieu de croire que la poſtérité ne conſervera de notre ſiecle & du précédent, que ceux des Auteurs les plus diſtingués, & qu'alors s'évanouiront cette foule d'écrits licencieux, dans leſquels ſeuls on pourroit trouver quelque trace de ce mal obſcene.

N°. V.

Sur l'uſage du Sublimé corroſif.

QUOIQUE je me fuſſe bien promis de ne plus écrire en mon nom ſur le traitement des maux vénériens, & que ce que j'ai pu recueillir d'obſervations depuis l'impreſſion de mes premiers ouvrages, ſoit entre les mains d'un de mes parens, Maître en Chirurgie de Paris, que j'en ai chargé pour le publier un jour avec les ſiennes qui doivent être très-étendues, depuis que j'ai renoncé à ce genre de pratique, cependant, je ne peux m'empêcher de rapporter ici ce que MM. Fontana, Deſportes & Bajon nous apprennent ſur l'uſage intérieur & extérieur du ſublimé corroſif, adminiſtré d'abord avec enthouſiaſme, décrié enſuite avec fureur, & aujourd'hui employé plus ſagement ſans cet eſprit de parti qui adopte ou rejette toujours d'une maniere trop excluſive. Les intérêts divers agitant moins les Chirurgiens qui vivent iſolés, pour ainſi dire, & ſans rivalité dans les établiſſemens des climats chauds, ils ont dû recueillir avec moins de prévention les effets du ſublimé corroſif, ne point vanter ou décrier ce remede, parce que tel Auteur le portoit aux nues, ou que tel autre l'aviliſſoit: le deſir ſeul de guérir leurs malades, & de faire choix de la

méthode la plus ſûre, a dû les animer; & s'ils ont donné leur ſuffrage à l'uſage intérieur de ce ſel mercuriel, c'eſt une preuve que le ſuccès en a couronné l'adminiſtration. Quant à l'uſage externe, écoutons d'abord Bajon: ce Chirurgien, qui a bien mérité de l'Académie Royale de Chirurgie, ayant médité les craintes que feu M. Pibrac avoit ſemées contre l'uſage interne du ſublimé corroſif, par le tableau des effets funeſtes de ce ſel, appliqué extérieurement ſur les plaies, & deſirant pourtant l'employer dans un climat où la néceſſité de déprimer les chairs baveuſes devient très-fréquente, en retira les plus grands avantages. Voici comme il s'exprime à ce ſujet: « Il y avoit déja du tems que je me ſervois de ce cauſtique, lorſque le quatrieme Mémoire de l'Académie de Chirurgie parut; celui de M. Pibrac, ſur l'uſage du ſublimé corroſif, m'intimida un peu; mais il ne put me déterminer à abandonner un remede qui, dans ces climats, me paroiſſoit auſſi important. Je me contentai ſeulement de redoubler mes attentions dans l'emploi que j'en faiſois, de ſorte que je continuai à m'en ſervir, ET J'EN AI ÉPROUVÉ LES SUCCÈS LES PLUS HEUREUX. » On remarquera que Bajon écrivoit dans un pays exceſſivement chaud, où la fibre eſt très-irritable, & où les ſpaſmes fréquens ſembloient donner à craindre les ſuites les plus fâcheuſes de l'application de ce ſel ſi redouté par M. Pibrac. La recette que Poupé Deſportes donne contre les dar-

tres, & que j'ai rapportée dans le corps de cet ouvrage, contient également du ſublimé corroſif. Cet Auteur en fait le plus grand éloge, & par là même il dépoſe en faveur de l'innocence de ce ſel, appliqué à l'extérieur par une main prudente.

M. Nicolas Fontana, dans l'ouvrage déja cité, après avoir expoſé les inconvéniens de donner le mercure à trop haute doſe dans les climats chauds, & combien l'abus de ce remede diſpoſoit le ſang & les humeurs à la diſſolution ſcorbutique, aux fievres intermittentes, & à la dyſenterie, avoue cependant que la méthode la plus généralement adoptée dans l'Inde, eſt celle où l'on emploie le ſublimé corroſif ſans faire ſaliver le malade. Selon lui, preſque tous les Médecins établis dans l'Aſie ſe réuniſſent pour en faire l'éloge, & c'eſt d'après ces exemples qu'il s'en eſt ſervi avec ſuccès ſur des malades, dont il rapporte la cure.

Ce témoignage eſt bien fait pour engager les Créoles à faire adminiſtrer ce ſel aux Negres, tant pour la maladie vénérienne, que pour les autres maladies de la peau. Le bon témoignage que pluſieurs d'entr'eux m'ont rendu de ſon efficacité, ajoute à celui de M. Fontana; & quoi qu'en diſent les détracteurs de cette préparation, quand on l'emploiera avec prudence, & qu'on aura ſoin d'en modifier l'adminiſtration ou de la combiner avec les autres traitemens, à raiſon des circonſtances, on doit

s'attendre à guérir radicalement les malades à peu de frais, & ſans les laiſſer abſolument dans l'inaction ; trois choſes bien eſſentielles pour les Créoles.

Il paroît que les Médecins & les Chirurgiens établis dans l'Inde, font auſſi beaucoup de cas des préparations mercurielles contre d'autres maladies familieres dans ce pays ; c'eſt ce que nous apprend ce dernier Auteur, à l'égard de l'inflammation, l'empâtement & la chaleur exceſſive du foie. « La réflexion & l'expérience, dit-il, ont fait prévaloir depuis long-tems le traitement mercuriel, comme ſpécifique dans ces ſortes de cas, quoique contre-indiqué en apparence. On pourra même croire qu'il en eſt de ce remede comme de celui de certains Empiriques ; mais la pratique, cette grande maîtreſſe des choſes, a appris à tous les Médecins qui ont fréquenté les grandes Indes, que cette méthode eſt la plus ſûre, la plus excellente, l'unique, en un mot, pour combattre ces ſortes de maux, & que ſon efficacité n'eſt pas douteuſe dans ces climats brûlans. On l'éprouve encore conſtamment en Europe, dans les hôpitaux de la Grande-Bretagne, où le nombre des malades revenus de l'Inde avec cette affection, eſt infiniment ſupérieur à celui de toutes les autres nations qui y font le commerce. Ce fait eſt atteſté par le Docteur Lind, dans ſon Traité des maladies fréquentes dans les diverſes parties des Indes orientales. D'ailleurs, l'utilité de cette méthode eſt confirmée

chaque jour par le nombre des ſujets guéris par le Docteur Gilbert Paſley, Médecin en chef des établiſſemens Anglois, ſur la côte de Coromandel, réſidant à Madras, auquel les malades atteints de cette affection ſont adreſſés de toutes les parties de l'Inde. Une expérience d'environ dix ans dans cette partie, lui a ſi bien fait connoître ce genre d'infirmité, qu'il a l'avantage de renvoyer ſes malades ſatisfaits du traitement en général, adminiſtré du reſte avec toutes les lumieres & la prudence d'un Médecin. »

Pluſieurs perſonnes, ajoute M. Fontana, peu convaincues de l'efficacité de cette méthode, accuſent le mercure de cauſer des dévoiemens, en ſe portant ſur le bas-ventre, & oppoſent des exemples de dyſenteries ſurvenues à la ſuite de l'adminiſtration de ce remede, qui s'eſt jeté dans les inteſtins. Néanmoins le calcul, en faveur de cette méthode, l'emporte toujours infiniment, ſi l'on conſidere le nombre de ſujets guéris & préſervés de la ſuppuration du foie, accident trop commun, principalement dans l'hépatite, & que l'on ne peut prévenir que par la ſalivation.

On a dû voir par ce que j'ai dit dans le corps de l'Ouvrage, ſur l'uſage du mercure dans cette occaſion, qu'il falloit uſer prudemment de ce remede; c'eſt le ſentiment de M. de Villiers, Docteur Régent de la Faculté de Paris, à qui nous devons la traduction de la pratique de Londres, avec des notes

pleines de ſens & d'expérience ; le murmure élevé contre le trop grand uſage du vif-argent, même ſur les lieux où le Docteur Paſley opere de ſi grandes cures, & que M. Fontana n'a pu ſe diſſimuler, ajoute à la néceſſité de cette circonſpection.

En terminant cet article, je lis dans les papiers publics, que la poudre du Chevalier de Godernaux, & l'eau d'Acheres, ont pour baſe, l'une, le précipité blanc, & l'autre le ſublimé corroſif ; voilà donc la combinaiſon de l'acide du ſel marin & du mercure employé ſous deux traveſtiſſemens différens. Nicole employoit du ſublimé corroſif ; & d'autres qui prétendent traiter ſans mercure, ſavent bien adroitement le gliſſer dans les boiſſons de leurs malades. C'eſt encore d'un ſel mercuriel, avec excès d'acide, que tiennent leur qualité anti-vénérienne, une foule d'autres elixirs, ſirops, eaux, dragées, robs, &c. &c. ; & j'ai vu pluſieurs fois, même les perſonnes de l'art, qui avoient le plus écrit contre le ſublimé corroſif & les autres préparations intérieures, y recourir au beſoin par un retour tacite à l'évidence, qui concilioit modeſtement leur intérêt avec leur amour-propre. Que conclure de tout ceci ? c'eſt qu'il eſt difficile que toutes ces poudres, ces élixirs, ces dragées, aient pu avoir un débit même paſſager, ſans un ſuccès au moins apparent ; que malgré les craintes répandues contre ces ſpécifiques, le mal qu'ils ont pu cauſer, tout au plus en balanceroit

les bons effets, & qu'alors en arrachant ce médicament des mains ignorantes, en n'en accordant l'adminiſtration qu'à des perſonnes éclairées, ſurtout en en défendant ſous les peines les plus rigoureuſes l'adminiſtration ſous forme ſeche, on peut en tirer un très-grand parti. C'eſt ce que je n'ai ceſſé d'oppoſer à ceux qui, emportés par un faux zele, ont conclu à la défenſe du moyen, au lieu de prévenir l'abus. Un Créole, à qui on venoit de faire naître des craintes ſur l'uſage du ſublimé, m'aſſuroit qu'on voyoit beaucoup plus de fluxions de poitrine à Saint-Domingue, depuis qu'on s'étoit mis à traiter le mal vénérien de cette maniere; un autre me faiſoit des complimens ſans fin, pour l'avoir répandue. Moins d'enthouſiaſme d'un côté, & moins de prévention de l'autre, euſſent mieux valu pour aſſeoir un jugement auſſi important pour nos Colonies.

N°. VI.

Sur le Ver de Guinée.

« Les Negres ſuivant Deſportes, ſont ſujets à une eſpece de ver rongeur, qui ſe forme entre cuir & chair, de la groſſeur d'une des groſſes cordes de baſſe de viole, & de la longueur de plus d'une aune. Ce ver ſe fait jour au dehors, par un petit dépôt qu'on ouvre, & lorſqu'on l'a rencontré, on le tourne au tour d'un petit bois, juſqu'à ce qu'on ſente de la réſiſtance. On le laiſſe alors, & on met de l'huile ſur la partie. On fait tremper la jambe ou le bras dans l'eau, dont la fraîcheur contribue à favoriſer l'expulſion de l'inſecte. On réitere tous les jours la même manœuvre, juſqu'à ce qu'on ſoit au bout. S'il arrive qu'on le caſſe, il faut appliquer de bons cataplaſmes ſur la partie ; celui de fiente de vache eſt fort en uſage pour en provoquer la ſortie ou la ſuppuration qui peut y ſuppléer. J'ai un Negre à qui il en eſt ſorti plus de cinquante; j'ai vu les Negres ſur des habitations, en être infectés, tandis que les voiſins n'en avoient point. »

J'ai parlé de cette maladie à pluſieurs Créoles, & à des perſonnes qui avoient occupé des places diſtin-

guées à Saint-Domingue ; aucun d'eux ne m'a paru avoir des connoiſſances bien exactes ſur la nature de cette maladie ; le mot de ver de Guinée étoit étranger à pluſieurs, & c'eſt la raiſon pour laquelle j'ai rapporté ici ce qu'en diſoit Deſportes. Le Mémoire de M. Bruce, que j'y joins, en les éclairant davantage ſur ce ſujet, prouvera par ſon rapport, avec ce que dit Deſportes, combien ce dernier étoit obſervateur : ſon ouvrage écrit à la maniere d'Hippocrate, n'a pas fait fortune, parce qu'il eſt preſque ſans méthode, & que le texte extrêmement diffus, égare ſouvent, & décourage le Lecteur. J'oſe pourtant aſſurer que le mérite de Deſportes ne conſiſte pas ſeulement à bien décrire les plantes de Saint-Domingue, & à faire connoître la maniere de les appliquer dans l'art de guérir comme on l'a penſé ; il y a dans les deux autres volumes de ſon Traité des maladies de ce pays, d'excellentes vues, des détails de pratique très-judicieux, quelquefois auſſi des erreurs : mais qui n'en commet pas ? L'entrepriſe de Deſportes, en écrivant ſur une matiere neuve, reſſemble aſſez à un défrichement, où l'agriculteur même le plus inſtruit en améliorant un terrain inculte, n'eſt pas toujours également heureux dans l'exécution.

Mémoire

Mémoire de M. Bruce, *Voyageur Anglois, ſur le Ver nommé* Vena Medina.

Le ver connu des Médecins Arabes, ſous le nom de *Vena Medina*, & par les Arabes du pays, ſous celui de *Faroum Teit*, ou *Ver de Pharaon*, étoit ainſi nommé d'une ville d'Arabie, diſtante de trois journées de chemin, où eſt le tombeau de Mahomet. Ils croient que cette maladie, la petite-vérole, & quelques autres, étoient inconnues avant la venue de cet impoſteur.

Aga Thareide le Gnidien en a pourtant parlé, pluſieurs ſiecles avant l'ère chrétienne, comme d'une maladie endémique ſur les côtes de la mer Rouge : auſſi eſt-elle commune dans l'Arabie Déſerte, ſur les côtes du golfe Perſique, & dans la péninſule des Indes : elle regne encore ſur les côtes d'Afrique & dans toute cette liſiere de terre baſſe & brûlée, qui entoure cette partie du monde depuis l'Océan juſqu'à la Méditerranée ; elle s'étend dans l'intérieur du pays, & même à Darfour, Salé, Bargina en Nubie, & juſques dans l'Egypte.

La reſſemblance que ce ver a avec une veine & un tendon, lui a fait donner le nom de *veine* ; mais cette reſſemblance n'eſt pas toujours exactement la même : quelquefois il eſt blanc comme le lait, luiſant & ſemblable aux extrémités des ligatures des muſcles ; d'autres fois il eſt de couleur bleue, tranſpa-

rente, vitrée. De façon ou d'autre, il mérite assez le nom qu'on lui a donné : il paroissoit être de ces deux couleurs dans ma jambe.

Dans tous les pays d'Afrique & d'Asie, que j'ai nommés, on boit de l'eau stagnante. Les pluies tropicales qui tombent des montagnes, viennent croupir dans les plaines, parmi les sables. . . . Bassora & la côte de Perse sont à la vérité en deçà du Tropique ; mais les peuples de ces pays n'ont pour boire que des eaux stagnantes qu'ils trouvent également parmi les sables.

Les pays montagneux, voisins de ceux que j'ai nommés, ne connoissent pas ce ver. L'Abissinie & la partie élevée de l'Arabie Heureuse, n'en sont point attaquées ; mais les peuples qui en descendent pour vivre quelque tems au bord de la mer, dans ce pays aride & sablonneux, comme en Nubie, en sont infectés.

Je n'ai point été incommodé de cette maladie, en Arabie, quoique j'aie séjourné quelque tems au bord de la mer. En Abissinie, on ne la connoît guere ; mais je crois en avoir été attaqué en traversant le désert de Nubie, & le pays de Fuerges.

Le premier d'avril, cinq mois après être sorti de la Nubie, je sentis une démangeaison au-dessus du gras de ma jambe, & l'ayant grattée un peu, elle me parut s'enfler comme par la piqûre d'un cousin ; le ver parut alors parfaitement blanc.

Le lendemain, cette petite plaie avoit très-peu d'inflammation ; mais je ne ſentois ni douleur ni démangeaiſon. Le ver ne faiſoit aucune tentative pour ſortir ..... De cette époque juſqu'au 2 de Mai, je n'appliquai rien ſur ma plaie, qui étoit humide par l'épanchement d'une lymphe aſſez abondante.

Je m'embarquai alors pour revenir en Europe. Ayant paſſé partie de la nuit ſur le pont du navire, en voulant me retirer, je me trouvai le genou ſi roide, que je ne pouvois marcher. Je me déshabillai, & je vis ſur la rotule une tumeur de la groſſeur d'un œuf, preſque ſans inflammation, mais qui me faiſoit reſſentir une douleur très-forte.

Par les conſeils de quelques Arabes, je m'appliquai un cataplaſme de graine de lin. Après une nuit paſſée dans de très grandes douleurs, le ver ſortit de la longueur d'un pouce & demi, d'une couleur livide & tranſparente, mais différente de ce qu'elle m'avoit paru la premiere fois. Pendant les deux jours ſuivans, le ver continua de ſortir environ de la longueur d'un pouce par jour. L'enflure & les douleurs augmenterent à chaque inſtant, de maniere que, quoique la bleſſure fût dans la partie extérieure du gras de la jambe, à quatre pouces au-deſſous du genou, la cuiſſe, la jambe & le pied furent enflés & tendus, au point que je ne pouvois ſupporter le drap de mon lit ſans crier. L'inflammation n'étoit pas conſidérable

ailleurs qu'à l'ouverture de la plaie, qui étoit d'un rouge foncé, & qui rendoit du pus.

Après quatre jours, le Chirurgien du navire ôtant bruſquement le cataplaſme de lin, rompit le ver; & cette nuit, toute la jambe, depuis la rotule en bas, enfla tellement, que du genou au talon, elle étoit d'une égale groſſeur. Je fus dans cet état durant cinquante-huit jours. Après pluſieurs remedes & cataplaſmes d'herbes émollientes, ſans aucun ſuccès, & ſouffrant beaucoup, je vis une partie de la tumeur plus élevée que le reſte: je la preſſai avec le doigt, & il en ſortit environ trois onces de pus & de ſanie. Je continuai à preſſer de même ma jambe avec les doigts, à pluſieurs repriſes, & le reſte du ver ſortit. La plaie ſe ferma la même nuit, les douleurs diminuerent, & il ne reſta d'enflure qu'au genou. Il parut après pluſieurs tumeurs au-deſſous de la rotule; il y avoit apparence qu'il s'y formeroit quelque dépôt, mais elles ſe ſont diſſipées. Le genou ne reprend que très-lentement ſa force; il eſt même encore très-foible, quoiqu'il ſe ſoit preſque écoulé deux mois depuis que la plaie s'eſt fermée.

Le ver s'étoit logé dans le tiſſu cellulaire; il n'a jamais pénétré plus profondément. L'inflammation qu'il occaſionnoit en ſe pourriſſant, après qu'il eut été rompu, s'étendoit aux ligatures & aux muſcles du genou & du jarret, & cauſoit des douleurs aiguës. Ces mêmes muſcles ayant été fortement relâchés par

l'enflure, & l'application récidive des cataplasmes émolliens, n'ont pas repris leur ancien ton. C'est-là la cause de la foiblesse que je ressens encore.

Ceux qui croient que le ver de Guinée est le même que celui-ci, disent qu'il faut commencer par donner le mercure en petite quantité pour tuer le ver, & après l'extirper avec la lancette (qui est le meilleur remede en certain cas). Le mercure me paroît superflu; car le ver paroissant être sans mouvement, on l'ôtera avec la lancette, tout en vie, tandis qu'au contraire en le tuant avec le mercure, si on ne l'enleve pas au moment même de sa mort, il commencera à se pourrir à l'instant, & il occasionnera des inflammations, des sinus & des ulceres.

Comme il arrive souvent que le ver se loge aux parties tendineuses du corps, où il est dangereux d'employer la lancette, il me semble qu'il est en quelque façon nécessaire de venir aux usages ordinaires du pays où cette maladie regne, c'est-à-dire, de l'entortiller sur des brins de soie, peu-à-peu, chaque jour, prenant bien garde de le rompre. Aussi, quand on a cette patience & cette adresse, sort-il quelquefois long de trois ou quatre pieds sans inflammations, & avec très-peu de douleur. Celui que j'ai eu pouvoit avoir tout au plus deux pieds de longueur.

Dans les pays où l'on a lieu de craindre cette maladie, je crois qu'il seroit à propos de prendre à la fin de l'hiver quelque espece de remede mercuriel,

comme le ſublimé-corroſif, ainſi qu'il eſt ordonné par Van Swieten, diſſous dans l'eſprit de vin. De très-petites doſes de ce remede, qui eſt à bon marché, tueront les œufs avant qu'ils n'écloſent, & ils ne pourront cauſer alors qu'une ou deux puſtules par leur pourriture.

Les Banians, aux Indes orientales, ſont les ſeuls qui ſavent faire ſortir le ver promptement & de lui-même. Je les ai vu appliquer des cataplaſmes de certaines feuilles, aux perſonnes incommodées de cette maladie dans l'Arabie Heureuſe, & j'ai vu le lendemain le ver entier ſur le cataplaſme, ſans que la jambe eût rien ſouffert. Ils diſent que ces feuilles ne viennent que ſur les côtes de Malabar, & ils ſont très-jaloux de leur ſecret. Il eſt cependant probable que ces feuilles ſe trouvent par-tout où cette maladie eſt endémique. J'ai éprouvé toutes celles qui reſſembloient aux feuilles employées par les Banians, mais toujours ſans ſuccès.

Dans tous les pays où cette maladie eſt commune, on dit qu'elle y vient des œufs d'animaux dépoſés dans les eaux ſtagnantes, & que ces œufs avalés engendrent dans l'eſtomac des vers qui, parvenus enfin à leur grandeur, pénétrent dans différentes parties du corps. C'eſt le faux ſyſtême de quelques Chirurgiens qui ont traité des Negres à la côte de Guinée & aux Colonies; il ne mérite pas d'être réfuté. En effet, comment un ver de trois à quatre pieds de longueur

perceroit-il l'eſtomac, & bleſſeroit-il tant de parties ſenſibles, pour parvenir à la jambe, & même à la plante des pieds, ſans occaſionner aucune douleur, aucun dérangement aux parties ? Par quel procédé arriveroit-il au tiſſu cellulaire du bras, après avoir percé toutes les tuniques de l'eſtomac, ſans qu'on s'en apperçût, tandis que, logé dans le gras de la jambe, loin des parties ſenſibles, il n'y peut reſter même en repos, ſans y cauſer les douleurs les plus vives ? S'il venoit de l'eſtomac, il lui ſeroit plus facile de ſe loger dans la membrane adipeuſe, où il trouveroit plus de nourriture, & de même eſpece que celle qu'il cherche dans le tiſſu cellulaire de la jambe ou du bras.

Mais quoiqu'il ne vienne pas de l'eſtomac, il eſt très-certain qu'il prend ſon origine dans les eaux croupiſſantes, puiſqu'il n'eſt pas connu dans les lieux où l'on n'uſe que d'eau de riviere ou de fontaine. Je crois avoir reconnu l'animal qui le produit, il reſſemble à une punaiſe ; les deux pieds de devant ſont armés de ſerres, & il a au muſeau une ſorte de forceps, avec lequel il déchire & bleſſe. Cet animal ſe trouve dans l'eau ſtagnante ; il s'attache aux jambes & aux bras, qui, dans les pays chauds, ſont les parties les plus conſtamment nues & lavées le plus fréquemment. Il y dépoſe ſes œufs dans le tiſſu cellulaire, juſqu'au printems qui les fait éclore.

F I N.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, *une Diſſertation ſur les Maladies des Créoles, & ſur les moyens d'y remedier, &c.* par M. DE GARDANNE.
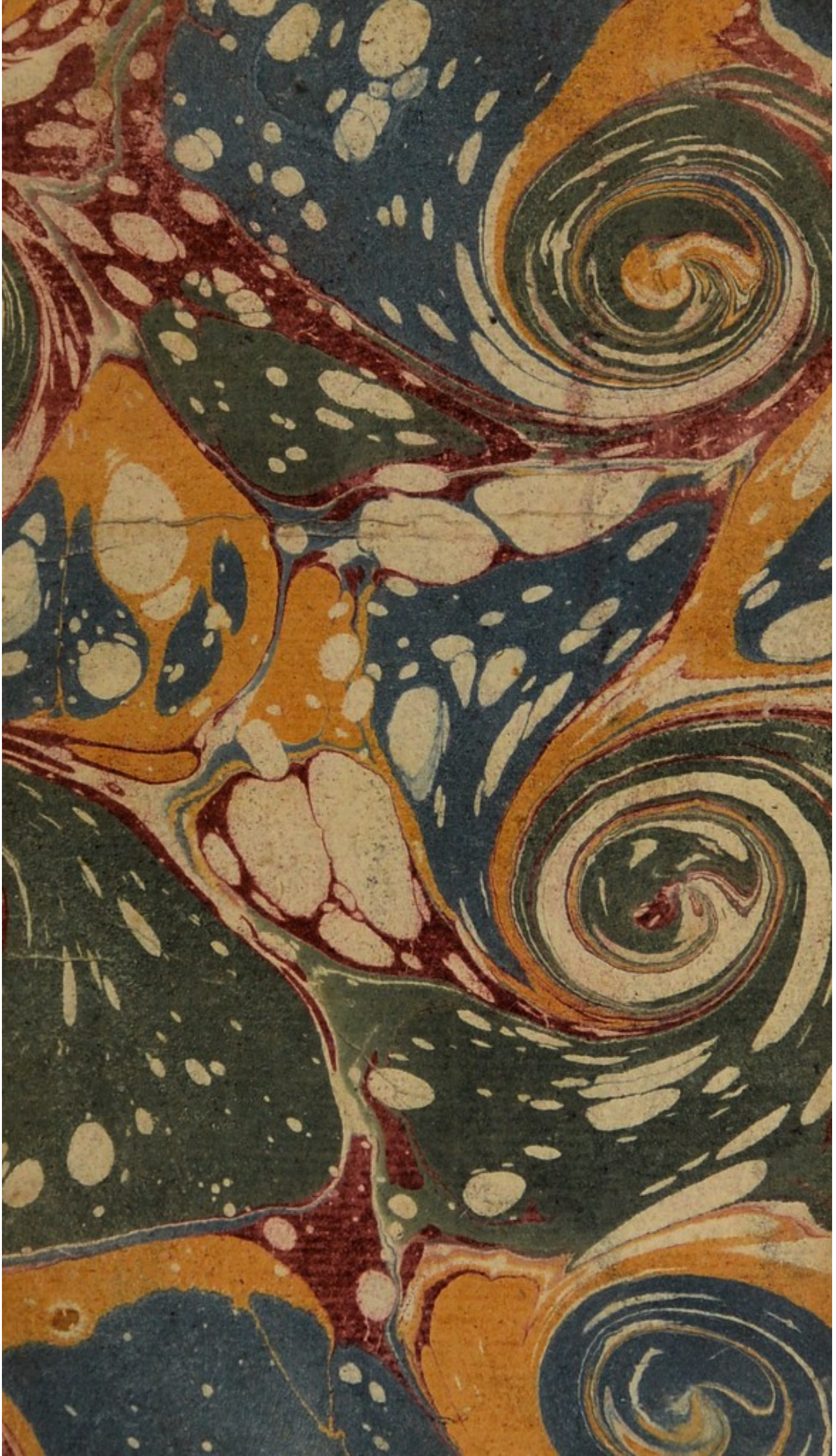
Cet Ouvrage renferme des principes certains, offre des vues neuves, & contient une pratique confirmée par les obſervations & les expériences des Auteurs qui ont traité, avec le plus de ſuccès, les Maladies de ce genre ; avantages qui le rendent digne de l'impreſſion. A Paris, ce 20 Avril 1784. MISSA.